



Investir dans les populations rurales

Guinée

Projet visant l'agriculture familiale, la résilience et les marchés en Haute et Moyenne Guinée

Rapport de supervision

Dates de mission: 2 au 13 décembre 2024

Date du document: 22/01/2025

Identifiant du projet 2000001059

Numéro du rapport: 7137-GW

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Sigles et acronymes

Sigles et acronymes

AGEE	Agence Guinéenne d'Evaluation Environnementale
AgriFARM	: Agriculture Familiale, Résilience et Marché en Haute et Moyenne Guinée
DGBEEE	Direction Générale du Bureau d'Etude et d'Evaluation Environnementale
AGUISSA	: Association Guinéenne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires
AMI	Avis de Manifestation d'intérêt
ANO	: Avis de non-objection
ANPROCA	: Agence Nationale de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole
APD	: Avant projets détaillés
APS	: Avant-projet sommaire
ASF	: Associations de Services Financiers
ATI	: Assistant technique international
AUE	: Association des usagers de l'eau
BADEA	: Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BID	: Banque islamique de développement
CCR	: Cadre de concertation régional
CEP	: Champ école producteur
CL	: Cadre logique
CNOPG	: Conseil national des organisations paysannes de Guinée
CNRD	: Comité national de rassemblement pour le développement
COI	: Core Outcome Indicators (indicateurs de base relatifs aux effets)
COSOP	: Programme d'options stratégiques pour le pays
CR	: Commune Rurale
CRRA	: Centre régional de recherche agronomique
CVEP	: Comité villageois de l'entretien des pistes
DAO	: Dossiers d'appel d'offre
DCP	: Diagnostic communautaire participatif
DGBEEE	: Direction Générale du bureau d'étude et d'évaluation environnementale
DNA	: Direction nationale de l'agriculture
DNEF	: Direction nationale des eaux et forêts
EIES	: Etude d'Impact Environnemental et Social
DP	: Demande de proposition
FASEF	: Faitière des Associations de Services Financiers
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
IRAG	: Institut de recherche agronomique de Guinée
MAE // MAGEL	: Ministère de l'agriculture et de l'élevage
MDD-W	Diversité alimentaire minimale des femmes (Minimum Diet Diversity for Women)
MER	: Micro-entreprise rurale
MEAR	Micro-entreprise agricole rurale
MGE	: Maison Guinéenne de l'Entrepreneur
OFID	: Fonds de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole pour le Développement International
PAS	: Plan d'aménagement de sous-bassin
PBAS	: Système d'allocation basé sur la performance
PGES	Plan de Gestion Environnement et Sociale
PMA	: Plateformes multi-acteurs
PNDA	: Politique Nationale de Développement Agricole
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PNIASAN	: Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PTBA	: Plan de travail et budget annuel
RPSF	: Mécanisme de Relance en faveur des Populations Rurales Pauvres

SENASOL	:	Service National des Sols
SERPROCA	:	Service de Promotion Rurale et du Conseil Agricole
SSE	:	Système de suivi et évaluation
UCGP	:	Unité de coordination et de gestion de projet
UNOPS	:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
USD	:	Dollar des États-Unis
UTDE	:	Unités Territoriales de Développement Economique

A. Aperçu du projet

Région:	Afrique de l'Ouest et du Centre	Niveau de risque du projet:	Problème potentiel
Pays:	Guinée	Catégorie environnementale et sociale:	Substantielle
Nom du projet:	Projet visant l'agriculture familiale, la résilience et les marchés en Haute et Moyenne Guinée	Classification du risque climatique (PESEC):	Moderate
N° du projet:	2000001059	Institution chargée de l'exécution:	Ministère de l'agriculture, des Eaux et Forêts
Type de projet:	Développement Rural	Institution chargée de la mise en oeuvre:	Ministère de l'agriculture, des Eaux et Forêts
Chargé de Programme Pays:	Fumilayo Hermann Messan		
Coordonnateur du projet:	Pas encore disponible		
Zone du projet:	Pas encore disponible		

Date d'approbation:	17/04/2018	Date de réception du dernier rapport d'audit:	27/06/2024
Date de signature:	14/05/2018	Date de la dernière mission de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	13/12/2024
Date d'entrée en vigueur:	07/09/2018		
Date d'éligibilité aux décaissements:	18/09/2019	Nombre de missions de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	6
Date du premier décaissement:	23/11/2018		
Date de la revue à mi-parcours:	02/11/2022	Nombre de prolongations:	1
Date d'achèvement prévue:	30/09/2024	Délai d'entrée en vigueur:	5 mois
Date d'achèvement actuelle:	30/09/2026		
Clôture financière:	Pas encore disponible		

Financement total du projet

Répartition du financement FIDA	IFAD_BRAM	\$5,000,000
	IFAD	\$15,450,000
	Debt Sustainability Framework	\$15,450,000
	Debt Sustainability Framework	\$7,951,993
	IFAD	\$21,500,000
Répartition du financement national	National Government	\$14,102,000
	Beneficiaries	\$4,262,000
Répartition du cofinancement	Rural Poor Stimulus Facility	\$648,407
	Arab Bank for the Economic Development of Africa	\$15,000,000
	OPEC Fund for International Development	\$25,000,000
	Rural Poor Stimulus Facility	\$530,840
Financement total du projet:		\$151,174,813

Mission en cours

Dates de mission:	2 au 13 décembre 2024
Jours sur le terrain:	7
Composition de la mission:	FIDA : Fumilayo Hermann Messan, Directeur pays a.i. et chef de mission ; Sèlidji Hermann Tossou, Agroéconomiste et chef de mission technique ; Safiatou Bah, Chargée d'Appui Programme ; Patrick Nya Opono, Expert Marchés et Chaines de valeur ; Karifa Oularé, Spécialiste Suivi-Evaluation ; Philibert Rukundo, Expert en Passation des marchés ; Mahoussi Simone Assocle, Spécialiste Climat, Gestion des ressources naturelles et PESEC ; Maladho Barry, Expert ingénierie et infrastructure rurale (à distance) ; Edem Madjiri, Consultant gestion financière Gouvernement : Toumany Touré, (SCSPP/MAGEL), Ibrahima D. Bah (BSD/MAGEL), Kerfalla Sylla (DGIP/MEF) ; Ousmane Bodié Barry (BSD/MCIPME) ; Touré Kèlètigui (DNGR/MAGEL) ; Loucény Diaré (ACGP) ; Cne Sékou Kourouma (OGPNRF/MEDD) ; Marie Noëlle Millimono (MPCI) ; Mamadou Alpha Ly (MPEM) ; Noël Léo (DNPCC/MEDD) ; Autres acteurs : Djeneba Mady Kaba (CNOPG/HG) ; Moudjitaba Baldé (BTGR-M) ; Abdoulaye Sall (BTGR), Mamadi Keita (CNOPG) ; ONG AGUISSA ; ONG GUIDRE ; ONG MGE ; UNOPS
Lieux visités:	Moyenne Guinée : Dalaba, Koumbia, Tougué et Haute Guinée : Dabola, Kiniéran, Kérouané

B. Évaluation d'ensemble

Indicateur clé #1	Ø	Note	Indicateur clé #2	Ø	Note
Probabilité d'atteindre l'objectif de développement		3.65	Évaluation de la performance globale de l'exécution		3.58

Efficacité en matière de développement	4	Gestion du projet	4
Efficacité	3	Qualité de la gestion du projet	4
Ciblage et portée	4	Gestion des savoirs	4
Égalité des sexes et participation des femmes	5	Utilisation optimale des ressources	3
Productivité agricole	4	Cohérence entre le PTBA et les activités menées	4
Nutrition	3	Performance du système de suivi-évaluation	4
Adaptation aux changements climatiques	3	Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques	4

Durabilité et transposition à plus grande échelle	4	Gestion et exécution financière	3
Institutions et participation à l'élaboration des politiques	4	Taux de décaissement acceptable	3
Établissement de partenariats	4	Qualité de la gestion financière	2
Capital humain et social et autonomisation	4	Qualité et ponctualité des audits	4
Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet	4	Fonds de contrepartie	3
Adaptabilité des prestataires de services	4	Conformité avec les clauses des prêts	4
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	3	Passation des marchés	4
Stratégie de retrait	3		
Potentiel de reproduction à plus grande échelle	3		

Pertinence	5
-------------------	----------

C. Objectifs de la mission et principales conclusions

Contexte et objectif principal de la mission

1. Contexte et objectif principal de la mission

2. Le Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM HMG) est financé conjointement par le Gouvernement de la République de Guinée, le FIDA, l'OFID, la BADEA et les bénéficiaires. L'objectif de développement du projet est d'accroître durablement les revenus de 78 000 exploitations agricoles familiales, leur résilience aux chocs extérieurs, dont les changements climatiques, et d'améliorer leur situation nutritionnelle, ainsi que leur accès aux marchés locaux, urbains et régionaux dans les 15 préfectures ciblées^[1]. Le Projet cible de manière prioritaire les jeunes (au moins 40% pour les jeunes) et les femmes (au moins 30%). Le projet est organisé en trois composantes : i) Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique ; ii) Accès aux marchés ; iii) Coordination et gestion.
3. La dernière mission conjointe du FIDA et du Gouvernement sur le projet remonte au mois de mai 2024 et marquait un appui pour la relance des activités du projet. La présente mission de supervision conjointe, conforme à l'accord de financement, vient donc évaluer le niveau de mise en œuvre du projet AgriFARM HMG conformément aux plans établis après la RMP. Elle a pour but d'identifier les goulots d'étranglement, de proposer des solutions idoines et de faire des recommandations pour une amélioration efficace et efficiente du Projet AgriFARM HMG. La mission a aussi conduit une analyse de la mise en œuvre des recommandations issues de la mission de revue à mi-parcours, des avancées observées dans la mise en œuvre du PTBA 2024, et des mécanismes de reprise du projet. Une attention fut portée sur le niveau d'élaboration de la stratégie de désengagement et de pérennisation du Projet et les actions portées dans le PTBA 2025.
4. La mission s'est déroulée du 2 au 13 décembre dans la zone d'intervention du projet avec la participation active de la partie nationale, du FIDA, de l'équipe du projet et des partenaires de mise en œuvre. La mission a démarré avec la rencontre du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, du Ministère de l'Economie et des Finances représenté par la Direction Générale des Investissements Publics. La mission a également rencontré les autorités régionales, préfectorales et locales. Les travaux ont combiné des séances en groupe avec l'équipe de projet et les partenaires de mise en œuvre, des séances en parallèle entre experts, et des visites de terrain et discussion avec les bénéficiaires. Les visites de terrain ont porté sur les zones de Dalaba, Koubia, Tougué, Mandiana (Kiniéran), Kérouané et Mamou. Les experts de la mission ont aussi exploité la documentation mise à disposition par l'équipe de projet.
5. Les principaux constats, ainsi que les principales conclusions et recommandations de cette mission ont fait l'objet d'une restitution au Secrétaire Générale du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL) le 17 décembre 2024.
6. La mission exprime toute sa gratitude et sa reconnaissance à l'endroit des autorités de la République de Guinée et de l'ensemble de ses interlocuteurs pour la qualité de leurs contributions. Elle remercie également les communautés bénéficiaires pour leur disponibilité et leur engagement lors des visites. La mission remercie l'Unité Nationale de Coordination et de Gestion du projet AgriFARM HMG, pour l'organisation et le soutien tout au long de la mission.
7. ^[1] : Dabola, Dalaba, Dinguiraye, Gaoual, Kankan, Kérouané, Koundara, Koubia, Kouroussa, Lélouma, Mali, Mamou, Mandiana Siguiri, Tougué.

Principaux accords de mission et conclusions

8. Principaux accords de mission et conclusions

9. A moins de deux ans de la date d'achèvement, le niveau d'exécution globale du projet est estimé à 54,36%, soit une amélioration de 11,13 points depuis la revue à mi-parcours de 2022. Ce taux jugé très faible, par rapport aux ambitions de développement du projet, est dû aux multiples difficultés conjoncturelles et successives qu'a connu le projet à savoir : i) la pandémie de Covid-19 ; ii) les changements institutionnels au sein du pays qui a entraîné des changements majeurs dans les approches de suivi des projets et la mise en œuvre des activités ; iii) les départs entre 2022 et 2024 de personnels clés du projet (retraite, démission) et les retards considérables dans le recrutement de remplaçants ; iv) la mise en attente^[1] des comptes de prêt et de don du projet entre novembre 2022 et juillet 2024 pour non-conformité avec les dispositions de l'Accord de financement entre la République de Guinée et le FIDA ; v) la suspension du financement OFID (pour retard dans le paiement de la dette extérieure, affectant l'ensemble des opérations de l'OFID en Guinée) qui limite la capacité d'engagement des activités et l'avancement des travaux en cours.
10. Les principales conclusions et recommandations de la mission sont les suivantes :
11. **Aménagements durables des sous-bassins versants et des plaines.** Le projet doit accélérer en 2025 la mise en œuvre des plans d'aménagements des sous-bassins versants. Pour optimiser les pratiques de pérennisation, faire un diagnostic post-plantation des arbres fruitiers distribués et plantés avant la RMP afin d'évaluer les taux de survie réels et d'identifier les problèmes. Pour la suite du projet, conditionner le paiement des fournisseurs de plants fruitiers par le constat sur la réception de plants sains et vivables. Aussi, faut-il prévoir dans leur contrat des clauses de remplacement en cas de forte mortalité.
12. **Blocage de matériaux au port de Conakry.** Les travaux d'aménagement de 235 Ha à Douka (Préfecture de Tougué) sont bloqués à un taux de 80% depuis 12 mois à cause des conduites bloquées au Port Autonome de Conakry, pour non-paiement des droits d'entreposage. Malgré les négociations conduites avec les autorités douanières pour lever la situation de blocage au niveau de la douane, l'entreprise gestionnaire de l'entrepôt de stockage réclame le paiement d'un niveau de pénalité avant la libération des conduites. Le projet est en incapacité de faire ce paiement, car conformément aux clauses de l'accord de financement, les frais de droits de douanes et taxes sont exonérés et considérés comme la contribution de la partie nationale. La mission suggère aux Ministères de tutelle (Agriculture et Finances) de prendre ces frais requis comme contribution nationale au projet et d'informer officiellement le FIDA et l'UNOPS, par courrier, de la résolution de cette situation d'ici le 31 Janvier 2025. La non-résolution de cette situation constituera une triple perte pour le pays à savoir : i) les 80% de réalisations de l'aménagement seront perdus et non utilisables ; ii) les bénéficiaires seront davantage mécontents de voir un projet « éléphant blanc » du fait d'une situation qui requiert l'action des autorités ; iii) la contribution du projet aux objectifs du « Simandou 2040 » serait d'autant réduite.
13. **Suspension des activités d'aménagements hydroagricoles sur le site de Sabouya (Préfecture de Mamou).** La mission a constaté la suspension des activités sur le site de Sabouya à la suite de l'arrêté ministériel (A/2022/2326/MEDD/SGG) classant 198 sur 228 Ha de ce site comme aire protégée dans le cadre du nouveau Parc National de Pinselli-Soyah-Sabouyah. D'une part, il est recommandé de réaliser une partie des activités sur les 30 Ha restants. D'autre part, la mission recommande au projet de : i) diligenter immédiatement une mission conjointe avec la Direction nationale du Génie Rural (DNGR) pour apprécier la faisabilité de remplacement des 198 Ha sur un autre site à

Kegneko dans la même préfecture ; ii) de proposer conjointement, des scénarii de solutions alternatives avec l'incidence financière pour Avis de non-objection du Ministère de tutelle et du FIDA.

14. **Valorisation de la pisciculture.** Le projet a concentré les actions depuis le démarrage sur les filières végétales. Alors que le Document de Conception du Projet (DCP) et les missions précédentes ont insisté sur la prise en compte de ce volet, la présente mission constate que des actions n'ont pas été entreprises dans ce sens. La mission a insisté au cours de la séance de revue du PTBA 2025, sur le caractère sine qua non de promouvoir la pisciculture (inscrire au PTBA 2025) dans les périmètres agricoles pour générer des revenus complémentaires pour les bénéficiaires et fertiliser les sols de manière naturelle grâce aux boues organiques.
15. **Amélioration de la productivité agricole.** La mission a convenu qu'il faille accélérer le développement et l'appui aux unions et réseaux de producteurs semenciers paysans pour assurer la multiplication et distribution de semences de qualité au niveau local à bonne date. Il est aussi essentiel de renforcer les Champs-Ecoles Paysans (CEP) avec les thématiques de diversification agricole, utilisation des biofertilisants et de gestion d'eau.
16. Au niveau des périmètres aménagés, il a été convenu qu'il faut aussi d'une part soutenir la création de Micro-Entreprises Agricoles Rurales (MEAR) pour la production de bio-intrants, et d'autre part promouvoir les MEAR fournisseurs de services de labour, des équipements de récolte et post récolte, de transport des marchandises, de stockage aux bénéficiaires sur paiement en production ou en numéraire.
17. **Nutrition.** Au niveau des aspects nutritionnels, le projet devra recalibrer les activités de nutrition en priorisant les plus impactant et avant la fin de l'année 2024, finaliser les conventions avec les ONG identifiées à la formulation du projet AgriFARM HMG.
18. **Marchés de demi-gros et de collecte.** La mission a constaté l'évolution des travaux de marchés depuis la reprise. Elle a convenu avec la partie nationale de la mise en exploitation obligatoire du marché de demi-gros de Koïn et des marchés de collecte de Ditinn, Yembéring (en Moyenne Guinée) et Kiniéran (en Haute Guinée) au plus tard le 31 mars 2025. Cette mise en exploitation est attendue des bénéficiaires depuis le second semestre 2023 et devrait permettre de faire avancer les résultats du projet sur la composante 2. Spécialement pour le marché de collecte de Ditinn, la mission recommande de diligenter la signature de l'avenant portant sur la construction du hangar pour les femmes du marché de détail adjacent et des travaux confortatifs au tour du hall de transaction du marché de collecte, conformément aux recommandations de la session du Comité de Pilotage et de la mission d'appui du FIDA de mai 2024. A l'instar du marché de Ditinn, la mission recommande de répondre favorablement à la demande des femmes du marché de Kiniéran en ce qui concerne le nivellement et le renforcement de la clôture. Pour y répondre, le projet devra analyser la faisabilité et l'incidence financière pour mieux éclairer la décision. Le cas du marché de Kiniéran sera intégré au PTBA à réviser en mai/juin 2025.
19. **Infrastructures de froid au niveau des marchés.** La mission a noté la non-réalisation de recommandations de missions précédentes relatives à l'installation des chambres froides dans les marchés de demi-gros. Elle réitère cette recommandation et insiste sur le fait de l'insérer dans le PTBA 2025. Elle recommande aussi au projet de proposer un mécanisme de gestion des chambres froides suivant un partenariat public-privé-producteurs.
20. **Pistes rurales.** Il est recommandé de concentrer les efforts sur la finalisation dans les règles de l'art des chantiers en cours et ne lancer de nouveaux chantiers que s'il est certain de les achever dans les délais restants. Pour le cas spécifique du pont de 100 ml linéaire sur le fleuve Tinkisso^[1], face aux nombreuses sollicitations non résolues du projet pour continuer les travaux, la mission recommande un dernier recours du MAGEL pour que le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics (MITP) confirme définitivement, la disponibilité ou non de ligne budgétaire à son niveau pour la réalisation de cet ouvrage. Le MAGEL devra communiquer par courrier la décision finale au FIDA au plus tard le 31 Janvier 2025. Dans le cas où le MITP confirme la réalisation de cet ouvrage sur ses ressources, la mission recommande de mettre fin au contrat en cours et de réorienter l'entreprise bénéficiaire du marché sur un tronçon de remplacement tout en respectant l'approche (par unité territoriale de développement économique-UTDE) du projet. Au cas où une entente est obtenue entre les deux ministères pour la poursuite des travaux par le MAGEL, le projet pourra relancer l'entreprise bénéficiaire du marché et prendre les dispositions nécessaires pour le suivi.
21. Par ailleurs, pour ce qui concerne la piste reliant Dalaba à Koïn en Moyenne Guinée, le projet y a renoncé sur instruction du MAGEL et l'assurance que le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics allait s'en charger. Ce qui n'est pas effectif à date. Les populations rencontrées et les membres du comité de pilotage qui ont participé à la mission ont plaidé pour la réalisation de ces travaux par AgriFARM HMG. La mission rappelle la pertinence de ce tronçon dans la stratégie du projet pour la valorisation des volumes d'investissement réalisés le long du tronçon à savoir la construction des marchés de collecte et de demi-gros, des centaines d'hectares d'aménagements agricoles. Pour ce faire, la mission recommande au cabinet ministériel du MAGEL une prise de décision ferme et définitive en collaboration avec le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics, sur la poursuite ou non de ces travaux. Cette prise de décision devrait intervenir avant le 31 Janvier 2025 à la suite du comité de pilotage. En l'absence de cette décision d'orientation, le projet est invité à affecter les ressources pour d'autres activités à fort impact prévus dans le DCP.
22. **Financement de l'entrepreneuriat rural et agricole.** La mission rappelle la nécessité des représentants des Institutions de Microfinance (IMF) choisis de siéger au sein des comités de présélection des plans d'affaires MEAR ; ceci pour faciliter la prise de décision par les comités de crédit des IMF partenaires. Il a été convenu du besoin d'élargir le partenariat à d'autres IMF présentes dans les zones d'interventions dont le Crédit Rural. Le partenariat avec les IMF devra aussi prendre en compte le renforcement de capacités de ces dernières (personnels et proposition de produits). La mission a aussi apporté à l'équipe de projet des clarifications de la côte part du FIDA dans le mécanisme de financement des MEAR et recommande de se référer au Costab^[2] et au DCP.
23. **Gestion financière.** L'absence de personnels-clés au sein de la cellule de gestion financière constitue à la fois un frein à la bonne mise en œuvre du projet et un risque constant de transparence et de subsidiarité dans la gestion financière et comptable. Elle recommande de pourvoir aux postes manquants d'ici le 31 janvier 2025, afin d'anticiper tout risque de suspension du projet. Aussi, la mission recommande de revoir les clauses des conventions avec les partenaires pour systématiser les justifications trimestrielles des avances comme condition préalable au renouvellement des demandes.
24. **Passation des marchés.** Le projet AGRIFARM a démontré des pratiques efficaces et transparentes dans la gestion des processus de passation des marchés pour les contrats signés au cours de l'exercice financier de 2024. Les processus et procédures, allant de la préqualification et sélection à la réception des offres et propositions, jusqu'à la signature des contrats, révèlent principalement une cohérence, une équité, un bon rapport qualité-prix, une concurrence, ainsi qu'une efficacité et une réactivité. La mission a noté l'absence du formulaire d'impartialité et de confidentialité complété et signé par chaque membre du comité d'analyse. L'interruption du projet pendant une période de 20 mois a occasionné le retard des travaux de construction par des entreprises contractantes et pour les entreprises de contrôle ainsi que des difficultés dans la gestion des contrats (avec des contrats suspendus, arrêtés ou expirés).
25. **Environnement, changement climatique et PESEC.** Pour éviter les cas de superpositions de projet non compatibles (réserves fauniques, agriculture) observés sur le terrain, il est impératif pour le projet de concilier la cartographie des aires protégées existantes et en cours de

création avec les zones cibles des activités d'aménagement du projet AgriFARM HMG en collaboration avec les services concernés du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). La mission recommande aussi de mettre en place un mécanisme opérationnel de gestion des plaintes (MGP) pour le projet.

26. **PTBA 2025.** La mission a revu avec l'équipe de projet le premier jet du PTBA 2025. Des recommandations et suggestions d'amélioration ont été faites. Il a été convenu que le PTBA révisé et validé par le COPIL soit soumis pour Avis de Non-Objection du FIDA au plus tard le 30 décembre 2024 afin de démarrer son exécution dès Janvier 2025.

27. [\[1\]](#) Entre les préfectures de Dinguiraye et Kouroussa
28. [\[2\]](#) Le costab actualisé en 2021 dans le cadre du financement complémentaire du FIDA11 pour combler le gap de financement du projet.

D. Vue d'ensemble et avancement du projet

29. **Performance d'ensemble**
30. En 2024, le projet a touché 2 235 nouveaux producteurs dont 44,52% de femmes et 39,1% de jeunes (soit 58,9% des objectifs du PTBA 2024) représentant 2 235 ménages (58,9%). Les résultats de 2024 portent le nombre total de bénéficiaires du projet à 11 477 (14,7% de la cible finale) pour le même nombre de ménages correspondants. En prenant en compte la taille du ménage, 80 339 producteurs et leur famille ont bénéficié du projet.
31. Les différentes difficultés conjoncturelles connues par le projet n'ont pas permis de déclencher la plupart des indicateurs du cadre logique. Seuls les indicateurs contribuant aux produits sous l'effet 1 ont été déclenchés. Au niveau du Produit 1.1: « Des aménagements hydro-agricoles sont construits/remis en état et sont gérés ainsi que leur bassin versants de façon durable et adaptée aux changements climatiques », 750 hectares de terres sur 40 000 prévus sont soumis à une gestion résiliente au climat. Au niveau du Produit 1.2 « Des techniques culturales améliorées, d'agriculture intelligente face au climat (Climate Smart Agriculture), sont diffusées pour augmenter les rendements », 4 641 personnes ont été formées aux pratiques et/ou technologies de production. Quant au Produit 1.3 « Les capacités des organisations de base à rendre des services sont développées et/ou renforcées », 75 organisations de producteurs ruraux ont été soutenues, profitant ainsi à 2 254 membres. Ces organisations de producteurs soutenues méritent des appuis additionnels pour assurer une bonne maturité avant la fin du projet. Pour le Produit 1.4 « Les capacités des ménages sont renforcées pour améliorer leur situation nutritionnelle », 1 630 ménages ont reçu un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition. Ces progrès des indicateurs au niveau de l'effet 1 sont drainés par une réalisation physique globale pour la composante 1 de l'ordre de 35% depuis le démarrage du projet. L'exécution physique globale des sous-composantes 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4 est respectivement de 30%, 54%, 74% et 31%.
32. Alors qu'aucun indicateur au niveau de l'effet 2 et ses Produits n'a été déclenché, des progrès sont quand même constatés dans la mise en œuvre des activités. Les actions en lien avec cet effet sont surtout des infrastructures marchandes et des appuis aux micro-entreprises agricoles rurales. En tenant compte du niveau d'avancement des différents travaux et du poids des activités, la composante 2 affiche un taux d'exécution physique (TEP) globale de 66% depuis le démarrage du projet. Les sous-composantes 2.1 et 2.2 présentent des TEP globaux respectifs de 67% et 85%.

Code	Composante	% exécution physique PTBA 2024	% exécution physique globale du Projet
1	Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique	37%	35%
1.1	Aménagements productifs et résilients au risque climatique	34%	30%
1.2	Amélioration de la productivité agricole	73%	54%
1.3	Appui aux groupements de producteurs et aux associations à la base	22%	74%
1.4	Amélioration de la sécurité nutritionnelle	29%	31%
2	Accès aux marchés	29%	66%
2.1	Réhabilitation des infrastructures économiques d'accès aux marchés	37%	67%
2.2	Gestion et maintenance des infrastructures économiques	9%	85%
2.3	Financement du micro-entrepreneariat agricole et rural	33%	0%
3	Coordination du programme et renforcement des acteurs	62%	59%

3.1	Coordination et gestion du projet	64%	
3.2	Suivi évaluation et gestion des savoirs	59%	
3.3	Renforcement des acteurs institutionnels	78%	
Total		41,70%	54,36%

33. Pour le PTBA 2024, au 30 novembre 2024, sur les 112 activités prévues, 30 ont été réalisées et 40 sont en cours pour un taux d'exécution physique estimé à 41,7%. Jugé relativement faible, le niveau d'exécution a été influencé entre autres par i) l'approbation tardive du PTBA 2024 (en juin 2024 par le FIDA) et le retard dans l'obtention de l'Avis de Non-Objection (ANO) sur certaines activités ; ii) la suspension du financement OFID qui limite la coordination dans l'engagement impactant 24,8% du budget de PTBA ; iii) le blocage des conduites dans le cadre de l'aménagement de certains périmètres au titre de la convention UNOPS par les autorités du Port qui continu à perdurer ; iv) l'UGP n'avait pas de signataire habilité jusqu'en avril 2024 ; v) la suspension des comptes du projet de novembre 2022 à juillet 2024.

34. Composante 1. Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique

35. L'objectif visé par cette composante est de renforcer l'agriculture familiale et sa résilience au changement climatique permettant d'augmenter durablement leur production et leur capacité d'adaptation à travers l'aménagement de sous-bassins versants, de plaines et bas-fonds, la diversification de production et de meilleures pratiques nutritionnelles. Au titre du PTBA 2024, les taux d'exécution physique et financière de cette composante s'établissent respectivement à 37 % et 0,21% (sans engagements).

36. Sous-composante 1.1 : Aménagements durables des sous-bassins versants

37. Taux d'exécution physique au titre du PTBA 2024 : 34 % ; Taux d'exécution financière^[1] : 0,90%.

38. L'objectif ici est d'aménager des sous-bassins versants situés à proximité directe des bassins de production pour une meilleure maîtrise de l'eau tout en renforçant les capacités des communautés rurales et des acteurs locaux à gérer durablement les ressources naturelles, et adopter des pratiques agroforestières et agricoles adaptées au changement climatique. Ces actions contribueront à préserver les services écosystémiques bénéfiques pour l'agriculture (via la préservation des forêts communautaires et la gestion des ressources en eau), ainsi qu'à améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des populations.

39. L'aménagement des 40 000 Ha^[2] de sous-bassins versants prévus a enregistré d'importants retards. Avec la reprise récente des activités du projet, on note que le processus de recrutement de trois ONG responsables des activités de cette sous-composante (à savoir GUIDRE, UGVD et ORT), a été finalisé en septembre 2024. Celles-ci ont aussitôt commencé le travail sur le terrain avec l'élaboration participative des plans simplifiés d'aménagement des sous-bassins versants, qui soutiennent les activités de gestion durable des forêts, d'agroforesterie, de jardins et de terrasses^[3].

40. La mission a constaté la participation active des communautés bénéficiaires (cartographie et identification des zones d'intervention prioritaires). A ce jour, les principales réalisations sont : l'élaboration de 27 plans d'aménagement simplifiés des sous-bassins versants sur 25 plans prévues ; la conduite de 13 diagnostics participatifs fonciers des zones à aménager ; la cartographie des 13 sites prioritaires ; la plantation de 1 369 Ha d'arbres fruitiers par les bénéficiaires (femmes, jeunes et personnes à mobilité réduite). Cependant, il convient de ressortir un taux de mortalité important de 60% sur les plantations, dû au non-respect des calendriers agricoles (distribution bientôt tardive de plants), ainsi qu'à un transport et un stockage des plants inappropriés.

41. Les mesures d'accompagnement, ainsi que les actions d'éducation environnementale et de formation dans les sous-bassins versants ont démarré avec la formation de 45 agents de services techniques des préfectures et des cantonaux sur les 60 prévus. Les campagnes de sensibilisation et d'éducation environnementale à travers les radios locales et les écoles des villages situés dans les sous-bassins n'ont pas encore débuté. Toutefois, les conventions de collaboration avec les radios rurales de la zone d'intervention d'AgrIFARM sont en cours de validation.

42. Sous-composante 1.2 : Aménagements des plaines

43. Taux d'exécution physique au titre du PTBA 2024 : 73 % ; Taux d'exécution financière : 0,14%.

44. L'objectif du projet est de construire ou remettre en état 6 000 Ha d'infrastructures de maîtrise de l'eau et de soutenir la création ou la consolidation de 25 Associations des Usagers de l'Eau et de 50 coopératives.

45. Sur un objectif de 6 000 Ha à aménager dans les bassins de production, 5 097 Ha ont été identifiés (soit 85%) et 516 Ha (8,6%) sont en cours d'aménagement sur 5 sites. Ces aménagements comprennent entre autres, la construction de seuils de dérivation, de canaux principaux et secondaires, de clôtures grillagées etc. Les superficies et taux d'exécution physique sont indiqués comme suit : i) Parawi 114 Ha avec 89% ; ii) Malala 89 Ha avec un taux de 90% ; iii) Douka 235 ha avec un taux de 80%^[4] ; iv) Kolloum 18 Ha avec 88% ; v) Songuessa 60 Ha avec 62%. D'autres sites sont en cours d'études avec un total de 3 129 Ha à l'étape de DAO. L'attribution du marché d'aménagement de la marre de Moukidjigué (192 Ha) est en cours. L'aménagement des périmètres de production ouvrent de belles perspectives pour augmenter les rendements des cultures (riz, maïs, cultures maraîchères) au profit des bénéficiaires et pour améliorer considérablement la performance globale du projet.

46. La mission a noté que les bassins de retenue d'eau ou les étangs permanents situés dans les périmètres aménagés pourraient être utilisés pour développer la pisciculture. Une bonne intégration de cette activité dans les systèmes de production agricole permettrait de fertiliser les parcelles grâce à l'utilisation de l'eau et des boues organiques accumulées au fond des étangs qui sont riches en matières organiques nutritives pour les plantes. En ce qui concerne les associations d'usagers de l'eau (AUE), le projet a mis en place des plateformes multi-acteurs (PMA) en eau, qui sont en cours de transformation en associations d'usagers de l'eau et des ressources naturelles (AUE/RN). Aucune activité de sensibilisation ou de formation en gestion des ressources naturelles, y compris l'eau, n'a encore été réalisée auprès de ces AUE/RN. Cependant, un guide méthodologique est en cours de validation pour leur mise en place et leur opérationnalisation.

47. Plusieurs problèmes ont été relevés lors de la visite de terrain : i) la gestion inadéquate des ressources en eau (le manque de réparation à temps des robinets cassés entraînant un écoulement continu et un gaspillage considérable l'eau) en particulier dans les périmètres en cours d'exploitation ; ii) une qualité faible des clôtures grillagées qui pourrait, à long terme, entraîner des intrusions d'animaux dans les périmètres ; iii) le manque d'équipements pour la gestion post-récolte ; et en particulier iv) des aires de séchage trop petites par rapport aux superficies aménagées.
48. **Sous-composante 1.3 : Amélioration de la productivité agricole**
49. *Taux d'exécution physique au titre du PTBA 2024 : 22 % ; Taux d'exécution financière : n.d.*
50. Cette sous-composante a pour objectif d'améliorer la productivité agricole grâce à l'adoption, par les producteurs, de pratiques et/ou technologies de production améliorées.
51. Une convention triennale^[5] a été signée avec SERPROCA pour diffuser les technologies et les bonnes pratiques agricoles identifiées ainsi. L'IRAG bénéficie aussi d'une convention triennale pour assurer la disponibilité des semences résilientes de prébase et de base. À ce titre, 34 conseillers agricoles, 15 techniciens spécialisés (TS) et 5 spécialistes régionaux des cultures ont été sélectionnés et déployés dans les régions de Labé, Boké, Mamou, Faranah et Kankan. Dans le cadre des transferts de technologies améliorées et de bonnes pratiques culturelles auprès des paysans, 27 CEP (3 pour le maïs, 22 pour le riz et 2 pour le niébé) ont été installés dans les périmètres aménagés/en cours d'aménagement au profit de 605 producteurs, dont 27 paysans leaders. Pour la campagne agricole 2024, 63 tonnes de semences de base de riz ont été produites et distribuées par l'IRAG à 22 CEP, touchant 495 producteurs. Concernant la mise en valeur des périmètres déjà aménagés à Parawi, 2 tonnes de riz ont été distribuées à 50 producteurs dont 30 femmes. Des semences de riz de variétés améliorées (tolérantes à la sécheresse, résistantes aux attaques de ravageurs et aux qualités organoleptiques améliorées) telles que CK90, Nankin et Haricot Zabra60 ont été distribuées et utilisées dans les CEP.
52. Les aménagements en cours des périmètres de production offrent de belles perspectives d'augmentation des rendements pour les bénéficiaires. Si les discussions avec les Organisations de Producteurs Agricoles (OPA) évoquent pour l'instant des rendements oscillant entre 900 kg et 1,1 tonne par hectare, cette productivité reste en deçà des objectifs du projet. En effet, outre les défis bien connus liés aux retards dans la distribution des semences et aux changements climatiques, il est essentiel de mettre en œuvre des actions concrètes pour stimuler les rendements tout en promouvant des pratiques agricoles durables et écologiques. Cela appelle à une collaboration accrue entre le SERPROCA et l'IRAG, et à améliorer le planning de distribution des semences pour le reste de la durée du projet.
53. Malgré les efforts de certains bénéficiaires (membres d'OPA) pour produire et mettre à disposition des semences de base aux autres producteurs, des problèmes de disponibilité et d'accessibilité des semences persistent. Il est donc essentiel d'explorer les opportunités de création des micro-entreprise (MEAR) de multiplication des semences et de soutenir davantage les unions de producteurs et les réseaux de producteurs semenciers paysans (existants ou à créer), afin d'améliorer la disponibilité en semences améliorées. Par ailleurs, la mission a noté que les pratiques de diversification agricole ne sont pas suffisamment appliquées dans les CEP et une forte utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques y a également été observée. Bien que des formations sur le compostage à base de résidus de récolte (paille, son de riz, déjections animales, feuilles mortes, etc.) aient été réalisées, celles-ci ont principalement profité aux bénéficiaires des kits de nutrition (semences de riz et de maraîchers, etc.) plutôt qu'aux participants des CEP.
54. La mission recommande d'intégrer des formations sur la santé de sols et au compostage dans les CEP afin de réduire l'usage d'engrais chimiques et d'améliorer la qualité des sols. La création de MEAR de production de bio-intrants (compost végétaux, compost à base de déjections de larves d'insectes, biochar, biofertilisants, oligo-éléments, biopesticides) devraient être explorée, notamment en proximité des zones de concentration des déchets organiques.
55. Au-delà de ces éléments, la nécessité d'anticiper sur les enjeux post-récolte devient primordiale. Les importants périmètres à aménager, tels que Bodié/Parawi (114 ha), Ditinn/Malala (89 ha), Fatako/Douka (235 Ha), Koïn/Koloun (18 Ha) et Koubia/Songouessa (60 ha), soulèvent des questions cruciales en matière de conservation et de réduction des pertes post-récolte. Les récoltes manuelles, nécessitant en moyenne trois jours (une trentaine à cinquante personnes par hectare), exposent les productions à des risques élevés de détérioration en l'absence d'équipements adaptés. De plus, l'enclavement de ces zones limite l'attractivité des services de collecte, et l'implantation d'entreprises de transformation et de stockage. L'absence d'infrastructures adaptées, telles que des magasins et d'aires de séchage proportionnées aux volumes de production attendus constitue un frein majeur à la qualité et à la valorisation des récoltes. La mission suggère au projet d'explorer les opportunités de création de Micro-Entreprises Agricoles et Rurales (MEAR) pour assurer des services à valeur ajoutée tels que le labour, la récolte, le stockage et la transformation. Ces activités, actuellement absentes, pourraient particulièrement intéresser et mobiliser davantage les jeunes et les femmes. Parallèlement, la poursuite de la construction de marchés et la réhabilitation des voies d'accès faciliteront la commercialisation des produits.
56. **Sous-composante 1.4 : Amélioration de la sécurité nutritionnelle**
57. *Taux d'exécution physique au titre du PTBA 2024 : 29 % ; Taux d'exécution financière : 29,94%.*
58. L'objectif est de promouvoir la diversification et l'amélioration des régimes alimentaires des enfants de moins de 5 ans, des mères et des adolescentes, de réduire la prévalence des carences en fer et en vitamine A, et de contribuer à la diminution de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans, notamment le retard de croissance.
59. En plus des différentes activités liées à la nutrition (éducation nutritionnelle via les radios, les CEP, les marchés, etc.), ainsi que le soutien aux micro-entreprises axées sur des produits à haute valeur nutritive, l'UGP avait initialement prévu, dans le PTBA 2024, l'acquisition et la distribution de 1 000 kits nutritionnels. Le retard accusé dans la signature du PTBA 2024 a conduit à l'acquisition et la distribution tardives des kits nutritionnels aux 1 630 personnes (826 femmes, 628 jeunes, 126 personnes en situation de handicap) dans les 15 préfectures ciblées. En collaboration avec l'IRAG et la Chambre Nationale d'Agriculture, l'UGP a tout de même pu acquérir et distribuer : 45 tonnes de semences de riz, 2 tonnes de semences de maïs, 145 kg de semences maraîchères (piment, aubergine, gombo, chou, tomate), 81,5 tonnes d'engrais NPK et 81,5 tonnes d'urée. Les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction et leur appréciation pour les kits nutritionnels reçus qui a renforcé leurs diversifications alimentaires.
60. La signature de contrats avec deux ONG (AGUISSA et MGE) identifiées pour conduire les interventions en matière de nutrition, est en cours. La mission a toutefois relevé des retards dans la validation des offres techniques et financières des différentes ONG au niveau institutionnel. La validation de ces offres est cruciale pour le lancement des activités pertinentes liées au volet nutrition. La distribution tardive des semences (notamment de riz) a retardé les semis. La mission a aussi noté l'absence de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle auprès des bénéficiaires, en raison de la non-signature de la convention entre ces ONG et l'UGP. A titre d'anticipation, sur accord de principe, ces ONG ont déjà entamé une étude diagnostique des pratiques alimentaires dans les zones ciblées par le projet. Les résultats de cette étude

permettront d'élaborer des plans de communication adaptés pour les activités de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle. Compte tenu des retards accumulés dans la mise en œuvre des interventions nutritionnelles, la mission recommande de recentrer les activités initialement prévues sur des priorités stratégiques nutritionnelles.

61. À mi-parcours, des arbres fruitiers (avocatiers, citronniers et papayers) avaient été distribués aux jeunes, et les plants de papaye sont déjà en production, augmentant la disponibilité des fruits à haute valeur nutritive. De plus, sur 143 micro-entreprises^[6] identifiées, seulement 16 MEAR sont dans la transformation dont 7 sont axées sur la transformation des produits à haute valeur nutritive, et leur classification selon les filières nutritionnelles reste à finaliser. L'analyse des bases de données et la sélection des micro-entreprises est toujours en cours de finalisation.
62. **Composante 2. Accès aux marchés**
63. L'objectif de la composante « accès aux marchés » est la réhabilitation d'infrastructures et le financement de micro-entreprises agricoles rurales. Au titre du PTBA 2024, les taux d'exécution physique et financière de cette composante s'établissent respectivement à 29 % et 0,3% (sans engagements).
64. **Sous-composante 2.1 : Marchés et pistes rurales**
65. *Taux d'exécution physique au titre du PTBA 2024 : 37 % ; Taux d'exécution financière : 3,36%.*
66. Au total 4 marchés sont en chantier à savoir : en Moyenne Guinée, un marché de demi-gros (MDG) de Koï à Tougué et des marchés de collecte (MC) de Yembéring à Mali et de Ditinn à Dalaba ; en Haute Guinée, un marché de collecte de Kiniéran à Mandiana.
67. Pour les marchés
68. Le Marché de Demi Gros de Koï a un taux d'avancement de 56%^[7], soit un progrès de 44 points par rapport à la précédente mission de supervision. Un encadrement rapproché du projet et la mise en place d'un système de suivi régulier ont permis à l'entreprise d'atteindre ce résultat. Même si les bénéficiaires sont satisfaits du taux d'avancement depuis la reprise, ils émettent des réserves sur la qualité des matériaux de construction et sur les soudures métalliques de la charpente. En l'absence de forage positif dans le périmètre du marché, un forage positif est en cours d'achèvement en dehors du périmètre à environ 300m. En attendant, le chantier est approvisionné en eau par des tricycles, alors que la finalisation du forage en premier aurait permis de faire des économies de temps et d'argent. L'entreprise fait face à un problème d'organisation et de gestion de chantier avec un remplacement permanent des ouvriers et des ruptures d'approvisionnement. L'absence de planning ne facilite pas le suivi et la gestion des délais et réduit l'efficacité de la mission de contrôle.
69. Le Marché de collecte de Ditinn présente un taux d'avancement physique de 92% avec une bonne qualité des travaux qui a été constatée par les différentes missions de supervision et d'appui qui se sont succédé sur le site. Des travaux confortatifs ont été recommandés au tour du hall de transaction ainsi que l'agrandissement de l'ouverture du portail d'accès au marché. La signature d'un avenant portant sur la construction d'un hangar pour les femmes au niveau du marché de détail adjacent avait été également recommandée par le comité de pilotage mais non encore mise en œuvre.
70. Le Marché de collecte de Yembéring est à un taux d'avancement de 85% identique à celui rapporté par la précédente mission de supervision. Les travaux réalisés sont de bonne qualité et donnent satisfaction aux bénéficiaires. On note une bonne entente entre entrepreneur, bénéficiaires et membres de la Plateforme multi acteurs (PMA). Les travaux sont à l'arrêt du fait du non-paiement d'un décompte soumis depuis plus de six mois, à cause de l'arrêt des décaissements sur le financement OFID.
71. Le Marché de collecte de Kiniéran est à un taux d'avancement de 81% contre 53,5% lors de la précédente mission de supervision. Le chantier a connu plusieurs arrêts à cause de la démobilisation du personnel et des difficultés d'approvisionnement en agrégats. L'échec du forage à plusieurs endroits constitue une préoccupation majeure au niveau de ce chantier. Des problèmes liés aux travaux de terrassement, au positionnement des blocs de latrines, à la clôture grillagée et au besoin d'un planning actualisé ont fait l'objet d'intenses échanges afin d'accélérer les travaux et d'organiser impérativement la réception provisoire du chantier dans les deux mois à venir.
72. Pour les pistes rurales
73. Sur un objectif de réhabilitation de 850 km de pistes rurales et de routes nationales, les travaux ont démarré sur environ 183 km repartis sur 9 tronçons de pistes. Trois ouvrages de franchissement sont également en cours. Les taux d'avancement des pistes rurales sont à divers stades^[8], le plus avancé des travaux à un taux de 47% (Kaouma –ToubaKouta - 21,94 km) et le moins avancé à 7% (RN30--Fello Lamou - 12 km). Pour les ouvrages de franchissement, les réceptions techniques des ponts de Yérandé (6 ml avec un avancement de 80%) et Sangatawol (5 ml avec un avancement de 90%) sont prévues, mais les travaux de raccordement restent à faire. Le pont linéaire de 100 ml sur le fleuve Tinkisso^[9] est 0% d'avancement depuis la signature du contrat. Les travaux de construction du pont de 100 ml sur le Tinkisso ont été arrêtés suite à une demande du MAGEL pour une Maitrise d'ouvrage que le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics souhaite assurer. Les discussions entre Directions Nationales du Génie Rural (DNGR), des Routes Nationales (DNRN) et AgriFARM HMG n'ayant toujours pas abouti. La mission recommande un dernier recours du MAGEL pour que le MITP confirme définitivement, la disponibilité ou non de ligne budgétaire à son niveau pour cet ouvrage. Le MAGEL devra communiquer par courrier la décision finale au FIDA au plus tard le 31 Janvier 2025. Dans le cas où le MITP confirme la réalisation de cet ouvrage sur ses ressources, la mission recommande de mettre fin au contrat en cours et de réorienter l'entreprise bénéficiaire du marché sur un tronçon de remplacement tout en respectant l'approche (par unité territoriale de développement économique-UTDE) du projet. Au cas où une entente est obtenue entre les deux ministères pour la poursuite des travaux par le MAGEL, le projet pourra relancer l'entreprise bénéficiaire du marché et prendre les dispositions nécessaires pour le suivi.
74. Par ailleurs, en attendant l'aboutissement des discussions sur la maîtrise d'ouvrage de la Route reliant Dalaba à Koï d'un linéaire de 133,26 km dont le DAO a été annulé, le projet a déjà identifié un linéaire équivalent dans la zone d'intervention. La convention avec la DNGR est maintenant signée et son opérationnalisation avec la mise à disposition des engins roulants et autres équipements devrait permettre d'accélérer la cadence du suivi/contrôle des travaux et d'améliorer la qualité des ouvrages.
75. **Sous-composante 2.2 : Dispositifs de gestion des infrastructures**
76. *Taux d'exécution physique au titre du PTBA 2024 : 9 % ; Taux d'exécution financière : n.d.*
77. Le dispositif de gestion et de maintenance des infrastructures économiques n'a pas évolué par rapport à la dernière mission de supervision et d'appui. La forte sensibilisation faite par les ONG en charge de l'ingénierie sociale a été confirmée par les acteurs rencontrés. L'identification des personnes devant animer ces structures est faite mais les activités de formation n'ont pas été déroulées. Il a été confirmé que les PMA et les conseils communaux ont été associés à toutes les étapes du processus d'identification, de programmation et de mise en œuvre des

infrastructures. A date, 35 comités villageois d'entretien des pistes rurales (CVEP) sont mis en place le long du linéaire des pistes en cours de réhabilitation. Toutefois, ces structures n'ont pas reçu de formation et n'ont pas réalisé d'activités en raison de l'arrêt prolongé des chantiers. La signature de la convention avec la DNGR devrait permettre à celle-ci de programmer et de dérouler la formation des comités de gestion avec la reprise prochaine des travaux. Cette formation permettra de réunir l'ensemble des représentants des usagers à travers les comités mis en place pour définir les modalités de mise en place des barrières de pluies, des mécanismes de renouvellement des équipements d'entretiens, etc. Au total, 26 PMA marchés sont mises en place. Ces PMA installées n'ont pas reçu de formation ni d'équipements au moment de cette mission^[10].

78. Sous-composante 2.3 : Financement de l'entrepreneuriat rural et agricole

79. Taux d'exécution physique au titre du PTBA 2024 : 33 % ; Taux d'exécution financière : 0,44%.

80. La sous-composante 2.3 « Financement de l'Entrepreneuriat Agricole et Rural » du projet AgriFARM HMG vise à soutenir 2 000 microentreprises, incluant des exploitations agricoles familiales, des coopératives, des groupements et des sociétés, dont 700 seront dédiées à des activités de transformation des aliments à haute valeur nutritive.
81. Le projet a progressé depuis son redémarrage avec la présélection de 145 plans d'affaires, la signature de convention avec deux institutions de microfinance (IMF) notamment AKIBA Finance et FASEF pour le financement des MEAR. Les taux d'intérêt proposés par les IMF sont compétitifs, avec respectivement 1,5% et 2% pour le financement du fonds de roulement et de la production, soit une moyenne inférieure de 1,5 point à celle du marché. De plus, les délais de traitement des demandes de crédit ont été fixés à 15 jours maximum, ce qui est particulièrement encourageant.
82. Bien que les IMF partenaires ne soient pas encore implantées dans toutes les zones du projet, elles prévoient de mettre en place des points de retrait et des kiosques pour faciliter l'accès des bénéficiaires aux services financiers. Des recrutements et des formations supplémentaires sont aussi prévus pour garantir un déploiement efficace et optimiser les taux de remboursement.
83. Une analyse approfondie d'un échantillon de plans d'affaires a révélé quelques éléments à renforcer pour des objectifs de pérennisation. Dans ces plans d'affaires, en ce qui concerne la production, qui repose sur une productivité attendue par hectare, il est crucial qu'ils incluent une stratégie claire d'approvisionnement en semences (types et variétés de semences attendues). Cet élément est fondamental pour sécuriser à long terme tant la production que la productivité. De plus, les plans d'affaires manquent de profondeur dans leur analyse concurrentielle. Au-delà de l'analyse SWOT, qui constitue une partie intégrante de leur structure, il est nécessaire d'explorer davantage les dynamiques du marché et les forces en présence, qui ne sont pas chiffrées, surtout en ce qui concerne la demande. Enfin, l'absence de projections sur les intérêts financiers dans les plans d'affaires complique l'évaluation de la rentabilité nette. Sans ces projections, il devient difficile d'apprécier pleinement l'impact des coûts financiers cumulés sur la viabilité économique des projets. A la rencontre de certains MEAR, il a été ressenti un besoin d'appropriation de ces plans ainsi qu'une formation dans ce sens-là qui leur permettrait d'être plus résilients.
84. Lors des échanges avec les acteurs, il est revenu l'importance d'impliquer en amont les représentants des IMF dans le processus de présélections de plans d'affaires afin de rationaliser et réduire les délais d'approbation des lignes de crédits au niveau des comités de crédit qui font un deuxième screening (analyse projet et visite terrain) avant validation des dossiers. D'un autre côté, il serait important pour les partenaires d'avoir un accord de niveau de service qui permettra de maintenir un niveau de service accru par le partenaire et de suivre les dossiers à chaque étape de processus d'approbation.
85. Avec l'engagement déjà pris par les deux IMF, il serait judicieux d'augmenter le nombre d'IMF partenaires pour réduire le risque d'absorption prématurée du budget avant la fin du projet. Des discussions avec les MEAR et les OPA ont révélé que beaucoup possèdent déjà des comptes chez Crédit Rural Guinée, une IMF non sélectionnée par le projet mais qui compte près de 800 000 adhérents et plus de trente ans d'expérience et investit 30% de son budget à l'agriculture avec des relations avec les acteurs de la chaîne de valeur agricole. Cela représente une opportunité significative pour élargir le réseau de partenaires financiers.

86. Environnement et changement climatique

87. AgriFARM HMG contribue à l'adaptation au changement climatique et à la gestion des ressources, principalement grâce aux activités de sa composante 1. Au 31 octobre 2024, les résultats obtenus incluent : i) des séances de sensibilisation directe sur les enjeux environnementaux et climatiques auprès de 45 agents préfectoraux et cantonaux, désignés par les différentes autorités locales ; ii) l'aménagement de 536 Ha de bassins de production, dont une partie est déjà exploitée par les bénéficiaires, iii) l'identification de plateformes multi-acteurs en gestion de l'eau, en cours de transformation en Associations d'Usagers de l'Eau et des Ressources Naturelles (AUE-RN), pour assurer la gestion durable de ces ressources ; iv) la réalisation des cartographies participatives sur les sous-bassins versants et des terroirs villageois ; vi) la formation de 4 641 personnes (dont 799 femmes et 457 jeunes) aux pratiques de production durable et résiliente au climat via les CEP, vii) la production et la distribution des semences améliorées (riz, maïs, niébé) aux CEP par l'IRAG, lesquelles ont été positivement appréciées par les bénéficiaires pour leur rendement.
88. Malgré les différentes réalisations, des défis subsistent pour l'adoption des pratiques d'adaptation au changement climatique. Il s'agit entre autres de i) une faible intégration des thématiques liés à la diversification agricole dans les CEP, avec une prédominance de monocultures (notamment le maïs) et une rotation limitée pour le riz ; ii) des techniques de conservation des sols, de gestion intégrée des ravageurs et de gestion de la fertilité des sols (application des engrais, biofertilisants, composts) insuffisamment développées ; iii) le non-respect du calendrier agricole dans les CEP ; iv) une faible capitalisation des données technico-économiques, climatiques et environnementales pour le suivi des CEP. De plus, les activités d'ingénierie sociale (gestion, exploitation et entretien des infrastructures telles que les marchés de demi-gros et les centres de collecte) n'intègrent pas encore les aspects environnementaux notamment la gestion et valorisation des déchets. Ces éléments devraient être abordés dans les futures séances de sensibilisation, d'autant plus que les déchets organiques peuvent contribuer significativement à la production de composts améliorés.

89. Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC)

90. AgriFARM HMG est classé en catégorie « B » pour les risques environnementaux et sociaux, et en catégorie « modéré » pour les risques climatiques. Le CGES a été finalisé, et deux groupes^[11] WhatsApp, composés chacun de 32 membres, ont été créés pour inclure des représentants des bénéficiaires et des parties prenantes dans le cadre du mécanisme de gestion des plaintes (MGP). Cependant, la mission a constaté que ces groupes WhatsApp étaient inactifs et non animés, et qu'aucun échange de plaintes n'y avait été observé. Il est donc impératif de finaliser la rédaction et rendre opérationnel le mécanisme de gestion des plaintes opérationnel pour le projet. Une convention a été signée avec chaque institution^[12] de construction pour la réalisation des études d'impact environnemental et social (EIES) et avec l'Agence Guinéenne d'Évaluation Environnementale (AGEE) pour la validation et certification de ces études.

91. Au titre du PTBA 2024, il a été réalisé, les études techniques (APS, APD, DAO et EIES) pour 3 233 ha dont 3 128 ha en phase de DAO soit 97%, 105 ha (3%) en phase d'identification et de sécurisation. Au total, trois DAO ont été élaborés et sont en cours d'amendement dont un (1) DAO pour 2 134 ha sous financement BADEA. À ce jour, 14 EIES ont été réalisées et 10 certifiées concernant divers projets d'aménagement ainsi que la réhabilitation de pistes rurales et de marchés de demi-gros et de marchés de collecte. Les 4 études restantes sont en cours de validation. La mission a constaté la suspension des activités sur le site de Sabouyah (dans la préfecture de Mamou en Moyenne Guinée) à la suite de l'arrêté ministériel (A/2022/2326/MEDD/SGG) classant 198 sur 228 Ha de ce site comme aire protégée dans le cadre du nouveau Parc National de Pinselli-Soyah-Sabouyah. Seuls 30 Ha, hors zone protégée, restent disponibles pour aménagement par le projet. D'une part, il est recommandé de réaliser une partie des activités sur les 30 Ha restants. D'autre part, la mission recommande au projet de : i) diligenter immédiatement une mission conjointe avec la Direction nationale du Génie Rural (DNGR) pour apprécier la faisabilité de remplacement des 198 Ha sur un autre site à Kegneko dans la même préfecture ; ii) de proposer conjointement, des scénarii de solutions alternatives avec l'incidence financière pour Avis de non-objection du Ministère de tutelle et du FIDA. A cet effet, une planification spatiale intégrée (cartographie), incluant les aires protégées existantes et en cours de création et les zones cibles des activités d'aménagement, est essentielle pour réduire le risque d'implémentation des activités dans les zones protégées. Enfin, les conflits liés à l'intrusion des animaux sur les périmètres en cours d'aménagement, demeure une préoccupation majeure. Il est donc crucial de renforcer les clôtures avec la plantation de haies vives pour prévenir les intrusions de bétail et protéger les récoltes.

92. Genre et inclusion sociale

93. Les quotas de bénéficiaires définis (30% de femmes et 40% de jeunes) devraient permettre d'assurer une inclusion de ces couches dans toutes les activités du projet. Avec ses partenaires de mise en œuvre, le projet contribue à réduire les inégalités entre les sexes et favoriser l'inclusion sociale (y compris des personnes en situation de handicap). Par le biais de ses partenaires, la MGE, AGUISSA et la CNOGP, l'UGP contribue au renforcement du leadership et l'autonomisation des femmes et des jeunes à travers la formation. Les activités du projet AgriFARM-HMG convergent vers l'inclusion sociale des couches vulnérables dans les actions du projet. Le projet mène plusieurs actions visant à favoriser l'inclusion des femmes et jeunes telles que les financements à coûts partagé de 2000 micro-projets portés par les jeunes et femmes, l'agroforesterie, les renforcements de capacité, leur responsabilisation dans les structures.

94. La mission a constaté que la stratégie de ciblage du projet est bien conduite grâce à l'appui des conseillers de la CNOGP et SERPROCA dans les CEP et les périmètres aménagés dans les zones du projet. Les actions liées à la nutrition ont effectivement ciblé les femmes cheffes de ménage (50% des personnes). L'inclusion sociale est également prise en compte car les actions de nutrition ont aussi bénéficié aux personnes en situation de handicap (e.g. Songoussa).

95. Suivi-évaluation gestion des savoirs et communication

96. Le dispositif de suivi évaluation rend compte régulièrement du niveau d'avancement du projet. Sa contribution à la prise de décisions a été éprouvée par les changements qui ont affecté le fonctionnement normal du dispositif à travers la démission de certains assistants suivi et évaluation (ASE), le recrutement du responsable suivi et évaluation (RSE) et l'ASE de Kankan comme respectivement coordinateur national et coordinateur adjoint. Des dispositions ont été prises pour remplacer ces cadres. Le niveau de mise à jour de la base de données est satisfaisant mais des risques de double comptage des bénéficiaires persistent car les codes QR d'identification des bénéficiaires ne sont pas suffisamment exploités.

97. Bien que les activités de communication et gestion des savoirs aient été impactées par le départ du responsable de communication pendant la période de crise institutionnelle, la coordination a maintenu des échanges permanents avec les acteurs de mise en œuvre et les populations bénéficiaires à travers des outils de communication numérique comme des groupes WhatsApp, la page Facebook (suivi par 865 personnes) et le site web.

98. La mission note des avancées en termes de structuration des actions de communication à travers l'élaboration de la stratégie de communication de gestion des savoirs qui définit : i) les messages-clés déclinés suivant les cibles spécifiques ; ii) les canaux et outils de communication ; iii) les cibles (principales et secondaires) ; et iv) le plan d'action budgétisé des activités de communication et des gestions des savoirs en lien avec les axes stratégiques identifiés. Le projet dispose des acquis à capitaliser et à mettre à l'échelle en termes d'ingénierie sociale, de prise en compte de la dimension sociale dans les aménagements hydroagricoles, de partenariats opérationnels, etc.

99. Pilotage et exécution administrative

100. La nouvelle équipe de coordination et de mise en œuvre a su impulser une nouvelle dynamique de reprise des activités du projet et une remobilisation progressive des partenaires de mise en œuvre. Malgré les efforts fournis, des défis persistent avec la vacance de 5 postes^[13] au sein du projet et les décaissements de ressources sur OFID et BADEA. Le personnel du projet est régulièrement évalué sur une base annuelle. Il est prévu au DCP, une assistance technique au MAGEL pour améliorer son dispositif de suivi et évaluation et le suivi des projets. La mission recommande de considérer la prise en charge partielle d'une personne ressource, qui pourra à temps partiel accompagner le MAGEL d'une part dans le traitement diligent des projets aussi bien du FIDA que d'autres partenaires, et d'autre part dans le suivi rapproché des interventions du FIDA en République de Guinée.

101. Pour anticiper sur l'achèvement du projet en 2026, la mission a recommandé au projet d'élaborer un plan clair et actualisé de désengagement et pérennisation sur tous les aspects du projet et le soumettre au FIDA pour avis au plus tard le 31 mars 2025.

102. Gestion financière

103. L'objectif de la mission était d'évaluer l'efficacité de l'exécution administrative et financière du projet AgriFARM HMG en Guinée, tout en s'assurant d'une gestion rigoureuse des ressources et d'une transparence accrue dans les opérations. Dans un contexte marqué par divers défis et des contraintes ayant freiné une exécution optimale, la mission a constaté des efforts encourageants du projet.

104. Le taux global de décaissement s'élève à 49,10 %, soit 29,63 millions USD sur un montant mobilisé de 60,35 millions USD, un résultat inférieur aux attentes reflétant aussi bien l'effet des facteurs exogènes et endogènes au projet.

105. Les départs du Responsable Administratif et Financier (RAF) et d'un Assistant Comptable ont fragilisé la gestion financière, ont réduit la fiabilité des données et retardent l'intégration du référentiel SYCEBNL. Des retards dans la mise à jour de la comptabilité et des rapprochements bancaires sont observés. Cette situation, combinée à une concentration des responsabilités au niveau des assistants comptables régionaux et du RAF intérimaire, expose le projet à des vulnérabilités liées au contrôle interne.

106. L'accord avec l'UNOPS n'est pas pleinement aligné sur l'accord de financement, mais respecte les règles de collaboration entre agences des Nations Unies en termes de reporting. En outre, certains partenaires ayant reçu des avances n'ont pas fourni de justification depuis plus d'un

an. Parmi eux, le SERPROCA, qui présente encore des avances non justifiées, a toutefois reçu un nouvel acompte en 2024.

107. Il est également recommandé au projet d'assurer un suivi périodique des fonds de garantie mis à disposition du FASEF dans le cadre du Mécanisme COVID-19 de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF), mis en œuvre par AgriFARM HMG. Les résultats de chaque suivi doivent être communiqués au FIDA. Ce processus doit commencer immédiatement, avec un premier retour attendu dans les plus brefs délais et impérativement avant la fin de l'année 2024.
108. Enfin, parmi les 20 recommandations issues des missions précédentes, seules 4 ont été pleinement mises en œuvre, tandis que d'autres restent à finaliser. Pour garantir la durabilité des résultats, il est indispensable de stabiliser avant la fin janvier 2025 l'équipe financière, d'accélérer la mise en œuvre des outils de gestion, de renforcer les contrôles internes et de consolider les partenariats conformément aux exigences contractuelles. Ces efforts permettront d'améliorer l'efficacité globale du projet et d'atteindre les objectifs de développement visés.
109. **Passation des marchés**
110. SECAP : Le projet n'a pas intégré les interventions de PESEC dans ses processus de passation de marchés. Ainsi, la mission recommande que l'unité de passation des marchés collabore avec des spécialistes en environnement, genre et inclusion afin d'incorporer un plan de mise en œuvre et des moyens de vérification dans les documents d'appel d'offres. Cela faciliterait l'évaluation des interventions du PESEC. La mission recommande aussi d'utiliser les dossiers d'appel d'offres types du FIDA pour les marchés allant aux seuils de passations d'appel d'offres international.
111. Planification des achats et conservation des dossiers : Le plan de passation des marchés dans OPEN est établi sur la base d'une bonne catégorisation des activités et d'un calendrier raisonnable pour le processus de passation des marchés, aligné sur les objectifs du PTBA 2024. Cependant, quelques insuffisances ont été observées. Il s'agit i) du retard pour lancer le processus de passation des marchés de quelques activités ; et ii) la manque d'une stratégie adéquate pour la préparation du Plan de Passation des Marchés (PPM) pour bien regrouper des marchés ayant les caractéristiques similaires. Toutes les activités de passation des marchés sont enregistrées dans le système OPEN. Cependant, le responsable de passation des marchés doit mettre à jour le système en temps opportun à chaque étape de la passation des marchés, comme l'exige le système.
112. Progrès de la mise en œuvre du PPM: La mission a constaté une certaine lenteur dans la mise en œuvre du PPM, attribuable à l'interruption du projet pendant une période de 20 mois. Il est recommandé à l'UGP de reporter dans le PPM 2025, les activités dont l'exécution au cours de cette année fiscale semble irréalisable. À la date de la mission, seulement 16 contrats ont été signés pour cette année 2024, résultat des difficultés qui dépassent la responsabilité de l'unité de passation des marchés. Pour améliorer l'efficacité du processus de passation et de suivi des marchés, la mission recommande de pourvoir dans un très bref délai au poste de Responsable de passation des marchés.
113. Gestion des contrats et Outil de suivi des contrats (CMT): La gestion des contrats présente des lacunes, notamment l'absence de rôles et responsabilités clairement définis pour le projet AGRIFARM dans la phase de gestion des contrats, ainsi que pour le suivi et l'évaluation, particulièrement durant la période de 20 mois. Il est recommandé que le projet élabore un plan global de gestion des contrats, précisant clairement les rôles et responsabilités de chacun. Le CMT n'est pas régulièrement mis à jour. Un examen du CMT par rapport aux dossiers de passation des marchés indique que certains contrats sont terminés et clôturés. Par ailleurs, il a été constaté que certaines activités ont été suspendues ou retardées au cours de l'exécution, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la mise en œuvre globale du projet. La mission recommande de prévoir un avenant sans coût pour ces contrats de travaux et les services de conseil associés, afin de permettre l'achèvement complet de ces travaux avant la clôture du projet.
114. [1] Pour les TEF présentés, il n'y a pas d'engagements inscrits pour l'année 2024. Celles des années antérieures devraient être rapportées en fin de chaque année, notamment pour la partie non encore réalisée (contrat non encore exécuté à 100%). Cela n'a malheureusement pas été fait, bien que le logiciel le permette, et qu'il existe des engagements (contrats signés) non échus, datant de plus d'un an.
115. [2] 16 650 ha de gestion durable des forêts existantes, 12 950 ha d'agroforesterie dans les tapades et jardins, 7 400 ha de plantations d'arbres fruitiers
116. [3] En cours de finalisation par l'ONG GUIDRE
117. [4] Les conduites pour ce site sont bloquées au Port Autonome de Conakry depuis plus de 12 mois, malgré les démarches entreprises par la tutelle technique et UNOPS.
118. [5] Renouvellement annuel sur la base de performance satisfaisante.
119. [6] La cible est 700
120. [7] Le Bloc administratif, la boutique d'intrants, la menuiserie métallique ainsi que la clôture sont bien avancées.
121. [8] i) RN30 - Fello Lamou (12,00 km) 7% ; ii) RN - Kansagui- koin (6,600 km) 36% ; iii) Yembéring centre - Gaya 20 km 28% ; iv) Kaboukariah - Commune Urbaine de Dinguiraye 40,50 km 54% ; v) Toubakouta - Frontière Sénégal (23,760 km) 40,82% ; vi) Kaouma - Toubakouta (21,94 km) 47% ; vii) Commune urbaine Mali – Gaya 21,70 km 44,96 % ; viii) Route Gaya – Madina Wora 18,216 km 39,86% ; ix) Doungui RN8 – du PK 20 au PK 38 +350 avec 30 %.
122. [9] Entre les préfectures de Dinguiraye, Kouroussa en Haute Guinée
123. [10] L'UGP a enclenché le processus d'acquisition des kits d'entretien pour mise à disposition aux CVEP. Le DAO a reçu l'ANO du FIDA en novembre 2024 ; la publication est faite et l'ouverture des plis est prévue fin décembre 2024.
124. [11] Un dédié à la Moyenne-Guinée et un autre à la Haute-Guinée
125. [12] GMP Sarl, CIRA, GUIDE S.A, GD Sarl, UNOPS, BERCA
126. [13] Le RAF, l'auditeur interne, le Comptable antenne Labé, l'Assistant Suivi-évaluation antenne Labé et le-Responsable Passation des marchés.

E. Exécution du projet

a. Efficacité en matière de développement

Efficacité en matière de développement

Efficacité

Note: 3

Notation précédente: 4

Justification de la note

127. Avec un niveau d'exécution globale autour de 54,36% après 6 ans de mise en œuvre, l'efficacité du projet a été sérieusement impactée par la crise institutionnelle prolongée (2022 à 2024) qui a touché la coordination et le personnel. Bien que la nouvelle équipe fournisse des efforts d'accélération pour améliorer le résultat, le délai restant au projet et la capacité des entreprises à honorer les engagements dans les délais contractuels seront des défis majeurs à surmonter. Suivant la théorie du changement, l'atteinte des objectifs finaux de changement de condition de vie des bénéficiaires est hypothéquée si les marchés devant créer des opportunités économiques ne sont pas suffisamment exploités durant la vie du projet.

Analyse du cadre logique et principaux problèmes d'efficacité

128. A date, le niveau d'exécution globale du projet est estimé à 54,36%, soit une amélioration de 11,13% depuis la revue à mi-parcours de 2022. A un moins de deux ans de la fin du projet, ce taux est jugé très faible, il s'explique par plusieurs défis liés au contexte national et international dont entre autres i) la pandémie de Covid-19, ii) les changements institutionnels au sein du pays qui a entraîné des changements majeurs dans les approches de suivi des projets et la mise en œuvre des activités, iii) les retards considérables dans le recrutement de remplaçants pour le personnel-clé mis à la retraite (de 2022 à 2024), la suspension du financement OFID qui limite la capacité d'engagement des activités et l'avancement des travaux en cours. Par composante, l'exécution globale est estimée à 34,76% pour la composante 1, à 65,55% pour la composante 2 et à 59,31% pour la composante coordination.

129. Pour les travaux d'aménagement qui se sont poursuivis durant la période de crise institutionnelle, la mission a relevé des impacts indirects signalés par les populations bénéficiaires des aménagements des périmètres sous convention UNOPS.

130. Suite aux ouvertures des drains et des canaux de canalisation dans les périmètres de Malala Djiguiya (Ditinn), de Parawi (Bodié) et de Douka (Fatako), des villages ont été épargnés des inondations qui étaient récurrentes et 121 ha de terres agricoles ont été récupérées et mises en valeur par les populations riveraines au titre de la campagne 2024 avec l'appui du projet. Cependant, sur ces superficies exploitées, les récoltes seraient impactées par les arrêts précoces de la pluie. D'où la nécessité d'accélérer les volets irrigation de ces sites pour profiter aussi de la culture de contre saison.

131. Concernant les produits : depuis la reprise, les principales réalisations portent sur : i) la mise à disposition de 63 tonnes de semences de base de riz, l'installation de 27 CEP dans 27 communes pour 605 apprenants (soit 21,68% du PTBA) dont 27 paysans leaders, 169 femmes (27,9%) et 181 jeunes (29,9%). Ce qui porte à 4 641 le nombre de personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production (15,47%) dont 17,2% de femmes et 9,8% de jeunes (produit 1.2) ; ii) l'acquisition et distribution de kits de nutrition en faveur de 1 630 bénéficiaires, dont 50,67% de femmes, 7% de personnes à mobilité réduite et 38,52% de jeunes (produit 1.4).

132. Avec le rythme de reprise, le projet a une opportunité de livrer certaines infrastructures de production, de désenclavement et de commercialisation à quelques mois de son achèvement. L'ingénierie sociale d'exploitation des sites pourrait ne pas avoir suffisamment de temps. En conséquence, la mission note l'évidence que les hypothèses formulées à la conception et confirmée à la RMP n'ont pas été respectées.

Axe de développement

Ciblage et portée

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

133. Les partenaires de mise en œuvre continuent dérouler la stratégie genre et inclusion sociale du projet sous la supervision des coordinations régionales (antenne Labé et antenne Kankan) qui sont les points focaux genre et inclusion sociale du projet. Les efforts de AgriFARM convergent vers l'inclusion sociale des couches vulnérables dans les actions mise en œuvre. Il a été noté que les appuis, notamment en matière de nutrition ont pris en compte le critère de vulnérabilité des bénéficiaires. Les appuis sont effectivement orientés vers les populations ciblées et sont positivement appréciés par ces dernières.

Principaux problèmes

134. La portée du projet reste en deçà des cibles. Malgré la période d'arrêt des activités, le projet a mis en œuvre des activités ayant bénéficié à 2 235 personnes en 2024 soit 59% de la cible annuelle. Depuis le démarrage effectif du projet, les actions du projet ont touché 11 477 ménages (soit 14,7%^[1] de l'objectif global du projet).

135. Le démarrage des activités liées aux aménagements des bassins versants et la livraison imminente de certains marchés agricoles et l'exploitation des périmètres aménagés permettront de toucher la majorité des bénéficiaires souhaités.

136. Des efforts sont multipliés pour favoriser l'inclusion des femmes et jeunes (financements à coûts partagés de 2 000 micro-projets portés par les jeunes et femmes, l'agroforesterie, renforcement de capacités, leur responsabilisation dans les structures de gestion).

137. ^[1] Sans double comptage, les bénéficiaires du projet sont comptés autour des appuis suivants : (jardins de case / tapades et les champs extérieurs sur coteaux, les aménagements des périmètres agricoles, les marchés de collecte et demi-gros et les routes/pistes à réhabiliter). Au moment de la mission, étant donné que les travaux en cours ne sont pas réceptionnés provisoirement et les aménagements/infrastructures mises en service, le dispositif de S&E ne peut comptabiliser de bénéficiaires sur ces travaux en cours. Le nombre augmentera avec la réception provisoire et la mise en service de plusieurs travaux à des stades avancés. En plus, vu le niveau de maturité des marchés (contrats d'infrastructures, les BV), la mission a recommandé la mise en service des premiers marchés au cours du premier trimestre 2025.

Égalité des sexes et participation des

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

138. Avec ses partenaires de mise en œuvre, le projet contribue à réduire les inégalités entre les sexes et favoriser l'autonomisation des femmes et l'inclusion sociale (y compris des personnes en situation de handicap). A ce jour, 7 704 femmes ont bénéficié des services promus ou appuyés par AgriFARM. La plupart des actions menées par le projet et ses partenaires garantit la participation des femmes dans le processus de décision concernant les interventions du projet dans leurs localités ; elles participent ainsi aux échanges portant sur les options d'aménagements et sont membres actifs des plateformes multi-acteurs (PMA).

Principaux problèmes

139. Par le biais de ses partenaires (la MGE, l'AGUISSA et la CNOGP), l'UGP contribue au renforcement du leadership et à l'autonomisation des femmes et des jeunes à travers des formations ciblées. La mission a constaté que le projet poursuit les efforts en faveur de l'autonomisation des femmes. En plus des kits de nutrition et de la plantation d'arbres fruitiers (avant RMP), le projet a fourni 11 700 rouleaux de grillages pour sécuriser les tapades^[1]/jardins de case gérés le plus souvent sous la responsabilité des femmes. Ces tapades contribuent à la nutrition des familles et constituent une source de revenu complémentaire pour ces femmes (vente de l'excédent des produits maraichers). Avec le récent recrutement des IMF pour l'appui au financement des MEAR, le projet poursuivra les actions visant l'autonomisation des femmes. Pour illustration, le projet prévoit de subventionner à hauteur de 100% les femmes dont les microprojets sont axés sur l'agroforesterie (acquisition de plants d'arbres fruitiers) et la transformation d'aliments à haute valeur nutritive.

140. La mission a néanmoins constaté une faible représentativité des femmes parmi les apprenants des CEP (par exemple 3 femmes sur 23 apprenants dans un CEP à Bodié, aucune dans le CEP à Songouessa). Ainsi sur les 27 CEP en cours, on dénombre 169 femmes sur un total de 605 apprenants (soit environ 30%). L'UGP en accord avec ses partenaires lancera en 2025, des mini-CEP féminins.

141. La mission remarque que dans certaines zones ciblées, les femmes ne prennent la parole qu'en présence de des hommes, ou laissent ces derniers prendre la parole dans des contextes publics. Il y a donc encore plus à faire pour augmenter la prise de décision des femmes dans leurs ménages et leurs communautés. Les activités GALS^[2] seront importantes pour atteindre cet objectif. L'approche GALS pourrait aussi booster les capacités des membres des groupements, notamment ceux qui n'ont pas de vision économique et entrepreneurial claire ou qui sont en situation d'illettrisme.

142. ^[1] En milieu rural en Guinée les tapades sont traditionnellement exploités par les femmes pour subvenir à la sécurité alimentaire de leur famille et générer des revenus complémentaires grâce à la vente de leur production excédentaire (cf. DCP AgriFARM).

143. ^[2] Gender Action Learning System (GALS) <https://www.ifad.org/en/w/publications/how-to-do-note-integrating-the-gender-action-learning-system-in-ifad-operations>

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Renforcement du leadership féminin à travers GALS Animer les sessions de formation GALS et Renforcer la mise en pratique de ces compétences acquises lors des formations.	UGCP	06/2025
Amélioration de la participation des femmes dans les CEP Accélérer l'installation des mini-CEP féminins	UGCP	

Productivité agricole

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

144. Les rendements actuels enregistrés auprès des Organisations de Producteurs Agricoles (OPA), oscillent entre 900 kg et 1,1 tonne par hectare pour le riz et de 1 à 1.5t/ha pour le maïs, ce qui restent inférieurs aux objectifs du projet (1,75 t/ha et 1,85 t/ha respectivement pour le riz et le maïs). La maîtrise de l'eau, les technologies et les bonnes pratiques agroécologiques ne sont pas suffisamment promues dans les champs écoles paysans (CEP). Le système de suivi et évaluation n'a pas encore été en mesure de récolter les données annuelles par ménage en raison de la non-finalisation des travaux d'aménagement des périmètres de production et des activités d'agroforesterie, des MEAR et de diversification agricole. Toutefois, les bénéficiaires ont confirmé l'augmentation de leur rendement.

Principaux problèmes

145. L'augmentation de la productivité devrait découler i) d'une meilleure disponibilité des ressources en eau (grâce à l'aménagement des bassins de production, aux plantations des bassins versants, ainsi qu'au renforcement des capacités de gestion des périmètres irrigués) ; ii) de l'adoption de pratiques agricoles durables, plus performantes et résilientes face au changement climatique (renforcement des compétences dans le cadre des CEP : formations, parcelles de démonstration, appui-conseil).

146. Pour le partenariat avec SERPROCA et IRAG, 34 conseillers agricoles, 15 TS et 5 spécialistes régionaux des cultures ont été déployés dans les régions du projet. Vingt-sept CEP ont été installés dans les périmètres aménagés/en cours d'aménagement au profit de 605 producteurs. Des semences de riz de variétés améliorées (tolérantes à la sécheresse, résistantes aux attaques de ravageurs et aux qualités organoleptiques améliorées) telles que CK90, Nankin et Haricot Zabra60 ont été distribuées et utilisées dans les CEP. Les aménagements en cours offrent de belles perspectives d'augmentation des rendements. Les OPA évoquent des rendements entre 900 kg et 1,1 tonne par hectare, en deçà des objectifs du projet. Il est essentiel de renforcer la collaboration avec SERPROCA et IRAG, pour des actions concrètes stimulant les rendements tout en promouvant des pratiques agricoles durables et écologiques. Aussi, faut-il améliorer le planning de distribution des semences.

147. Le principal défi des CEP reste de promouvoir la bonne utilisation des engrais organiques et des biofertilisants, ainsi que la protection des cultures (rotation des cultures, biocontrôle, biopesticides et usage raisonné des produits phytosanitaires). La mission a été surprise de

certaines pratiques phytosanitaires constatées sur le terrain. Bien que des formations sur le compostage à base de résidus de récolte (paille, son de riz, déjections animales, feuilles mortes, etc.) aient été organisées, elles ont principalement profité aux bénéficiaires des kits de nutrition, et non aux participants des CEP. Il serait donc judicieux de mettre en place des formations spécifiquement dédiées aux apprenants des CEP sur la santé des sols et les techniques de compostage.

148. La promotion de micro-entreprises agricoles spécialisées dans la production de bio-intrants (compost végétal, compost à base de déjections de larves d'insectes, biochar, biofertilisants, oligo-éléments, biopesticides) pourrait également être envisagée, en particulier dans les zones proches des sources de déchets organiques comme les marchés. En dépit des efforts de certains bénéficiaires, notamment des membres d'OPA, pour produire et fournir des semences de base aux autres producteurs, des difficultés de disponibilité et d'accessibilité des semences persistent. Il est donc essentiel d'explorer les opportunités de création de micro-entreprises agricoles dédiées à la multiplication des semences et de soutenir les unions et réseaux de producteurs semenciers paysans (existants ou à créer) pour renforcer l'approvisionnement en semences améliorées.
149. L'amélioration de la qualité des productions agricoles sera poursuivie à travers : i) un transport plus rapide des produits vers les marchés grâce à la réhabilitation de pistes rurales et au désenclavement des zones de production ; ii) l'amélioration des pratiques agricoles et post-récolte permise par le renforcement des capacités des agriculteurs/éleveurs et l'accès à des équipements adaptés ; iii) de nouveaux intrants (bio-intrants), services agricoles (transport, mécanisation et travaux agricoles) et entreprises de transformation agroalimentaires proposés par les MEAR en création. Cependant, la mise en œuvre de ces activités accuse un retard en raison de la validation tardive du PTBA 2024 et des contraintes nationales actuelles.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Périmètre de 235 Ha à Sabouya (i) Diligenter immédiatement une mission conjointe avec la DNGR pour apprécier la faisabilité de remplacement des 198 Ha sur un autre site dans à Kegneko dans la même préfecture; (ii) Proposer conjointement, des scénarii de solutions alternatives avec l'incidence financière pour Avis de non-objection du Ministère de tutelle et du FIDA.	UGP/DNGR	01/2025
Renforcement de l'accès aux semences de qualité Accélérer le développement et l'appui aux unions et réseaux de producteurs semenciers paysans pour assurer la multiplication et distribution de semences de qualité au niveau local.	Resp. Comp. 1/Chargé de Production	02/2025
Périmètre de 235 Ha à Sabouya (Préfecture de Mamou) Réaliser une partie des activités d'aménagements sur les 30 Ha restants	RC1	02/2025
Renforcement opérationnel de la pérennisation des périmètres à travers des activités à valeur ajoutée Promouvoir les MEAR capable de fournir les services de Labour (mini tracteurs – traction animale etc..), des équipements de récolte et post récolte, de transport des marchandises, de stockage aux bénéficiaires sur paiement en production ou financière	UGP	03/2025
Plan d'aménagements des sous-bassins versants (i) Finaliser l'élaboration des plans d'aménagement simplifié et les diagnostics participatifs en cours; (ii) Accélérer la mise en œuvre des plans d'aménagement des sous-bassins versants	Resp. Comp. 1 / ONG	03/2025
Valorisation de la pisciculture Promouvoir la pisciculture (inscrire au PTBA 2025) dans les périmètres agricoles pour générer des revenus complémentaires et fertiliser les sols de manière naturelle grâce aux boues organiques.	UGP / Resp. Comp. 1	03/2025
Amélioration de la planification et distributions des semences et intrants Respecter les calendriers agricoles afin éviter les retards dans la distribution des semences.	UGCP/RC1	
Promotion de pratiques agricoles durables dans les CEP Encourager la rotation des cultures, la diversification des cultures y compris rizi-piscicultures, agroforesterie, l'utilisation des composts organiques, la gestion intégrée des ravageurs dans les CEP.	Resp. Comp. 1/Chargé de Production	
Renforcement des comités de sélection des plans d'affaire MEAR Intégration des représentants des IMF choisis au sein des comités	CDIEP / IMF	

Nutrition

Note: 3

Notation précédente: 3

Justification de la note

150. L'approbation tardive du PTBA 2024 (mai 2024) a entraîné une acquisition tardive des kits nutrition et leur mise à disposition aux bénéficiaires

dans les 15 préfectures ciblées. Les kits de production agricole axés sur la nutrition ont pu bénéficier à 1,630 personnes, dont 826 femmes, 126 personnes en situation de handicap et 628 jeunes répartis dans les 15 préfectures ciblées. Cependant, les activités de sensibilisation nutritionnelles (pratiques nutritionnelles et diversification alimentaire) n'ont pas encore démarré.

Principaux problèmes

151. Les principales activités concernant la sensibilisation à la nutrition, l'amélioration de la situation alimentaire, la promotion de micro-entreprise à haute valeur nutritive ainsi que la promotion de pratiques d'hygiène et d'assainissement n'ont pas encore démarré. Depuis la révision à mi-parcours, le projet a identifié deux ONG (AGUISSA et MGE) qui seront chargées des interventions en matière de nutrition, et leurs contrats sont en cours de validation. Des kits de nutrition ont été distribués (pour l'équivalent de 40 tonnes de semences de riz, 2 tonnes de semences de maïs, 118,2 kg de semences maraîchères -piment, aubergine, gombo, chou et tomate-, 81,5 tonnes d'engrais NPK, et 81,5 tonnes d'urée).
152. À mi-parcours, des arbres fruitiers (avocats, citronniers et papayers) avaient été distribués aux jeunes, et les plants de papaye sont déjà en production, augmentant la disponibilité des fruits à haute valeur nutritive. De plus, sur 143 micro-entreprises^[1] identifiées, seulement 16 MEAR sont dans la transformation dont 7 sont axées sur la transformation des produits à haute valeur nutritive, et leur classification selon les filières nutritionnelles reste à finaliser. L'analyse des bases de données et la sélection des micro-entreprises est toujours en cours de finalisation.
153. La mission a relevé des retards dans la validation les offres techniques et financières des différentes ONG au niveau institutionnel. Il est donc impératif d'accélérer le processus de validation des offres et de mise en œuvre des interventions nutritionnelles. Malgré le retard dans la signature des contrats, les ONG ont débuté les études de diagnostic alimentaire, qui sont en cours de finalisation et qui serviront à orienter les différentes sessions d'éducation nutritionnelle. Compte tenu du délai restant pour l'achèvement du projet, la mission a recommandé une recalibration des activités nutritionnelles, avec une focalisation sur les sessions d'éducation nutritionnelle ainsi que sur la sélection et l'accompagnement des micro-entreprises spécialisées dans les produits à haute valeur nutritive. Il est essentiel de créer un lien plus fort avec les autres composantes du projet (production, MEAR, etc.) pour s'assurer que les bénéficiaires de l'éducation nutritionnelle proviennent de ces activités, assurant ainsi une meilleure intégration et un impact accru des activités de nutrition.

154. ^[1] La cible est 700

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Recalibrage des activités nutrition Réduire le nombre d'activités du volet nutrition pour prioriser celles pouvant permettre de renseigner les indicateurs liés à la nutrition telles i) les séances de sensibilisation à la nutrition de masse (radios, marchés, CEP, etc.) ; ii) la sélection et accès au financement des MEAR dans les chaines de valeur à haute nutritifs (au moins 70% de MEAR des 700 prévues sur les riz étuvé)	UGP / ONG en charge de la Nutrition / FIDA	12/2024
Conventions de ONG en charge de la nutrition Amender et finaliser les conventions des ONG en charge du volet nutrition en tenant compte des activités prioritaires et soumettre les conventions à l'avis de non-objection du FIDA.	UGP	12/2024
Convention des ONG et Etude de Diagnostics Accélérer la validation du contrat des ONG et Finalisation des études de diagnostics	RC1 & AGUISSA & MGE	01/2025
Développement des plans de campagne de masse de communication des séances de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle dans les zones du projet Développer les plans de communication et de sensibilisation à la nutrition dans les radios rurales, dans les CEP, dans les marchés de demi-gros et de collectes, et avec les bénéficiaires des kits de nutrition	RC1, RCGS / AGUISSA & MGE	03/2025
Education Nutritionnelle Renforcer les acquis de l'éducation nutritionnelle dans les CEP, marchés de demi-gros et de collectes, à travers les radios locales et avec les bénéficiaires des kits de nutrition	RC1, RCGS / AGUISSA & MGE	06/2025
Amélioration de la disponibilité d'aliments riches en nutriments Effectuer les séances de sensibilisation à la nutrition et assurer la promotion des plants fruitiers (manguier, orangers, moringa etc.) prévue dans la sous-composante 1.1	RC1 & AGUISSA & MGE	06/2025
Les micro-entreprises basées sur les produits à haute valeur nutritives Finaliser la sélection, former et accompagner les micro-entreprises dans les chaines de valeurs à haute valeur nutritive (riz étuvé – au moins 70% des 700 MEAR prévues pour la nutrition)	UGP & RC1 et 2	09/2025

Adaptation aux changements climatiques

Note: 3

Notation précédente: 4

Justification de la note

155. Le projet conduit des actions promouvant une agriculture résiliente au changement climatique, en particulier dans le cadre des 27 sur les 497 Champs Écoles Paysans (CEP) prévues dans le PTBA 2024 sur les filières (maïs, riz, niébé). En plus, 4 641 personnes (dont 799 femmes et 457 jeunes) ont été formées aux pratiques de production durable et résiliente au climat via les CEP. Environ 750 hectares de terres sont sous gestion résiliente au climat. Avec les institutions partenaires IRAG et SERPROCA, 52,29 tonnes, 12,40 tonnes et 2,56 tonnes de semences, respectivement, de riz, maïs, et de niébé ont été produites et distribuées dans les CEP pour améliorer l'accès physique des semences résilientes et de qualité.

Principaux problèmes

156. A travers AgriFARM, les CEP installés sur trois filières (maïs, riz, niébé), ont bénéficié à 605 producteurs dont 27,93% femmes et 29,92% jeunes. Ils diffusent des technologies résilientes au climat qui constituent pour le moment seulement de l'utilisation des semences résilientes. La mission a relevé une appréciation positive de la part des bénéficiaires de ces semences améliorées. Elle a constaté que les rendements actuels, enregistrés auprès des Organisations de Producteurs Agricoles (OPA), oscillent entre 900 kg et 1,1 tonne par hectare. Ces niveaux de productivité restent inférieurs aux objectifs du projet et sont en partie dus aux retards dans la distribution des semences, à la mauvaise santé des sols et conditions météorologiques des dernières campagnes. Il est donc capital que l'IRAG assure que les semences de base produites dans le cadre d'AgriFARM sont compatibles avec la nature des sols, les systèmes agroécologiques, la pluviométrie des territoires concernés et les variétés répondent aux attentes du marché.
157. Il convient de noter plusieurs freins à l'adoption des pratiques d'adaptation au changement climatique : i) une faible intégration des thématiques liés à la diversification des cultures dans les CEP (la monoculture de maïs domine dans les CEP et rotation limitée pour le riz) ; ii) peu d'apports en matière de santé des sols (application des engrais, biofertilisants, composts, conservation des sol, rotation des cultures), de gestion intégrée des ravageurs et de gestion de l'eau ; iii) non-respect du calendrier cultural dans certains CEP conduisant à des problèmes de manque d'eau ; iv) données technico-économiques, climatiques et environnementales non enregistrées, fragilisant le suivi des cultures (analyse des résultats impossible). La mission constate que le matériel pédagogique n'est pas mis à disposition des producteurs apprenants, au niveau individuel, ce qui remet en cause la réplication et la mise à l'échelle des CEP. Par ailleurs, les CEP sont aujourd'hui organisés par filière (techniques de production résilientes en monoculture du maïs, du riz, du soja, ...). La mission suggère d'introduire des ateliers permettant d'aborder toute la dimension de l'exploitation familiale pour mettre en avant les liens et coopérations possibles entre les diverses cultures et/ou les activités d'élevage (rotation des cultures, gestion des déjections animales, organisation du travail, mise en marché).
158. L'accès aux intrants, y compris aux semences résilientes tout en respectant le calendrier agricole, demeure une préoccupation majeure des producteurs. Le projet AgriFARM doit donc faciliter l'accès à temps aux intrants et semences afin que les producteurs participants aux CEP puissent adopter les innovations étudiées au niveau de leurs parcelles. Il est donc important qu'AgriFARM explore les opportunités de création des micro-entreprises (MEAR) de multiplication des semences et de soutenir les unions de producteurs et les réseaux de producteurs semenciers paysans (existants ou à créer), afin d'améliorer la disponibilité en semences améliorées (réaliser le diagnostic des dysfonctionnements, définir et mettre en œuvre des plans d'actions). Enfin, il convient de noter que le projet vise également l'aménagement hydroagricole de 6000 hectares (forages et systèmes d'irrigation) notamment dans les bassins de productions dont 5097 ha ont été identifiés (soit 85%) et 516 ha (8,6%) sont en cours d'aménagement sur 5 sites.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Technologies et pratiques résilientes face aux changements climatiques dans les CEP Renforcer les CEP avec des techniques de diversification de culture tout en respectant les calendriers culturaux ; et capitaliser les données technico-économiques, climatiques et environnementales au niveau des CEP. Introduire dans les CEP des ateliers permettant d'aborder toute la dimension de l'exploitation familiale pour mettre en avant les liens et coopérations possibles entre les diverses cultures et/ou les activités d'élevage ou de pisciculture	RC1	03/2025
Semences plus adaptées au climat Accélérer le processus des MAER des entrepreneurs en semences de base ; et l'appui aux unions et réseaux de producteurs semenciers paysans pour assurer la multiplication et distribution de semences de qualité et adaptées au climat au niveau local.	RC1	06/2025
Infrastructures d'irrigation ou hydraulique Accélérer la finalisation des travaux d'infrastructures d'hydroagricoles afin de répondre au besoin d'irrigation	RC1	10/2025
Gestion des ressources en eau Renforcer les séances de sensibilisation sur la bonne gestion en eau et accélérer la mise en place et opérationnalisation des AUE/RN pour un système efficace de gestion des ressources hydriques	RC1	

b. Durabilité et transposition à plus grande échelle

Institutions et participation à l'élaboration des politiques

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

159. Le projet a participé à plusieurs actions de réflexions et de mise en œuvre des actions politiques pour le secteur agricole du pays. L'appui institutionnel au Ministère de l'Agriculture n'est pas encore pleinement délivré.

Principaux problèmes

160. Courant juillet 2024, le projet a été invité à participer aux Etats Généraux de l'Agriculture et de l'Elevage en Guinée (EGAE). L'objectif de l'évènement était de dresser un bilan global de la situation du secteur agricole dans le pays avec l'implication de toutes les parties impliquées dans le financement et la mise en œuvre de projets agricoles en Guinée.
161. Dans le cadre de l'appui institutionnel défini dans son plan de travail annuel, le Projet a pris part à la consultation régionale de la Haute Guinée par l'intermédiaire de son antenne régionale. La contribution du projet portait sur le thème de « *l'employabilité des jeunes et des femmes dans le secteur agropastoral : défis et opportunités* ». Le projet a exposé son approche visant à promouvoir l'emploi des jeunes et femmes à travers la sous-composante 2.3 portant sur l'appui au financement de l'entrepreneuriat agricole et rural (à savoir le financement de 2 000 micro-entreprises agricoles et rurales dans les 2 régions naturelles de la Haute et Moyenne Guinée). Il ressort de ces Etats généraux un parfait alignement de la stratégie d'intervention et des objectifs du projet aux priorités du Ministère. Le projet a également participé à l'Edition 2024 de l'Agro Tour organisée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage en marge du lancement de la campagne agricole ; l'objectif étant d'échanger avec les producteurs, le suivi de la campagne agricole et apprécier les activités des projets/programmes du Ministère. La participation du projet à cette mission de la tutelle technique offre l'avantage d'accroître sa visibilité et afficher son appui aux petits exploitants agricoles en milieu rural.
162. Il est prévu en 2025 un appui pour la mise en place du système de suivi-évaluation du BSD du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, appui qui est reporté depuis 2022 faute de ressources pour entamer le processus d'élaboration du SSE. A deux ans le l'achèvement du projet, l'UGP doit prendre les dispositions pour une mise en œuvre diligente de cet appui institutionnel.

Établissement de partenariats

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

163. Le projet continue de bénéficier d'un partenariat solide avec les partenaires de mise en œuvre (directions techniques des ministères sectoriels, ONG internationales et locales, Bureaux d'études et de contrôle et entreprises recrutées pour les différents travaux, etc.). La mission note avec satisfaction la signature des conventions des 3 ONG en charge de la mise en œuvre de la sous-composante « Aménagement des sous bassins versants ». Toutes les conventions avec les services techniques du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (DNGR, SERPROCA, DNA, IRAG) sont signées et sont opérationnelles.

Principaux problèmes

164. Malgré la validation tardive leurs conventions respectives, la mission a constaté la forte mobilisation des agents de ces ONG qui ont déjà entamé la formation des formateurs, la conduite du Diagnostic Communautaire Participatif et le déploiement des PAS dans la zone du projet.
165. Les antennes régionales de l'UGP ont tenu deux sessions Comités Consultatifs Régionaux (CCR) qui sont le cadre de concertation et de partage d'informations permettant une gestion participative efficace et efficiente du projet. Ces CCR sont présidés par les Gouverneurs de régions et enregistrent la participation effective des membres statutaires (notamment les directions régionale et préfectorales de l'agriculture et de l'élevage). Cette approche participative de tous les acteurs impliqués permet une meilleure appropriation et une durabilité du projet. Le projet tient également des réunions trimestrielles de planification avec ses partenaires techniques en vue d'améliorer leurs actions et assurer une mise en œuvre efficace des activités du projet.
166. Lors des visites de sites et discussions avec les bénéficiaires, la mission a constaté que les partenaires du projet sont appréciés des bénéficiaires et des autorités locales dans les zones d'intervention du projet AgriFARM.
167. Les conventions avec les radios rurales, l'OGPR et la DNFF tardent à se matérialiser pour des erreurs de budgétisation de leurs offres respectives.
168. La mission a aussi constaté le non-renouvellement de la convention des ONG en charge de conduire l'ingénierie sociale et la mise en œuvre du volet nutrition pour non-paiement de leurs primes en 2023 pendant la phase de blocage institutionnel du projet. La mission a recommandé à l'UGP d'entreprendre des discussions avec ces partenaires stratégiques pour trouver une solution pérenne et assurer la reprise des activités de ces ONG.
169. Par ailleurs, l'UGP a signalé à la mission des retards dans les justifications des dépenses de certains partenaires (notamment des services techniques). La mission a réitéré l'importance de justifier les dépenses pour permettre à l'UGP de libérer les tranches selon les dispositions des conventions qui les lient.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Convention des radios rurales Finaliser la revue des offres des radio rurales	RCGS	12/2024
Arriérés primes des ONG AGUISSA et MGE Echanger avec les ONG sur le traitement des arriérés de primes dus. Les discussions doivent être assorties d'un PV signé par les parties prenantes	Coordonnateur/RAF	12/2024
Evaluation des partenaires de mise en œuvre Procéder à l'évaluation de la performance de tous les partenaires du projet	Coordonnateur	01/2025
Extension des partenariats à d'autres IMF présentes dans les zones d'interventions Crédit Rural de Guinée est plus présente sur le terrain que les autres IMF choisis	CDIEP / IMF	02/2025
Etablissement un accord consensuel de niveau de services (Service Level Agreement) - Définition des responsabilités de chaque partie - Définition des délais de traitements à chaque étape du processus d'approbation Etablissement d'un traceur pour le suivi des délais à chaque étape et sanctions afférentes	CDIEP / IMF	02/2025
Renforcement de Capacités des IMF partenaires Identification et déroulement de formations pour augmenter la performance des IMF (personnels et proposition de produits)	CDIEP / IMF	03/2025
Collaboration avec le Ministère de l'Environnement et du Développement durable Finaliser la revue des offres de la DNFF et l'OGPR et les soumettre à l'avis de non-objection du FIDA	RC1	
Justification des avances aux partenaires de mise en œuvre Faire le suivi de la transmission des pièces justificatives avant le règlement des tranches ultérieures	RAF	
Renforcement du contenu des plans d'affaires - Intégration de la stratégie d'approvisionnement, analyse concurrentielle, analyse de marchés - Intégration des coûts financiers cumulés dans les comptes de résultat pour mieux refléter la rentabilité	CDIEP / UGP	

Capital humain et social et autonomisation

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

170. Depuis la RMP, les groupes d'acteurs mis en place pour la gestion des ressources naturelles ou le suivi des interventions (AUE, PMA, COGES, CVEP) sont opérationnels et contribuent dans le suivi des travaux en cours (marchés, aménagements) dans les localités. Les renforcements de capacités prévus à travers les ONG d'ingénierie sociale n'ont pas pu être réalisés à cause de la crise institutionnelle de 2022-2024. Seulement l'appui-conseil agricole de SERPROCA a pu toucher 605 nouveaux bénéficiaires (27,9% femmes, 29,9% jeunes) dans les 27 CEP. De nouveaux animateurs intègrent le dispositif suite au départ de ceux déjà formés par le projet. Des activités de renforcement des capacités pour le bon fonctionnement des groupes et une meilleure autonomisation sont prévues dans le prochain PTBA.

Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

171. La mission de RMP avait déjà relevé les efforts fournis par le projet pour sensibiliser, informer et mobiliser davantage les bénéficiaires. Ces efforts se sont poursuivis et ont conduit à une plus forte implication des bénéficiaires aux activités du projet. Les organisations des producteurs montrent un grand engagement dans le domaine du secteur l'agriculture pluviale et irriguée, les cultures de variété résiliente au changement climatique. Au niveau des bassins versant, des AUE/RN sont mis en place, pour les pistes des CVEP et pour les marchés, les plateformes multi-acteurs des marchés, sont chargés de leur gestion et de leur pérennisation. Il existe 2 comités consultatifs régionaux (une par région) qui se réunissent conformément à la planification établie, servant de cadres de dialogue, de concertation et d'informations des parties prenantes.

Principaux problèmes

172. Les organisations faîtières sont membres du comité de pilotage du projet. Elles contribuent à l'évaluation et à l'orientation des PTBA du projet.

Les bénéficiaires, les représentants des organisations paysannes (OP) ainsi que les membres du comité de pilotage, ayant participé à la mission, ont plaidé pour la réalisation des travaux prévus par AgriFARM HMG. Ils ont partagé leurs appréhensions et difficultés rencontrées sur le terrain, tout en exprimant leur engagement à pérenniser les acquis du projet après sa clôture. Les visites régulières sur le terrain et les points de contact locaux renforcent l'engagement des parties prenantes. Cependant, le suivi pourrait être amélioré, notamment en ce qui concerne l'accompagnement des conseillers agricoles et des prestataires de services. Les observations réalisées montrent que les bénéficiaires sont très satisfaits et nourrissent de grandes attentes vis-à-vis des interventions du projet.

173. L'adhésion des bénéficiaires au dispositif CEP est encourageante. Toutefois, la participation des femmes reste encore faible dans les activités agricoles au sein des CEP. Le taux d'adoption des technologies est de 50 % seulement, et la reproduction du dispositif d'appui-conseil, via les mini-CEP, n'a pas encore débuté. La forte sensibilisation menée par les ONG en charge de l'ingénierie sociale a été confirmée par les plateformes multi-acteurs (marchés de demi-gros, centres de collecte, pistes, etc.) rencontrées. L'identification des personnes chargées d'animer ces structures est terminée, mais les activités de formation n'ont pas encore été mises en œuvre. À ce jour, 35 comités villageois d'entretien des pistes rurales (CVEP) ont été mis en place le long des pistes en cours de réhabilitation. Cependant, ces structures n'ont ni reçu de formation ni réalisé d'activités en raison de l'arrêt prolongé des chantiers.

174. Par ailleurs, malgré l'enthousiasme des bénéficiaires et leur forte mobilisation dans les efforts visant à soutenir la productivité et la production, il est évident que la pérennité économique des activités reste un défi. Un esprit de dépendance demeure présent, à moins de deux ans de l'achèvement du projet, et de nombreuses structures de base (plateformes multi-acteurs, organisations paysannes, etc.) ne démontrent pas de réelles capacités à pérenniser les acquis. Les organisations mises en place (AUE/RN, CPEV, semenciers, plateformes multi-acteurs, etc.) nécessitent un renforcement de leurs capacités afin de soutenir durablement les efforts en lien avec les services techniques. En outre, la vulgarisation et l'application de la nouvelle loi OHADA[1] sur les sociétés coopératives, qui constitue un levier clé pour la durabilité, semblent encore peu effectives dans la zone concernée par le projet.

175. [1] La nouvelle loi de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relative aux sociétés coopératives, comme toutes les autres lois uniformes adoptées par l'OHADA vise à harmoniser et simplifier les règles juridiques relatives à la création et à la gestion des sociétés coopératives dans ces États membres. [OHADA - Acte uniforme du 15 décembre 2010 relatif au droit des sociétés coopératives \(www.droit-afrique.com\)](http://www.droit-afrique.com)

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Renforcer les partenariats et la coordination Maintenir une communication régulière entre les différents acteurs et Encourager des réunions de suivi avec le comité de pilotage pour discuter des obstacles rencontrés et ajuster les stratégies.	UGP/RCGS	09/2025
Valoriser les succès et maintenir la motivation des bénéficiaires Organiser des échanges d'expériences entre les bénéficiaires, entre les organisations pour diffuser les réussites et les bonnes pratiques	RCGS	09/2025
Stimuler l'implication des femmes Sensibiliser et mobiliser les femmes afin d'accroître leur participation dans les activités d'agricoles familiales.	UGP/RCGS	
Suivi de l'exécution et de la qualité des réalisations Organiser des visites communes et régulières des CDA, opérateurs et Antenne pour s'assurer de la bonne exécution et de la qualité des infrastructures, aménagements et équipements.	UGP	

Adaptabilité des prestataires de services

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

176. Le maintien de la note se justifie par le fait que les taux d'avancement de l'exécution physique des différents marchés n'ont pas bougé en dehors du marché de demi-gros de Koïn. Ceci s'explique également par l'arrêt des chantiers, la démobilisation des entreprises et des bureaux de contrôle pendant la période sous revue suite à la crise institutionnelle et au non-paiement de plusieurs factures sur financement OFID. La convention de la DNGR est signée mais non encore opérationnelle sur le terrain.

Principaux problèmes

177. D'une manière générale, les PME de travaux et les Bureaux d'études et de contrôle sous contrats avec le projet sont à taux d'avancement moyen de 36 % sur les pistes rurales alors que les délais contractuels sont pratiquement consommés. Bien entendu que ce retard ne relève pas uniquement de la responsabilité des prestataires. Les principaux problèmes concernent i) un sous-équipement des PME en engins et équipements de travaux, ii) un manque de personnel qualifié pour l'élaboration des dossiers d'exécution, iii) des problèmes d'organisation et de gestion des chantiers, iv) des problèmes d'approvisionnement des chantiers, v) un manque de rigueur dans le suivi et le contrôle des travaux, vi) un manque de professionnalisme de certaines PME qui ont implanté deux ouvrages de franchissement en l'absence du personnel du projet et de la mission de contrôle et sans dossiers d'exécution. La démobilisation des entreprises et des missions de contrôle suite à un arrêt des travaux pendant plus de 18 mois a eu des conséquences sur l'avancement des travaux et à fortement démotivé les bénéficiaires qui n'ont pas reçu la bonne communication sur les raisons de l'arrêt des chantiers.

178. La capacité d'adaptation a été assez limitée dans un contexte marqué par une crise de carburant suite à l'incendie du dépôt de carburant au port de Conakry, un arrêt du projet pendant plusieurs mois et le non-paiement de plusieurs décomptes suite au non-décaissement du financement OFID. Il est tout à fait compréhensible que la capacité d'innovation et de résilience dans un tel contexte ne donne pas suffisamment satisfaction.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Marché de collecte de Ditinn Diligenter la signature de l'avenant portant sur la construction du hangar pour les femmes du marché de détail adjacent et des travaux confortatifs au tour du hall de transaction	UGP	01/2025
Pont de 100 ml linéaire sur le fleuve Tinkisso Introduire un dernier recours pour que le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics (MITP) confirme définitivement, la disponibilité ou non de ligne budgétaire à son niveau pour cet ouvrage. Le MAGEL doit informer par courrier la décision finale au FIDA au plus tard le 31 Janvier 2025.	MAGEL	01/2025
Mise en exploitation du marché de collecte de Ditinn Programmer les réceptions technique et provisoire du chantier Procéder à la remise du marché aux autorités communales et à la PMA pour exploitation immédiate	UGP	02/2025
Mise en exploitation du marché de collecte de Yembéring Organiser les réceptions technique et provisoire du chantier Procéder à la remise du marché aux autorités communales et à la PMA pour exploitation immédiate	UGP	02/2025
Mise en exploitation du marché de collecte de Kiniéran Finaliser les travaux et organiser les réceptions techniques et provisoires Procéder à la remise du marché aux autorités communales et à la PMA pour exploitation immédiate	UGP	02/2025
Pont de 100 ml linéaire sur le fleuve Tinkisso Dans le cas où le MITP confirme la réalisation de cet ouvrage sur ses ressources, la mission recommande de mettre fin au contrat en cours et de réorienter l'entreprise bénéficiaire du marché sur un tronçon de remplacement tout en respectant l'approche (par unité territoriale de développement économique-UTDE) du projet. Au cas où une entente est obtenue entre les deux ministères pour la poursuite des travaux par le MAGEL, le projet pourra relancer l'entreprise bénéficiaire du marché et prendre les dispositions nécessaires pour le suivi.	Coordonnateur	02/2025
Mise en exploitation du marché de Demi Gros de Koïn Finaliser les travaux et organiser les réceptions technique et provisoire. Procéder à la remise du marché aux autorités communales et à la PMA pour exploitation immédiate	UGP	03/2025
Finalisation des pistes rurales en cours Concentrer les efforts sur la finalisation dans les règles de l'art des chantiers en cours et ne lancer de nouveaux chantiers que s'il est certain de les achever dans les délais restants	UGP	06/2025
Marché de Demi Gros de Koïn Prise en compte effective des besoins en stockage/ conservation des produits maraichers, halieutique et animales Chambres froides, Frigo (solaire, positives) système de refroidissement passif	UGP	10/2025
Règlement des décomptes en instance Diligenter le paiement des décomptes soumis afin de permettre la remobilisation des entreprises et des bureaux de contrôle	UGP	
Convention de la DNGR Opérationnaliser la convention de la DNGR afin de procéder aux formations et équipements des différents comités.	UGP	

Marché de collecte de Yembéring Diligenter le paiement des décomptes soumis afin de permettre la finalisation des travaux dans les deux mois suivants.	UGP	
Marché de collecte de Kiniéran Accélérer la collaboration du SNAPE et/ou de tout autre structure compétente pour l'obtention d'un forage positif au voisinage du marché. Le forage et le transport de l'eau dans les tanks pour exploitation doit être fait.	UGP	
Pistes rurales Remobiliser les entreprises et les Bureaux de contrôle en procédant au paiement des décomptes soumis	UGP	
Entreprises défaillantes pour les travaux Identifier les entreprises défaillantes et prendre toutes les mesures nécessaires à l'achèvement des travaux dans les délais.	UGP	

Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Note: 3

Notation précédente: 4

Justification de la note

179. Des actions de gestion territoriale des ressources naturelles sont menées en complément des pratiques climato-intelligentes (via les CEP). Au titre de PTBA 2024, trois ONG (GUIDRE, UGVD, ORT) ont été recrutées et ont commencé la réalisation des cartographies participatives des sous-bassins versants et terroirs villageois. Toutefois, les activités liées aux aménagements des forêts communautaires, agroforesteries et plantations fruitières n'ont pas été réalisées à cause du retard de recrutement et démarrage des ONG. Des séances de sensibilisation aux enjeux environnementaux et climatiques auprès de 25 agents préfectoraux et cantonaux, et l'identification de plateformes pour une gestion durable des ressources ont néanmoins eu lieu.

Principaux problèmes

180. Le processus de mise en place de l'AUE/RN et d'élaboration des plans d'aménagement simplifiés (PAS) a débuté. La mission a constaté la participation active des communautés bénéficiaires (la cartographie a été inclusive et participative). Des actions telles que l'aménagement des forêts communautaire, l'agroforesterie, l'amélioration des pâturages communautaires, ainsi que la conservation des sols, sont prévues dans le PTBA 2025. Néanmoins, la mission observe une faible appropriation de la notion d'AUE/RN et de son rôle. Dans leur format actuel, les AUE/RN prennent davantage la forme de plateforme multi-acteurs de concertation la gestion en eau uniquement. Elles ne sont pas intégrées aux dispositifs communaux en matière de gestion globale des écosystèmes terroirs. Un réajustement des actions menées est nécessaire afin de s'aligner sur les travaux de planification et de gestion des ressources naturelles en cours d'implémentations par les différentes entités responsables. À cette fin la mission recommande la mobilisation d'un appui technique à l'endroit de l'UGP, axé sur l'approche territoriale et la gestion des services écosystémiques (eau, forêt, sols). Il s'agirait de bien redéfinir les intentions du projet, les objectifs, les méthodes et le déroulé des volets de la composante 1. Cette recommandation est assez urgente au regard du PTBA 2025.

181. Concernant les CEP, il sera nécessaire d'intégrer de manière plus approfondie les pratiques d'application efficace des engrais organique, la gestion optimisée de l'eau, la conservation des sols, ainsi que des mesures d'utilisation de biofertilisants pour réduire l'utilisation des engrais chimiques et prévenir les maladies et les attaques de ravageurs^[1]. Ces différentes mesures, intégrées dans les activités des CEP, permettraient de transmettre aux agriculteurs des connaissances et des pratiques concrètes pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement et valorisant à son profit les services écosystémiques. De plus, au regard des plants fruitiers distribués par le projet avant RMP dans le contexte d'agroforesterie et du concept "Prime verte d'installation", la mission a constaté un taux de mortalité de 60 % dû au non-respect des calendriers agricoles (distribution bientôt tardive de plants), ainsi qu'à un transport et un stockage des plants inappropriés. Il est donc essentiel de faire un diagnostic post-plantation des arbres fruitiers distribués et plantés avant la RMP afin d'évaluer les taux de survie, identifier les problèmes, optimiser les pratiques pérennisation et veiller à assurer de bonnes conditions de stockage et de transport des plants et revoir le contrat d'approvisionnement des fruitiers pour ne payer que si les plants reçus sur le terrain sont sains et vivables.

182. Par ailleurs, les séances de sensibilisation des plateformes multi-acteurs (PMA) des marchés sur la gestion, l'exploitation et l'entretien des infrastructures réhabilitées (notamment les marchés de demi-gros et les marchés de collecte) n'ont pas intégré les aspects environnementaux liés à la collecte, la gestion et la valorisation des déchets. L'enjeu des déchets constitue un aspect important dans la gestion des marchés comme pour les communes concernées. Il est donc essentiel d'enrichir les séances de sensibilisation des PMA des marchés en y intégrant des modules approfondis sur la valorisation des déchets de marché en particulier les déchets organiques (tri-sélectif, valorisation des déchets en compost et/ou en biochar) pour un usage agricole sur le territoire. Une telle approche intégrée garantirait non seulement une meilleure gestion des infrastructures réhabilitées, mais aussi une contribution significative à la promotion d'une agriculture plus écologique et circulaire.

183. ^[1] L'application efficiente des engrais, en quantité et en qualité adaptées, permettrait d'optimiser la fertilité des sols et d'assurer un meilleur rendement tout en limitant les effets négatifs sur l'environnement.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Champ école paysans (CEP) Renforcer le CEP avec les thématiques de diversification agricole, utilisation des biofertilisants et de gestion d'eau tout en insérant un système intégré de suivi des données technico-économiques, climatiques et environnementales issues des CEP	RC1	03/2025
Plateformes multi-acteurs (PMA) des marchés Enrichir ces séances de sensibilisation des PMA des marchés avec des modules approfondis sur la valorisation des déchets de marché	UGP/RC1	03/2025
Agroforesterie et distribution des plantation d'arbres fruitiers en verger Pour optimiser les pratiques pérennisation, faire un diagnostic post-plantation des arbres fruitiers distribués et plantés avant la RMP afin d'évaluer les taux de survie réels et d'identifier les problèmes	RC1	03/2025
Agroforesterie et distribution des plantation d'arbres fruitiers en verger Revoir le contrat d'approvisionnement des fruitiers pour ne payer que si les plants reçus sur le terrain sont sains et vivables, et y prévoir des clauses de remplacement en cas de forte mortalité	RC1	03/2025
Agroforesterie et distribution des plantation d'arbres fruitiers en verger Planifier les distributions de plants en respectant les calendriers agricoles et assurer de bonnes conditions de stockage et de transport des plants	RC1	03/2025
Education environnementale et de formation dans les sous-bassins versants Finaliser les conventions de collaboration avec les radios rurales et accélérer les actions d'éducation environnementale et de formation dans les sous-bassins versants (formation des agents, diffusion radios locale, écoles etc.).	RC1/RCGS	03/2025
Aménagement durable des terroirs villageois et la gestion des AUE/RN Organiser un appui technique sur la gestion territoriale des ressources naturelles, à l'endroit de l'UGP, afin de définir les objectifs, les méthodes et le package technique en vue de la bonne fin des volets de la composante 1	RC1	06/2025

Stratégie de retrait

Note: 3

Notation précédente: 3

Justification de la note

184. La mission a constaté qu'une stratégie claire de désengagement et de pérennisation n'est pas mise en œuvre. Avec les retards accusés, il est utile d'avoir un plan clair et robuste de désengagement avec des rôles et responsabilités précises. L'UGP a toutefois mobilisé un consultant pour l'élaboration de la stratégie de retrait du projet ; le début des travaux de consultations avec les parties prenantes est prévu en janvier 2025.

Pour anticiper sur l'achèvement du projet en 2026, la mission a recommandé au projet d'élaborer un plan clair et actualisé de désengagement et de pérennisation sur tous les aspects du projet et le soumettre au FIDA pour avis au plus tard le 31 mars 2025.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Stratégie de sortie Elaborer un plan clair et actualisé de désengagement et pérennisation sur tous les aspects du projet et le soumettre au FIDA pour avis	Coordonnateur/RSE	03/2025

Potentiel de reproduction à plus grande échelle

Note: 3

Notation précédente: 4

Justification de la note

185. Le projet ne dispose pas d'une stratégie de mise à l'échelle selon les recommandations de la revue à mi-parcours. La non mise en œuvre de cette recommandation s'explique par le vide laissé par le départ à la retraite du Responsable de Communication et de la Gestion des savoirs. Toutefois la mission constate que le projet peut capitaliser sur des acquis en termes de conduite de l'ingénierie sociale dans la zone d'intervention.

c. Gestion du projet

Qualité de la gestion du projet

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

186. La nouvelle équipe de coordination et de mise en œuvre a su impulser une nouvelle dynamique de reprise des activités du projet et une remobilisation progressive des partenaires de mise en œuvre. Malgré les efforts fournis, des défis persistent avec la vacance de 5 postes au sein du projet et les décaissements de ressources sur OFID et BADEA. Le personnel du projet est régulièrement évalué sur une base annuelle. Il est prévu au DCP, une assistance technique au MAGEL pour améliorer son dispositif de suivi et évaluation et le suivi des projets. La mission recommande de considérer la prise en charge partielle d'une personne ressource, qui pourra à temps partiel accompagner le MAGEL d'une part dans le traitement diligent des projets aussi bien du FIDA que d'autres partenaires, et d'autre part dans le suivi rapproché des interventions du FIDA en République de Guinée.

Gestion des savoirs	Note: 4	Notation précédente: 4
----------------------------	----------------	-------------------------------

Justification de la note

187. La mission note des avancées en termes d'organisation des activités de communication et gestion des savoirs à travers l'élaboration de document de stratégie qui devrait être amendé avant validation finale. Les plateformes de communication et de partage d'information sur le projet (page Facebook, des groupes WhatsApp, et site web) sont fonctionnelles et régulièrement animées par le projet. Cependant, l'aspect capitalisation des acquis et des difficultés du projet et l'installation des panneaux de visibilité du projet ne sont pas suffisamment exploités. Basé sur la stratégie de communication, des activités sont planifiées dans le projet PTBA 2025.

Principaux problèmes

188. Bien que les activités de communication et gestion des savoirs aient été impactées par le départ du responsable de communication pendant la période de crise institutionnelle, la coordination a maintenu des échanges permanente avec les acteurs de mise en œuvre et les populations bénéficiaires à travers des outils de communication numérique : i) cinq groupes WhatsApp (AgriFARM UCGP Guinée, AgriFARM UCGP Mamou, Copil AgriFARM, AgriFARM/HMG et Partenaires, AgriFARM Directions techniques) ; ii) une page Facebook (suivi par 865 personnes) et iii) un site web accessible sur les liens: <https://www.facebook.com/profile.php?id=61566182784952> et www.agrifarm-guinee.org
189. Dans le cadre de la visibilité, 8 130 gadgets de visibilité (t-shirts, porte-clés, casquettes, badges, bloc-notes, dépliants les kakémonos) ont été produit et le processus de mobilisation des radios rurales et communautaires est en cours. Cependant, la mission note de l'absence totale des panneaux de visibilité du projet dans les communes d'intervention avec des volumes important d'investissement du projet (Marchés de Collecte ou Marché de Demi Gros, aménagement de grands bassins de production et versants, de l'ingénierie sociale, etc.)
190. La mission note des avancées en termes de structuration des actions de communication à travers l'élaboration de la stratégie de communication de gestion des savoirs qui est en cours de validation. La stratégie de communication renvoie à la mise en place d'un ensemble d'activités de communication à différents niveaux, via différents canaux et durant la période du projet pour obtenir des résultats durables. La mission invite à la coordination de veiller à la prise en compte des éléments suivant du document : i) le plan d'action budgétisé des activités de communication et des gestions des savoirs en lien avec les axes stratégiques identifiés, ii) la définition des cibles (principales et secondaires), iii) les messages-clés déclinés suivant les cibles spécifiques et iv) les canaux et outils de communication.
191. Le projet dispose des acquis à capitaliser et à mettre à l'échelle en termes d'ingénierie sociale, de prise en compte de la dimension sociale dans les aménagements hydroagricoles avec l'UNOPS, de partenariat opérationnels, etc... Pour documenter l'achèvement et tirer des connaissances de la mise en œuvre du projet, la mission invite la coordination à produire des notes de capitalisation sur les acquis et les difficultés du projet.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Stratégie de communication Revoir la stratégie de communication proposée en intégrant le plan budgétisé de la gestion des savoirs.	RCGS	02/2025
Visibilité du Projet Installer des panneaux de visibilité du projet sur les sites des infrastructures réalisées (aménagement, construction de marchés, routes construits/réhabilitées) par le projet	RCGS	04/2025
Gestion des savoirs Produire et diffuser des notes de capitalisation sur les acquis et les difficultés du projet	RCGS	11/2025

Utilisation optimale des ressources	Note: 3	Notation précédente: 4
--	----------------	-------------------------------

Justification de la note

192. Les retards institutionnels, la pandémie et les difficultés liées au recrutement de personnel clé ont entravé aussi bien la mobilisation des ressources financières de cofinancement que la mise en œuvre optimale du projet. Ces défis expliquent une évaluation modérée, tout en reconnaissant les efforts déployés pour surmonter ces obstacles. Il convient de souligner que des efforts ont été fournis pour atténuer ces contraintes. Certaines démarches sont nécessaires pour assurer une exécution plus fluide et plus efficace dans les phases à venir.

Principaux problèmes

193. Le projet AgriFARM a déployé des activités ciblées visant à maximiser l'impact des ressources financières et humaines, malgré des contraintes importantes. Toutefois, les financements additionnels continuent de souffrir de retards significatifs. Des ajustements sont nécessaires pour éviter des dépenses excessives, notamment sur les postes « salaires et indemnités », qui incluent l'ensemble des frais liés au fonctionnement du projet. En effet, un dépassement de 191,45 % a été constaté pour le don initial et de 176,44 % pour le prêt initial, tandis que les taux de décaissement pour les autres catégories du financement initial du FIDA restent inférieurs à 100%. Il est recommandé que l'évolution des frais de fonctionnement suive la tendance des autres catégories, afin de maintenir un équilibre financier conforme aux normes de développement (15% du financement global pour le fonctionnement).
194. Plusieurs activités structurantes et d'ingénierie sociale accusent toujours des retards à cause de la crise institutionnelle qu'a connu le projet,

les ressources humaines mobilisées dans le cadre de ces activités sont restées à la charge du projet et provoquent des coûts supplémentaires pour la continuité de ces activités. Des efforts de remobilisation ont été faits pour accélérer les investissements et devront être redoublés en 2025 afin que les réalisations puissent progresser notablement pour un coût constant de salaire et fonctionnement.

195. La RMP avait attiré l'attention sur les coûts unitaires des marchés qui étaient déjà au quadruple. Tous les marchés engagés (même avec la convention UNOPS) devraient finir dans un délai bien précis. Malheureusement, à cause des retards survenus dans la mise en œuvre des contrats et des conventions et les charges générées, les ratios de coût unitaire seront impactés.

Cohérence entre le PTBA et les activités menées	Note: 4	Notation précédente: 4
---	---------	------------------------

Justification de la note

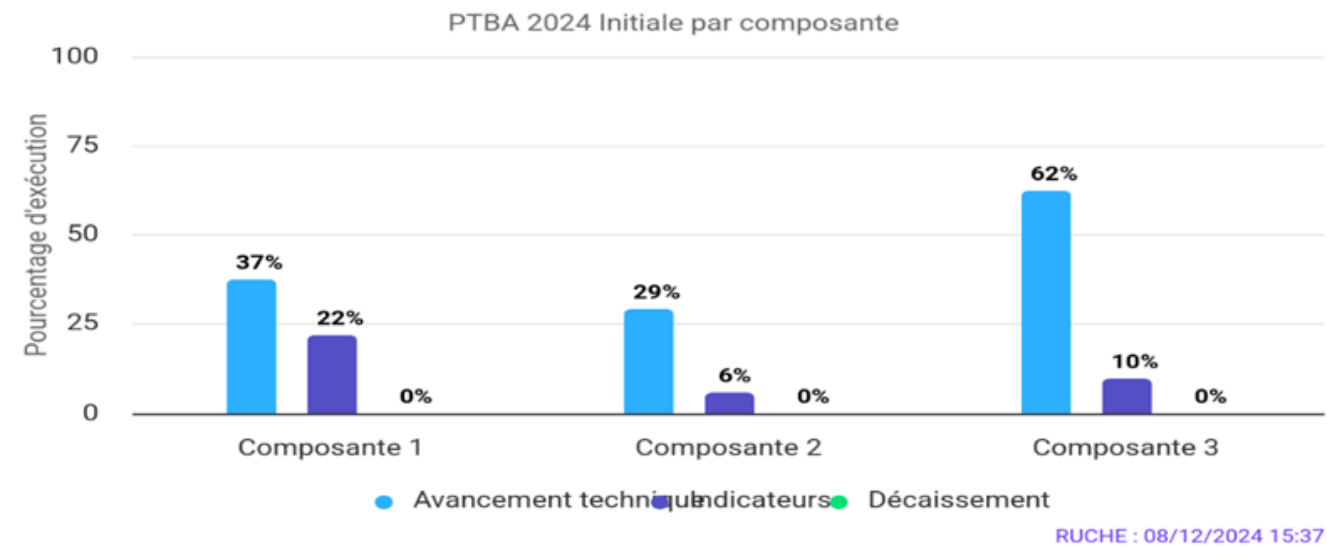
196. A date, sur les 112 activités prévues au titre du PTBA 2024, 30 ont été réalisées et 40 sont en cours pour un taux d'exécution physique estimé à 41,7%. Jugé relativement faible, le niveau d'exécution a été influencé par i) le retard dans l'obtention de l'ANO sur certaines activités, ii) la suspension du financement OFID qui limite la coordination dans l'engagement et la mise en œuvre des 24,8% du budget de PTBA, iii) et le blocus des conduites dans le cadre de l'aménagement de certains périmètres au titre de la convention UNOPS par les autorités douanières qui continu à perdurer. La mission note plutôt satisfaisant la cohérence du PTBA.

Évaluation du PTBA

197. Le PTBA 2024 a été soumis tardivement à l'ANO dans la période de 5 juin 2024 après le comité de pilotage et a obtenu l'avis du FIDA en date de 19 juin 2024 pour 112 activités d'un montant global de 28 240 920 USD répartis en composante 1 (39,4%), composante 2 (49,6%) et composante 3 (11%). Par source de financement, 49% étaient planifiés sur le fonds FIDA, 24,8% sur le fonds OFID, 14,3% sur le fonds BADEA, 1,8% de contribution des bénéficiaires et 10,1% de contribution du Gouvernement correspondant aux taxes. Ce retard dans l'élaboration et la soumission est une conséquence des crises institutionnelles traversées. A date, le nombre d'activités réalisé au titre du PTBA 2024 est résumé dans le tableau ci-dessous :

Composantes	Total prévu	Activités réalisées	Activités non achevées	Non démarrées
1 - Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique	54	12	15	27
2 - Accès aux marchés	29	3	15	11
3 - Coordination du programme et renforcement des acteurs	29	15	10	4
Total	112	30	40	42

198. Cela correspond au niveau d'exécution physique du PTBA de 41,7%. L'exécution financière n'étant pas disponible au moment de la présente mission, il n'a pas été évident de faire des rapprochements et faire des analyses comparatives. Par composante, les niveaux d'exécution sont résumés dans le graphique ci-dessous :



199. Ce niveau d'exécution est jugé relativement faible et s'explique par : i) le retard dans l'obtention de l'ANO du FIDA pour la mobilisation des partenaires de mise en œuvre (juin – septembre 2024), ii) la suspension du financement OFID qui a limité la coordination dans l'engagement et la mise en œuvre des 24,8% du budget de PTBA, iii) et le blocus des conduites dans le cadre de l'aménagement de certains périmètres au titre de la convention UNOPS par les autorités du port qui continu à perdurer.

200. Le projet étant exonéré des paiements des taxes, impôts et droits de douanes, les contributions du Gouvernement dans le plan de

financement du projet représentent les montants de ces taxes et droits de douane. La mission note un faible suivi et d'évaluation de la contribution du gouvernement et celle des bénéficiaires dans les activités réalisées. Il convient de prendre des dispositions pour évaluer et certifier les contributions du gouvernement et des bénéficiaires dans les activités réalisées.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Contribution du gouvernement et des bénéficiaires Prendre des dispositions afin d'évaluer et d'enregistrer la contribution du gouvernement et des bénéficiaires dans les activités réalisées depuis le début du projet.	RAF	03/2025

Performance du système de suivi-évaluation	Note: 4	Notation précédente: 4
--	---------	------------------------

Justification de la note

201. Le dispositif suivi et évaluation rend compte régulièrement du niveau d'avancement du projet. Sa contribution à la prise de décisions a été éprouvé par les changements qui ont affecté le fonctionnement normal du dispositif à travers la démission certains ASE et le recrutement du RSE et l'ASE de Kankan comme respectivement coordinateur national et coordinateur adjoint. Des dispositions ont été prises pour remplacer ces cadres. Le niveau de mise à jour de la base de données est satisfaisant mais des risques de double comptage des bénéficiaires persiste car les QR code ne sont pas suffisamment exploités.

Évaluation du système de suivi-évaluation

202. Après la RMP, le dispositif devrait être évalué et redéfinir les rôles et responsabilités des acteurs. A date, un consultant spécialiste a été mobilisé pour l'évaluation et la révision du manuel de procédure SE. Le projet a connu des démissions de deux ASE (à l'UCGP et Antenne de Labé) et le recrutement du RSE et l'ASE de Kankan comme respectivement Coordinateur national du projet et coordinateur adjoint à l'antenne de Kankan. A date, les postes de RSE et de l'ASE de Kankan ont été pourvus, il reste l'ASE à l'UCGP et à l'antenne de Labé.

203. Les dispositions sont en train d'être prises au niveau de la coordination pour pourvoir ces postes. Bien qu'ayant des expériences dans le SE, ces responsables sont nouveaux dans les projets FIDA, il est nécessaire de mobiliser une assistance technique nationale de façon périodique pour appuyer l'équipe à la préparation des documents techniques (les rapports d'étapes, les enquêtes à réaliser) dans ce contexte de consolidation des acquis et de préparation de l'achèvement du projet (suivi des activités, des rapports techniques d'étapes, la documentation des effets et impacts suivant les directives du FIDA).

204. Des ateliers bilans et de planification[1] et des missions de suivi[2] sont régulièrement organisés dans le cadre de l'animation du dispositif. La mission note avec satisfaction le niveau de mise à jour de la base et le paramétrage des modules. Les fiches dynamiques sur les bénéficiaires et les indicateurs du CMR sont élaborés et fonctionnels. Des sessions d'épuration et de mise à jour sont régulièrement organisées. Par ailleurs, la passerelle Ruche – TOM2PRO n'a pas été exploitée du fait du retard dans le paramétrage et mise à jour du TOM2PRO. Il est nécessaire de systématiser l'exploitation du tableau de bord d'exécution physique et financière dans toutes les réunions de coordination afin que le suivi contribue à la prise de décision éclairée.

205. La mission note aussi la nécessité d'automatiser la procédure d'évaluation du niveau d'exécution globale du projet dans la base afin de disposer en temps réel des informations sur l'avancement physique et financier globaux dans le cadre du pilotage. Par ailleurs, la mission constate une surutilisation de l'accès admin dans Ruche, ce qui ne permet pas de tracer efficacement la source de l'information et donc d'estimer les contributions des acteurs dans l'animation du dispositif.

206. Pour le dénombrement des bénéficiaires, la mission note la non-utilisation des QR codes uniques générés dans le système informatisé, ce qui augmente le risque de double comptage. Il convient de revoir la situation des bénéficiaires du projet au titre de 2024 pour extraire les cas de double comptage.

207. Dans le cadre du suivi rapproché, la mission note la régularité de l'appui du Bureau pays FIDA à la coordination à travers des échanges périodiques et des missions d'assistance technique afin d'identifier les goulots d'étranglement et faire des recommandations pour améliorer la gestion du projet.

208. [1] Deux ateliers trimestriels de bilan et de planification des activités avec la participation de 28 personnes : UCGP (8/9), Antenne Labé (3/3), Antenne Kankan (5/5), MGE (1/1), AGUISSA (1/1), CTN_ CNOP-G (1/1), CTR_ CNOP-G/HG (2/1), CTR_ CNOP-G/MG (1/1), IRAG (1/1), SERPROCA (1/1), ORT (0/1), UGVD (1/1), GUIDRE (1/1), UNOPS (0/1), DNA (1/1), FIDA via Zoom (0/2), Observateur (1).
209. [2] Au total cinq missions de terrain ont été réalisées sur (i) la sécurisation foncière des sites des infrastructures, (ii) la distribution des semences et la mise en place des CEP, (iii) la relance des initiatives entrepreneuriales, (iv) le redimensionnement de l'appui aux coopératives et (v) le suivi des travaux.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Dispositif suivi évaluation Élaborer le plan de suivi-évaluation participative pour orienter les interventions et faciliter l'évaluation et le fonctionnement du dispositif	RSE	02/2025
Calcul systématique des TEP et TEF Automatiser l'estimation du taux d'exécution physique et financière globale du projet dans la base RUCHE afin de disposer à temps des informations éclairées pour la prise de décision	RSE	02/2025
Renforcement du SSE Mobiliser une assistance technique nationale périodique en suivi évaluation pour accompagner la cellule SE dans la préparation des rapports techniques d'étapes et la documentation des effets et impacts suivant les directives du FIDA et la validation du manuel révisé de suivi-évaluation.	Coordonnateur /RSE	06/2025
Animation Base de données et Utilisation des outils de suivi évaluation Systématiser l'exploitation des tableaux de bord d'exécution physique et financière dans toutes les réunions de coordination et de suivi afin que le suivi contribue à la prise de décision éclairée dans le cadre du pilotage du projet	Coordonnateur /RSE	
Accès sécurisé à la base de données RUCHE Limiter l'utilisation de l'accès « admin » de la base de données seulement qu'aux activités de paramétrage et inviter chaque utilisateur à utiliser son propre « log-in » afin de permettre au système de tracer la source des informations.	Coordonnateur /RSE	
Risque de double comptage des bénéficiaires Systématiser l'utilisation des QR code unique dans toutes les fiches dynamiques concernant les personnes pour éviter le double comptage et revoir la situation des bénéficiaires du projet au titre de 2024 pour extraire les cas de double comptage.	RSE/ASE	

Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

210. Le CGES a été finalisé. Au titre du PTBA 2024, il a été réalisé, les études techniques (APS, APD, DAO et EIES) pour 3 233 ha dont 3 128 ha en phase de DAO soit 97%, 105 ha (3%) sont en phase d'identification et de sécurisation. Au total trois DAO ont été élaborés et sont en cours d'amendement. À ce jour, 14 Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) ont été réalisées et 10 certifiées concernant divers projets d'aménagement ainsi que la réhabilitation de pistes rurales et de marchés de demi-gros et de centre de collecte. Les 4 études restantes sont en cours de validation. Dans le cadre du mécanisme de gestion des plaintes (MGP), deux groupes WhatsApp, composés chacun de 32 membres, ont été créés pour inclure des représentants des bénéficiaires et des parties prenantes.

Évaluation des PESEC

211. Selon la procédure d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (PESEC), AgriFARM-HMG est classé en catégorie « B » pour les risques environnementaux et sociaux, et en catégorie « modéré » pour les risques climatiques. Une convention a été signée avec chaque institution de construction (GMP Sarl, CIRA, GUIDE S.A, GD Sarl, UNOPS, BERCA, etc.) pour la réalisation des études d'impact environnemental et social (EIES) et avec l'Agence Guinéenne d'Évaluation Environnementale pour la validation et certification de ces études.

212. Cependant, la mission a constaté la suspension des activités sur le site de Sabouya à la suite de l'arrêté ministériel (A/2022/2326/MEDD/SGG) classant 228 ha de ce site comme aire protégée dans le cadre du nouveau Parc National de Pinselli Soyah Sabouyah. Seuls 30 ha, hors zone protégée, restent disponibles pour le projet. Il est recommandé de réaliser une partie des activités sur ces 30ha et de relocaliser les 198 ha sur le site Kegneko dans la préfecture de Mamou. A cet effet, une planification spatiale intégrée, cartographiant les aires protégées existantes, en cours de création et les zones cibles des activités d'aménagement, est essentielle pour réduire le risque d'implémentation des activités dans les zones protégées.

213. Un Mécanisme de gestion des plaintes des parties prenantes (MGP) a été rédigé au cours de la mission par l'UGP. Les groupes WhatsApp mis en place sont inactifs et non animés, et qu'aucun échange de plaintes n'y avait été observé. Ce dispositif doit donc être révisé et mis en œuvre.

214. Enfin, les conflits liés à la transhumance restent une préoccupation majeure, notamment autour des périmètres en cours d'aménagement. Il est donc crucial de renforcer les clôtures avec la plantation de haies vives pour prévenir les intrusions de bétail et protéger les récoltes. Inclure les éleveurs dans les AUE/RN permettrait également de partager les enjeux des différents acteurs en matière d'accès au territoire et aux ressources naturelles et de construire des solutions partagées.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Prévention des conflits transhumance Renforcer les clôtures avec la plantation de haies vives pour prévenir les intrusions de bétail et protéger les récoltes	RC1	06/2025
Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) Valider et certifier les EIES conformément aux exigences du FIDA et du gouvernement du Guinée.	UGP/AGEE	06/2025
Aménagement des bassins versants Concilier la cartographie des aires protégées existantes et en cours de création avec les zones cibles des activités d'aménagement du projet AgriFARM HMG en collaboration avec les services concernés du MEDD	RC1	
Mécanisme de gestion des plaintes (MGP) Finaliser et rendre opérationnel un MGP pour le projet et organiser des séances de sensibilisation et des formations sur le MGP à tous les niveaux de saisine	UGP	

d. Gestion et exécution financière

Taux de décaissement acceptable

Note: 3.0

Notation précédente: 4

Justification de la note

215. Le projet AgriFARM, actuellement dans sa septième année d'exécution, affiche au 30 novembre 2024, des taux de décaissement respectifs de 82,52 % et 90,07 % pour le prêt et le don initiaux, et de 9,67 % et 11,15 % pour le prêt et le don supplémentaire. Ces données correspondent à un taux moyen global de 49,10 %, soit 29,63 millions USD décaissés (dont environ 3,44 millions USD sont disponibles sur les comptes du projet) sur les 60,35 millions USD mobilisés. Malgré une prorogation de deux années pour permettre la poursuite de ses activités, ces taux de décaissement restent modérément insatisfaisants par rapport aux objectifs fixés pour des projets similaires à ce stade. Ce niveau de performance s'explique par plusieurs événements imprévus et indépendants de la gestion du projet.

Principaux problèmes

216. Début tardif de la mise en œuvre. Le projet a d'abord connu un retard dans la mise en œuvre des conditions préalables au premier décaissement. Bien que l'avance de démarrage, destinée à financer ces conditions, ait été mise à disposition en janvier 2019, le recrutement et la prise de fonction du personnel clé n'ont eu lieu qu'une année plus tard, retardant ainsi l'exécution effective des activités.

217. Pandémies et crises sanitaires. Les crises sanitaires majeures, notamment la pandémie de Covid-19 et l'épidémie d'Ebola en 2020, ont provoqué une paralysie quasi totale des activités. En 2021, le projet a repris avec une dynamique encourageante, mais cette progression a été freinée à partir de juin 2022 par une période délicate sur le plan institutionnel marquée par des changements significatifs dans l'équipe de gestion.

218. Contexte institutionnel délicat dès 2022. Cette période a été caractérisée par la suspension du Responsable des Passations de Marchés (RPM), ainsi que par la cessation des fonctions par la tutelle de plusieurs cadres clés, notamment le Coordonnateur, en raison de décisions liées à leur situation administrative, en septembre 2022. Ce dernier départ a également concerné le Responsable de la Composante 1, le Chargé de Communication, ainsi que des responsables des antennes de Kankan et Labé.

219. Cette situation a créé un vide managérial ayant contribué à des retards dans le paiement des salaires, effectués de manière irrégulière, et à une instabilité dans la gestion administrative et financière. Ces difficultés ont conduit au départ de certains employés essentiels, notamment le Responsable Administratif et Financier (RAF) et l'Assistant Comptable de l'antenne de Labé, compromettant ainsi la gestion des comptes bancaires et l'approbation des transactions via l'interface ICP, en raison de l'absence de signataires habilités.

220. Les taux de décaissement des catégories « salaires et indemnités » (191,45 % pour le don initial et 176,44 % pour le prêt initial) dépassent largement les allocations prévues, en partie en raison des retards liés à la demande d'avance sur les financements additionnels mobilisés depuis avril 2023, mais sollicités tardivement par le projet en octobre 2024. Si l'on intègre ces financements supplémentaires dans l'analyse, le taux global moyen sur cette même catégorie s'établirait à 50,01 %. Ce retard dans la demande d'avance peut partiellement expliquer ce dépassement significatif sur les financements initiaux du FIDA, malgré une importante réduction des effectifs et des activités du projet au cours des 18 mois précédents.

221. Retards dans la mobilisation des cofinancements. Les cofinancements assurés par l'OFID et la BADEA affichent des taux de décaissement respectivement de 13,77 % et 2,91 %. Ces taux faibles s'expliquent par des retards dans la mobilisation des fonds, avec des premiers décaissements intervenus relativement tard dans le cycle du projet (2021 pour l'OFID et 2022 pour la BADEA). La date initiale de clôture du financement de la BADEA, fixée au 30 juin 2023, a été prorogée pour harmoniser les échéances avec celles des autres sources de financement et permettre la réalisation des activités prévues dans ce cadre. Par ailleurs, le financement OFID a été temporairement suspendu en raison de questions liées au paiement de la dette extérieure. Le projet a reçu une notification à ce sujet en juin dernier et des démarches sont en cours au niveau du représentant de l'Etat Guinéen afin de trouver rapidement une solution à cette situation.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Réallocation des fonds de l'accord de prêt/don FIDA Initier une demande de réallocation du financement initial du FIDA afin de résorber le dépassement constaté sur la catégorie « Salaires et indemnités ». Accorder une attention particulière au taux de décaissement de la catégorie "Salaires", qui a déjà atteint 50 % en tenant compte des financements initiaux et supplémentaires du FIDA. De manière générale, il est recommandé d'alerter le FIDA lorsque le taux de décaissement atteint 90 % et lorsque, au regard des prévisions, il existe un risque de dépassement des 100 %. Il convient donc d'initier une réallocation à temps afin d'éviter des dépassements excessifs.	Coordonnateur	12/2025

Aspects fiduciaires

Qualité de la gestion financière

Note: 2

Notation précédente: 4

Justification de la note

222. Le projet AgriFARM rencontre des défis structurels qui impactent sa gestion financière. Les retards dans la mise à jour des écritures comptables (supérieures à 5 mois) et l'absence de rapprochements bancaires depuis le début de l'année, témoignent d'un besoin urgent d'amélioration. L'absence d'automatisation des RFI, toujours préparées manuellement, ainsi que le manque de personnel clé (RAF, RPM et assistant comptable), affaiblissent l'environnement de contrôle interne. Ces éléments expliquent l'évaluation actuelle de la qualité de la gestion financière jugée insatisfaisante par la mission. Pour y remédier, il est prioritaire d'actualiser les données comptables, de pourvoir les postes vacants et de renforcer le contrôle interne pour une meilleure performance financière.

Principaux problèmes

223. Personnel : Jusqu'en octobre 2023, le projet bénéficiait d'une équipe de gestion financière stable, appuyée par un stagiaire en voie de confirmation comme assistant administratif et comptable. La phase d'instabilité institutionnelle a entraîné les départs du RAF et de l'assistant comptable en octobre et décembre 2023. À la date de la mission, l'équipe se compose du comptable principal, désigné RAF par intérim en novembre 2023, et de l'assistant comptable basé à Kankan. Un recrutement initié en janvier 2024 pour pourvoir les postes vacants, notamment celui de RAF, n'a pas abouti faute de candidats adéquats.
224. Budgétisation : Le PTBA 2024, soumis en mai 2024, a reçu l'avis de non-objection du FIDA en juin. Celui de 2025, en cours de finalisation, sera validé avant la fin de l'année. Cependant, l'absence de suivi rigoureux des écarts entre dépenses réelles et prévues, ainsi que l'absence de justification documentée, limite l'identification des causes et l'adoption de mesures correctives. La structuration des PTBA ne permet pas de distinguer avec précision les sources de financement du FIDA. Il demeure difficile d'identifier si les dépenses prévues pour les activités seront imputées sur le prêt et/ou sur les dons initiaux ou additionnels.
225. Flux de fonds : Les DRF du FIDA et de l'OFID sont traitées efficacement grâce à l'introduction de la plateforme ICP et de la méthode de décaissement basée sur les RFI. En revanche, les paiements de la BADEA, effectués exclusivement par DPD accusent des retards moyens de quatre mois. La suspension du financement de l'OFID met le projet en difficulté, avec des engagements non honorés et des DPD en attente depuis juin, ce qui suscite la méfiance des fournisseurs.
226. Contrôle interne : Depuis la démission du contrôleur interne en 2021, le poste reste vacant malgré un recrutement infructueux. Un second processus est en cours et devrait aboutir prochainement. La concentration des fonctions au niveau du RAF par intérim et des assistants comptables régionaux, qui cumulent les rôles d'initiateur, d'examineur et de signataire des opérations, ne répond pas aux exigences de séparation des tâches. Sur 20 recommandations des précédentes missions de supervision, 4 sont mises en œuvre, 8 non mises en œuvre, 1 révisée, 1 partiellement mise en œuvre, 2 annulées, et 4 reportée. Par ailleurs, parmi les 4 recommandations échues de l'audit externe de l'année passée, 2 ont été mises en œuvre.
227. L'absence d'un RAF dédié affecte la fiabilité des données financières. Les dysfonctionnements du logiciel comptable, l'absence d'intégration du référentiel SYCEBNL et les difficultés d'intervention du fournisseur ont retardé la mise à jour des écritures et des rapprochements bancaires.
228. Partenariats : L'accord avec l'UNOPS n'est pas pleinement aligné sur l'accord de financement, notamment en matière de reporting, avec l'absence des rapports prévus et l'inaccessibilité des pièces justificatives, limitant la visibilité et le suivi des activités. En outre, certains partenaires ayant reçu des avances n'ont pas fourni de justification depuis plus d'un an. Parmi eux, la SEPROCA, qui présente encore des avances non justifiées, a toutefois reçu un nouvel acompte en 2024.
229. Les RFI sont actuellement présentés sous format Excel, au lieu d'être générés directement par le logiciel comptable. En raison des contraintes rencontrées, leur soumission n'a pas été effectuée dans les délais requis. L'opinion du FIDA sur les états financiers, décrite dans la section « Qualité et ponctualité de l'audit », est jugée modérément insatisfaisante.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Mécanisme transitoire pour garantir la séparation des tâches. Instaurer un mécanisme transitoire garantissant la séparation des tâches, en attendant le recrutement d'un RAF permanent, par la délégation temporaire de responsabilités ou des contrôles renforcés.	Coordonnateur national / Tutelle	12/2024
Amélioration de la structuration des PTBA 2025. Clarifier la structuration du PTBA 2025 en distinguant les sources de financement du FIDA (prêt et dons, initiaux ou additionnels) afin de faciliter l'identification et le suivi précis des dépenses prévues pour les activités.	RSE / RAF intérimaire	12/2024

Le recrutement rapide des cadres clés manquants. Recruter en urgence un Responsable Administratif et Financier (RAF) qualifié, ainsi qu'un Contrôleur Interne, afin de rétablir la stabilité de l'équipe et d'assurer une séparation adéquate des tâches, en conformité avec les standards du FIDA.	Coordonnateur national / Tutelle	01/2025
Renforcement de la gestion comptable et du respect des normes. Assurer l'intégration complète du référentiel SYCEBNL, le paramétrage des états financiers dans le logiciel comptable, et la mise à jour des données.	Coordonnateur national / RAF intérimaire	02/2025
Evaluation du personnel Produire le rapport de l'évaluation du personnel pour l'année antérieure et le partager avec le FIDA. Effectuer l'évaluation pour le compte de l'année qui s'achève.	Coordinateur / RAF	03/2025
Recrutement d'un assistant au SAF Recruter un assistant administratif et financier avec un contrat de consultance ou de stage pour alléger la charge de travail.	Coordinateur / RAF	03/2025
Missions Désigner un signataire pour les ordres de mission du Coordinateur et veiller à ce qu'il ne signe plus ses propres ordres de mission, quelle que soit la mission concernée.	Ministère / Coordinateur	03/2025
Appui technique à la gestion financière. Mobiliser une assistance technique spécialisée en gestion financière pour résoudre les retards comptables, renforcer la fiabilité des états financiers et accompagner le nouveau RAF dans l'appropriation des procédures et exigences du FIDA.	Coordonnateur national / RAF intérimaire	03/2025
Révision des clauses des conventions partenaires. Procéder à une révision des clauses des conventions ou à une communication spécifique aux partenaires, afin d'aligner les modalités sur la nouvelle méthode de décaissement. Celle-ci exige des justifications trimestrielles des avances comme condition préalable au renouvellement des demandes.	Coordonnateur national / Partenaires	03/2025
Dépenses inéligibles Rembourser sur le compte désigné les dépenses inéligibles d'un montant total de 66 139 664 GNF.	Gouvernement	06/2025
Archivage électronique de toutes les pièces comptables et conservation dans TOMPRO et sauvegarder les données sur un serveur cloud Veiller à l'archivage électronique de toutes les pièces justificatives dans TOMPRO afin de faciliter le classement, la recherche des pièces pour une meilleure organisation comptable et sauvegarder les données sur un serveur cloud. Le contrat de la stagiaire en charge de la sauvegarde numérique étant arrivé à son terme, et en raison de l'instabilité actuelle du personnel, l'archivage électronique initié a été interrompu. Il est impératif de relancer ce processus en respectant les recommandations initiales, à savoir : veiller à l'archivage électronique de toutes les pièces justificatives dans TOMPRO afin de faciliter leur classement, leur recherche pour une meilleure organisation comptable, et assurer la sauvegarde des données sur un serveur cloud.	Coordonnateur National / RAF	07/2025
Assurance des biens mobiliers et immobiliers Souscrire à une police d'assurance pour les locaux de l'UGP à Mamou.	Coordinateur / RAF / RPM	07/2025
Renforcement du personnel du service administratif et financier Procéder au recrutement d'un Assistant Administratif et Financier au niveau de l'UCP sous un contrat de prestation.	RAF/RPM	07/2025
Mise à jour du dossier du personnel Mettre à jour le dossier du personnel du projet sur la base des indications contenues dans le manuel des procédures de gestion.	RAF	09/2025

Formalisation du contrôle interne comptable au niveau des Antennes Instaurer une visite mensuelle du Comptable dans les Antennes afin de superviser les opérations comptables, de formaliser les contrôles réalisés et uniformiser les pratiques comptables.	RAF	09/2025
Formalisation du contrôle interne comptable au niveau de l'UCP Instaurer un contrôle hebdomadaire des fiches d'imputation comptable établies par le Comptable	RAF	09/2025
Recrutement d'un auditeur interne Recruter un consultant individuel qui sera chargé d'assumer la fonction d'audit interne sur la base des tdr validés par le FIDA. Recruter un consultant expérimenté ou un cabinet spécialisé pour assurer des missions d'audit interne. Ces interventions, prévues sur une base trimestrielle, permettraient de renforcer le contrôle interne et d'accompagner l'entité jusqu'à la fin du projet.	RAF/RPM	09/2025
PTBA Respecter la date limite de 60 jours avant le début de l'exercice concerné prévue dans la lettre à l'emprunteur pour la soumission de la DNO du PTBA.	Coordinateur / RAF / RPM / SE	11/2025

Qualité et ponctualité des audits

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

230. The audit report was submitted on time however it has a couple of areas for improvement

Principaux problèmes

231. Overall the audit report is well written and contains relevant information for a better understanding of the issues faced by the project. In addition, the reports complies largely with audit standards and IFAD requirements as indicated in the ToRs. The management is well informative and the level of risk was indicated for each observation, and action parties and due dates assigned for each recommendation.

232. The auditors provided an additional report to indicate the project sites and infrastructures that were visited as part of the audit procedures.

233. There is a disconnect between the observations mentioned in the audit report and the conclusion of the auditors especially the inability to obtain confirmations from key partners such as UNOPS, IRAG, DINA CAAT, IMES, BADEA, OFID. Despite these, and the anomalies mentioned earlier, there is no impact on the audit opinion.

234. The key audit matters section is omitted from the report

235. The statement of comparison of budget to actual amount is not included in the financial statements and this was not reported by the auditors

236. The auditors did not question the accounting method of capitalizing operating expenses in intangible assets; a method which is not aligned with accounting standards

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Reinforce internal controls over direct payments	RAF	09/2024
Review access rights in accounting software	RAF	09/2024
Design and implement controls to record and follow up checks in transit	RAF	09/2024
Ensure respect of reporting clauses of contract with UNOPS	Coordinator	09/2024
Improve tracking of fixed assets	RAF	09/2024
Reinforce controls of works, expenditures incurred by implementing partners	Coordinator	09/2024
update asset register	RAF	09/2024
Reinforce fraud and corruption sensitisation	Coordinator	12/2024
Recruitment of internal auditor	Coordinator	12/2024
Perform monthly budget reconciliations	Coordinator	12/2024
Implement electronic archiving	Coordinator	12/2024

Fonds de contrepartie

Note: 3

Notation précédente: 3

Justification de la note

237. La contrepartie de l'État guinéen se compose en partie d'exonérations fiscales et douanières sur les acquisitions du projet. Dans le cadre de la composante 2, dédiée à la réhabilitation d'infrastructures économiques, l'État doit également financer en numéraire la sous-composante 2.1 relative à la réalisation des pistes rurales, pour un montant estimé à 7,57 millions USD, soit 46 % de sa contribution attendue. Concernant la contribution des bénéficiaires, qui repose sur des apports en numéraire dans le cadre du mécanisme de financement à coûts partagés pour le développement des microentreprises, celle-ci n'a pas encore été mobilisée, les activités correspondantes n'étant pas encore lancées.

Principaux problèmes

238. Le faible niveau des fonds de contrepartie de l'État s'explique principalement par les retards dans la réalisation des travaux d'infrastructure, dont les contrats génèrent d'importantes recettes fiscales (impôts, taxes et droits). De plus, bien qu'un compte ait été ouvert à la Banque Centrale de Guinée pour accueillir les fonds destinés à la mise en œuvre des infrastructures de la composante 2, aucune mobilisation financière n'a été effectuée à date de la mission. À moins de 2 ans de l'achèvement du projet, ces fonds devraient impérativement être mobilisés avant un éventuel démarrage des travaux, afin d'éviter des retards supplémentaires dans l'exécution des activités prévues. La mission de revue à mi-parcours avait également relevé que la contribution de l'État sous forme de taxes (droits d'enregistrement et TVA), notamment sur les marchés d'études et de construction d'infrastructures, n'est pas correctement reflétée en comptabilité. Cette lacune résulte du non-respect des dispositions réglementaires exigeant un chèque émis par le Trésor Public pour attester de la prise en charge de ces taxes par l'État.

239. Par ailleurs, les défis rencontrés par le projet, combinés à la suspension du financement de l'OFID, qui soutient exclusivement les travaux d'infrastructure, pourraient affecter davantage le taux de décaissement si des solutions ne sont pas rapidement trouvées. Ces aspects nécessitent une attention particulière de la tutelle pour garantir une mobilisation accrue des fonds de contrepartie et assurer l'exécution effective des activités prévues.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Inscription dans les contrats, des taxes à prendre en charge par l'Etat Insérer dans les contrats, le montant des impôts et taxes à la charge de l'Etat	RAF	06/2025
Mise en œuvre de la procédure d'exonération des taxes La mission recommande l'application de la procédure d'exonération des taxes afin de permettre la prise en compte de la contrepartie nationale.	RAF	06/2025

Conformité avec les clauses des prêts

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

240. La note de 4 reflète un niveau satisfaisant de conformité aux clauses des prêts tout en mettant en lumière des aspects à améliorer. Les acquisitions de biens, travaux et services respectent les directives du FIDA, et les audits externes sont réalisés et transmis dans les délais requis. Toutefois, des écarts subsistent, notamment dans l'assurance partielle des équipements et le respect des délais pour la soumission des PTBA et des rapports financiers. Ces éléments montrent une gestion globalement rigoureuse, bien qu'elle puisse être davantage optimisée pour garantir une pleine conformité.

Principaux problèmes

241. Malgré une conformité générale satisfaisante aux engagements contractuels, certains défis opérationnels méritent une attention particulière. Le bâtiment de l'UGP et les équipements ne bénéficient pas encore d'une couverture d'assurance complète, ce qui constitue une limite dans la gestion des risques liés aux actifs. Par ailleurs, les délais requis pour la transmission des PTBA et des rapports financiers ne sont pas systématiquement respectés, reflétant des contraintes dans la planification et l'anticipation des échéances. S'agissant des exonérations fiscales, la prise en charge de la TVA par les fonds du FIDA reste une exception, mais elle appelle néanmoins à un alignement plus strict sur les dispositions convenues avec le Gouvernement.
242. Les rapports financiers intérimaires pour l'exercice 2023 ont été soumis tardivement, ce qui a légèrement affecté la fluidité du suivi et de la supervision financière du projet.
243. Pour répondre à ces défis, des actions correctives sont en cours et visent à optimiser la coordination entre les parties prenantes. Une meilleure anticipation des échéances et un dialogue renforcé avec les partenaires clés permettront d'améliorer progressivement les performances du projet, tout en assurant une gestion responsable et transparente des ressources.

Évaluation de la passation des marchés

Passation des marchés

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

Le projet AGRIFARM a montré des pratiques efficaces et transparentes dans la gestion des processus de passation des marchés pour les contrats signés au cours de l'exercice financier 2024. Les processus et procédures, allant de la préqualification et de la sélection des offres à la réception des propositions et à la signature des contrats, témoignent de la cohérence, de l'équité, du bon rapport qualité-prix, de la concurrence, ainsi que de l'efficacité et de la réactivité. La mission a relevé l'absence du formulaire d'impartialité et de confidentialité, dûment complété et signé par chaque membre de comité d'analyse. Des retards sont observés dans les travaux de construction réalisés, ainsi que des difficultés dans la gestion des contrats, avec des contrats suspendus, arrêtés ou expirés.

Évaluation de la passation des marchés

SECAP : Le projet n'a pas intégré les interventions de PESEC dans ses processus de passation de marchés. Il est impératif que l'unité de passation des marchés collabore avec des spécialistes en environnement, genre et inclusion afin d'incorporer un plan de mise en œuvre et des moyens de vérification dans les documents d'appel d'offres. Cela faciliterait l'évaluation des interventions du PESEC. La mission recommande aussi d'utiliser les dossiers d'appel d'offres types du FIDA pour les marchés allant aux seuils de passation d'appel d'offres international.

Planification des achats : Le plan de passation des marchés dans OPEN est établi sur la base d'une bonne catégorisation des activités et d'un calendrier raisonnable pour le processus de passation des marchés, aligné sur les objectifs du PTBA 2024. Cependant, quelques insuffisances ont été observées. Il s'agit i) du retard pour lancer le processus de passation des marchés de quelques activités ; et ii) la manque d'une stratégie adéquate pour la préparation du Plan de Passation des Marchés (PPM) pour bien regrouper des marchés ayant les caractéristiques similaires.

Progrès de la mise en œuvre du PPM : La mission a constaté une certaine lenteur dans la mise en œuvre du PPM, attribuable à l'interruption du projet pendant une période de 20 mois, ainsi qu'à la cessation du contrat de travail (sur demande de la tutelle technique) de plusieurs membres du personnel, y compris le Responsable de passation des marchés. Il est recommandé à l'unité de gestion du projet (PM) d'accélérer les processus avant la fin de l'exercice fiscal en cours et de reporter les activités non achevées dans le PPM de 2025, étant donné que leur exécution au cours de cette année fiscale semble irréalisable. À ce jour, seulement 16 contrats ont été signés pour cette année, résultat des défis qui dépassent la responsabilité de l'unité de passation des marchés. Pour améliorer l'efficacité du processus de passation et de suivi des marchés, la mission recommande de pourvoir dans un très bref délai au poste de Responsable de passation des marchés. Elle préconise en particulier de reconduire l'assistante de passation des marchés au sein du projet qui assure l'intérim du poste de RPM depuis 2022, dont les compétences ont été jugées fructueuses au cours de cette période. Ses qualifications en passation des marchés avec BUILDPROC et sa maîtrise du système OPEN constituent des atouts majeurs. En revanche, le recrutement d'un nouveau Responsable pourrait entraîner des retards, notamment en raison du temps nécessaire pour le former aux systèmes de passation des marchés financés par le FIDA.

Gestion des contrats : La gestion des contrats présente des lacunes, notamment l'absence de rôles et responsabilités clairement définis pour le projet AGRIFARM dans la phase de gestion des contrats, ainsi que pour le suivi et l'évaluation, particulièrement durant la période de 20 mois où le projet a été gravement affecté par le manque de personnel adéquat. Par ailleurs, il a été constaté que certaines activités ont été suspendues ou retardées au cours de l'exécution, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la mise en œuvre globale du projet. La mission recommande de prévoir un avenant sans coût pour les contrats de travaux et les services de conseil associés, afin de permettre l'achèvement complet de ces travaux avant la clôture du projet. Un appui technique est également préconisé pour assurer un suivi efficace.

Outil de suivi des contrats (CMT) : Le CMT n'est pas régulièrement mis à jour. Un examen du CMT par rapport aux dossiers de passation des marchés indique que certains contrats sont terminés et clôturés.

Conservation des dossiers : Toutes les activités de passation des marchés sont enregistrées dans le système OPEN. Cependant, le responsable de passation des marchés doit mettre à jour le système en temps opportun à chaque étape de la passation des marchés, comme l'exige le système. Aucun dossier manquant n'a été trouvé.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Processus et procédures de l'évaluation à l'attribution des contrats • Veiller à ce que chaque membre du comité d'analyse remplisse et signe le formulaire d'impartialité et de confidentialité.	RPM	12/2024
Conservation des dossiers • Mettre à jour le CMT avec les informations de paiement actuelles et les nouveaux contrats. • Utiliser correctement et en temps opportun l'OPEN	Coordinateur/RPM	12/2024
Plan de passation des marchés et PTBA : • Lancer le processus de passation des marchés pour activités du PPM 2024 au plutôt possible avant la fin de cette année fiscale et transférer les activités inachevées dans le PPM 2025 • Accélérer la mise en œuvre des activités de passation des marchés dont le processus avait commencé. • Etablir une stratégie adéquate pour la préparation du PPM pour bien regrouper des marchés ayant les caractéristiques similaires	RPM	01/2025
Processus et procédures de la préqualification/présélection aux documents d'appel d'offres : • S'assurer que les clauses SECAP sont appliquées dans chaque processus de passation des marchés et d'incorporer également les moyens et un plan de mise en œuvre et des moyens de vérification dans les documents d'appel d'offres surtout en s'appuyant sur les documents d'appel d'offres types du FIDA.	Spécialiste de l'environnement, genre et jeunesse / RPM	01/2025

e. Indicateurs clés en matière de supervision et d'appui à l'exécution

Probabilité d'atteindre l'objectif de développement	Note: 3.65	Notation précédente: 3.96
Évaluation de la performance globale de l'exécution	Note: 3.58	Notation précédente: 3.83

F. Actions convenues

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Efficacité en matière de développement		
Recalibrage des activités nutrition Réduire le nombre d'activités du volet nutrition pour prioriser celles pouvant permettre de renseigner les indicateurs liés à la nutrition telles i) les séances de sensibilisation à la nutrition de masse (radios, marchés, CEP, etc.) ; ii) la sélection et accès au financement des MEAR dans les chaînes de valeur à haute nutritifs (au moins 70% de MEAR des 700 prévues sur les riz étuvé)	UGP / ONG en charge de la Nutrition / FIDA	12/2024
Conventions de ONG en charge de la nutrition Amender et finaliser les conventions des ONG en charge du volet nutrition en tenant compte des activités prioritaires et soumettre les conventions à l'avis de non-objection du FIDA.	UGP	12/2024
Périmètre de 235 Ha à Sabouya (i) Diligenter immédiatement une mission conjointe avec la DNGR pour apprécier la faisabilité de remplacement des 198 Ha sur un autre site dans à Kegneko dans la même préfecture; (ii) Proposer conjointement, des scénarii de solutions alternatives avec l'incidence financière pour Avis de non-objection du Ministère de tutelle et du FIDA.	UGP/DNGR	01/2025
Convention des ONG et Etude de Diagnostics Accélérer la validation du contrat des ONG et Finalisation des études de diagnostics	RC1 & AGUISSA & MGE	01/2025

Renforcement de l'accès aux semences de qualité Accélérer le développement et l'appui aux unions et réseaux de producteurs semenciers paysans pour assurer la multiplication et distribution de semences de qualité au niveau local.	Resp. Comp. 1/Chargé de Production	02/2025
Périmètre de 235 Ha à Sabouya (Préfecture de Mamou) Réaliser une partie des activités d'aménagements sur les 30 Ha restants	RC1	02/2025
Renforcement opérationnel de la pérennisation des périmètres à travers des activités à valeur ajoutée Promouvoir les MEAR capable de fournir les services de Labour (mini tracteurs – traction animale etc.), des équipements de récolte et post récolte, de transport des marchandises, de stockage aux bénéficiaires sur paiement en production ou financière	UGP	03/2025
Plan d'aménagements des sous-bassins versants (i) Finaliser l'élaboration des plans d'aménagement simplifié et les diagnostics participatifs en cours; (ii) Accélérer la mise en œuvre des plans d'aménagement des sous-bassins versants	Resp. Comp. 1 / ONG	03/2025
Valorisation de la pisciculture Promouvoir la pisciculture (inscrire au PTBA 2025) dans les périmètres agricoles pour générer des revenus complémentaires et fertiliser les sols de manière naturelle grâce aux boues organiques.	UGP / Resp. Comp. 1	03/2025
Développement des plans de campagne de masse de communication des séances de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle dans les zones du projet Développer les plans de communication et de sensibilisation à la nutrition dans les radios rurales, dans les CEP, dans les marchés de demi-gros et de collectes, et avec les bénéficiaires des kits de nutrition	RC1, RCGS / AGUISSA & MGE	03/2025
Technologies et pratiques résilientes face aux changements climatiques dans les CEP Renforcer les CEP avec des techniques de diversification de culture tout en respectant les calendriers culturaux ; et capitaliser les données technico-économiques, climatiques et environnementales au niveau des CEP. Introduire dans les CEP des ateliers permettant d'aborder toute la dimension de l'exploitation familiale pour mettre en avant les liens et coopérations possibles entre les diverses cultures et/ou les activités d'élevage ou de pisciculture	RC1	03/2025
Renforcement du leadership féminin à travers GALS Animer les sessions de formation GALS et Renforcer la mise en pratique de ces compétences acquises lors des formations.	UGCP	06/2025
Education Nutritionnelle Renforcer les acquis de l'éducation nutritionnelle dans les CEP, marchés de demi-gros et de collectes, à travers les radios locales et avec les bénéficiaires des kits de nutrition	RC1, RCGS / AGUISSA & MGE	06/2025
Amélioration de la disponibilité d'aliments riches en nutriments Effectuer les séances de sensibilisation à la nutrition et assurer la promotion des plants fruitiers (manguier, orangers, moringa etc.) prévue dans la sous-composante 1.1	RC1 & AGUISSA & MGE	06/2025
Semences plus adaptées au climat Accélérer le processus des MAER des entrepreneurs en semences de base ; et l'appui aux unions et réseaux de producteurs semenciers paysans pour assurer la multiplication et distribution de semences de qualité et adaptées au climat au niveau local.	RC1	06/2025
Les micro-entreprises basées sur les produits à haute valeur nutritives Finaliser la sélection, former et accompagner les micro-entreprises dans les chaînes de valeurs à haute valeur nutritive (riz étuvé – au moins 70% des 700 MEAR prévues pour la nutrition)	UGP & RC1 et 2	09/2025

Infrastructures d'irrigation ou hydraulique Accélérer la finalisation des travaux d'infrastructures d'hydroagricoles afin de répondre au besoin d'irrigation	RC1	10/2025
Amélioration de la participation des femmes dans les CEP Accélérer l'installation des mini-CEP féminins	UGCP	
Amélioration de la planification et distributions des semences et intrants Respecter les calendriers agricoles afin éviter les retards dans la distribution des semences.	UGCP/RC1	
Promotion de pratiques agricoles durables dans les CEP Encourager la rotation des cultures, la diversification des cultures y compris rizi-piscicultures, agroforesterie, l'utilisation des composts organiques, la gestion intégrée des ravageurs dans les CEP.	Resp. Comp. 1/Chargé de Production	
Renforcement des comités de sélection des plans d'affaire MEAR Intégration des représentants des IMF choisis au sein des comités	CDIEP / IMF	
Gestion des ressources en eau Renforcer les séances de sensibilisation sur la bonne gestion en eau et accélérer la mise en place et opérationnalisation des AUE/RN pour un système efficace de gestion des ressources hydriques	RC1	
Durabilité et transposition à plus grande échelle		
Convention des radios rurales Finaliser la revue des offres des radio rurales	RCGS	12/2024
Arriérés primes des ONG AGUISSA et MGE Echanger avec les ONG sur le traitement des arriérés de primes dus. Les discussions doivent être assorties d'un PV signé par les parties prenantes	Coordonnateur/RAF	12/2024
Evaluation des partenaires de mise en œuvre Procéder à l'évaluation de la performance de tous les partenaires du projet	Coordonnateur	01/2025
Marché de collecte de Ditinn Diligenter la signature de l'avenant portant sur la construction du hangar pour les femmes du marché de détail adjacent et des travaux confortatifs au tour du hall de transaction	UGP	01/2025
Pont de 100 ml linéaire sur le fleuve Tinkisso Introduire un dernier recours pour que le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics (MITP) confirme définitivement, la disponibilité ou non de ligne budgétaire à son niveau pour cet ouvrage. Le MAGEL doit informer par courrier la décision finale au FIDA au plus tard le 31 Janvier 2025.	MAGEL	01/2025
Extension des partenariats à d'autres IMF présentes dans les zones d'interventions Crédit Rural de Guinée est plus présente sur le terrain que les autres IMF choisis	CDIEP/ IMF	02/2025
Etablissement un accord consensuel de niveau de services (Service Level Agreement) - Définition des responsabilités de chaque partie - Définition des délais de traitements à chaque étape du processus d'approbation Etablissement d'un traceur pour le suivi des délais à chaque étape et sanctions afférentes	CDIEP / IMF	02/2025

Mise en exploitation du marché de collecte de Dittinn Programmer les réceptions technique et provisoire du chantier Procéder à la remise du marché aux autorités communales et à la PMA pour exploitation immédiate	UGP	02/2025
Mise en exploitation du marché de collecte de Yembéring Organiser les réceptions technique et provisoire du chantier Procéder à la remise du marché aux autorités communales et à la PMA pour exploitation immédiate	UGP	02/2025
Mise en exploitation du marché de collecte de Kiniéran Finaliser les travaux et organiser les réceptions techniques et provisoires Procéder à la remise du marché aux autorités communales et à la PMA pour exploitation immédiate	UGP	02/2025
Pont de 100 ml linéaire sur le fleuve Tinkisso Dans le cas où le MITP confirme la réalisation de cet ouvrage sur ses ressources, la mission recommande de mettre fin au contrat en cours et de réorienter l'entreprise bénéficiaire du marché sur un tronçon de remplacement tout en respectant l'approche (par unité territoriale de développement économique-UTDE) du projet. Au cas où une entente est obtenue entre les deux ministères pour la poursuite des travaux par le MAGEL, le projet pourra relancer l'entreprise bénéficiaire du marché et prendre les dispositions nécessaires pour le suivi.	Coordonnateur	02/2025
Renforcement de Capacités des IMF partenaires Identification et déroulement de formations pour augmenter la performance des IMF (personnels et proposition de produits)	CDIEP / IMF	03/2025
Mise en exploitation du marché de Demi Gros de Koïn Finaliser les travaux et organiser les réceptions technique et provisoire. Procéder à la remise du marché aux autorités communales et à la PMA pour exploitation immédiate	UGP	03/2025
Champ école paysans (CEP) Renforcer le CEP avec les thématiques de diversification agricole, utilisation des biofertilisants et de gestion d'eau tout en insérant un système intégré de suivi des données technico-économiques, climatiques et environnementales issues des CEP	RC1	03/2025
Plateformes multi-acteurs (PMA) des marchés Enrichir ces séances de sensibilisation des PMA des marchés avec des modules approfondis sur la valorisation des déchets de marché	UGP/RC1	03/2025
Agroforesterie et distribution des plantation d'arbres fruitiers en verger Pour optimiser les pratiques pérennisation, faire un diagnostic post-plantation des arbres fruitiers distribués et plantés avant la RMP afin d'évaluer les taux de survie réels et d'identifier les problèmes	RC1	03/2025
Agroforesterie et distribution des plantation d'arbres fruitiers en verger Revoir le contrat d'approvisionnement des fruitiers pour ne payer que si les plants reçus sur le terrain sont sains et vivables, et y prévoir des clauses de remplacement en cas de forte mortalité	RC1	03/2025
Agroforesterie et distribution des plantation d'arbres fruitiers en verger Planifier les distributions de plants en respectant les calendriers agricoles et assurer de bonnes conditions de stockage et de transport des plants	RC1	03/2025
Education environnementale et de formation dans les sous-bassins versants Finaliser les conventions de collaboration avec les radios rurales et accélérer les actions d'éducation environnementale et de formation dans les sous-bassins versants (formation des agents, diffusion radios locale, écoles etc.).	RC1/RCGS	03/2025

Stratégie de sortie Elaborer un plan clair et actualisé de désengagement et pérennisation sur tous les aspects du projet et le soumettre au FIDA pour avis	Coordonnateur/RSE	03/2025
Finalisation des pistes rurales en cours Concentrer les efforts sur la finalisation dans les règles de l'art des chantiers en cours et ne lancer de nouveaux chantiers que s'il est certain de les achever dans les délais restants	UGP	06/2025
Aménagement durable des terroirs villageois et la gestion des AUE/RN Organiser un appui technique sur la gestion territoriale des ressources naturelles, à l'endroit de l'UGP, afin de définir les objectifs, les méthodes et le package technique en vue de la bonne fin des volets de la composante 1	RC1	06/2025
Renforcer les partenariats et la coordination Maintenir une communication régulière entre les différents acteurs et Encourager des réunions de suivi avec le comité de pilotage pour discuter des obstacles rencontrés et ajuster les stratégies.	UGP/RCGS	09/2025
Valoriser les succès et maintenir la motivation des bénéficiaires Organiser des échanges d'expériences entre les bénéficiaires, entre les organisations pour diffuser les réussites et les bonnes pratiques	RCGS	09/2025
Marché de Demi Gros de Koïn Prise en compte effective des besoins en stockage/ conservation des produits maraichers, halieutique et animales Chambres froides, Frigo (solaire, positives) système de refroidissement passif	UGP	10/2025
Collaboration avec le Ministère de l'Environnement et du Développement durable Finaliser la revue des offres de la DNFF et l'OGPR et les soumettre à l'avis de non-objection du FIDA	RC1	
Justification des avances aux partenaires de mise en œuvre Faire le suivi de la transmission des pièces justificatives avant le règlement des tranches ultérieures	RAF	
Renforcement du contenu des plans d'affaires - Intégration de la stratégie d'approvisionnement, analyse concurrentielle, analyse de marchés - Intégration des coûts financiers cumulés dans les comptes de résultat pour mieux refléter la rentabilité	CDIEP / UGP	
Stimuler l'implication des femmes Sensibiliser et mobiliser les femmes afin d'accroître leur participation dans les activités d'agricoles familiales.	UGP/RCGS	
Suivi de l'exécution et de la qualité des réalisations Organiser des visites communes et régulières des CDA, opérateurs et Antenne pour s'assurer de la bonne exécution et de la qualité des infrastructures, aménagements et équipements.	UGP	
Règlement des décomptes en instance Diligenter le paiement des décomptes soumis afin de permettre la remobilisation des entreprises et des bureaux de contrôle	UGP	
Convention de la DNGR Opérationnaliser la convention de la DNGR afin de procéder aux formations et équipements des différents comités.	UGP	

Marché de collecte de Yembéring Diligenter le paiement des décomptes soumis afin de permettre la finalisation des travaux dans les deux mois suivants.	UGP	
Marché de collecte de Kiniéran Accélérer la collaboration du SNAPE et/ou de tout autre structure compétente pour l'obtention d'un forage positif au voisinage du marché. Le forage et le transport de l'eau dans les tanks pour exploitation doit être fait.	UGP	
Pistes rurales Remobiliser les entreprises et les Bureaux de contrôle en procédant au paiement des décomptes soumis	UGP	
Entreprises défaillantes pour les travaux Identifier les entreprises défaillantes et prendre toutes les mesures nécessaires à l'achèvement des travaux dans les délais.	UGP	
Gestion du projet		
Stratégie de communication Revoir la stratégie de communication proposée en intégrant le plan budgétisé de la gestion des savoirs.	RCGS	02/2025
Dispositif suivi évaluation Élaborer le plan de suivi-évaluation participative pour orienter les interventions et faciliter l'évaluation et le fonctionnement du dispositif	RSE	02/2025
Calcul systématique des TEP et TEF Automatiser l'estimation du taux d'exécution physique et financière globale du projet dans la base RUCHE afin de disposer à temps des informations éclairées pour la prise de décision	RSE	02/2025
Contribution du gouvernement et des bénéficiaires Prendre des dispositions afin d'évaluer et d'enregistrer la contribution du gouvernement et des bénéficiaires dans les activités réalisées depuis le début du projet.	RAF	03/2025
Visibilité du Projet Installer des panneaux de visibilité du projet sur les sites des infrastructures réalisées (aménagement, construction de marchés, routes construits/réhabilitées) par le projet	RCGS	04/2025
Renforcement du SSE Mobiliser une assistance technique nationale périodique en suivi évaluation pour accompagner la cellule SE dans la préparation des rapports techniques d'étapes et la documentation des effets et impacts suivant les directives du FIDA et la validation du manuel révisé de suivi-évaluation.	Coordonnateur /RSE	06/2025
Prévention des conflits transhumance Renforcer les clôtures avec la plantation de haies vives pour prévenir les intrusions de bétail et protéger les récoltes	RC1	06/2025
Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) Valider et certifier les EIES conformément aux exigences du FIDA et du gouvernement du Guinée.	UGP/AGEE	06/2025
Gestion des savoirs Produire et diffuser des notes de capitalisation sur les acquis et les difficultés du projet	RCGS	11/2025

Animation Base de données et Utilisation des outils de suivi évaluation Systématiser l'exploitation des tableaux de bord d'exécution physique et financière dans toutes les réunions de coordination et de suivi afin que le suivi contribue à la prise de décision éclairée dans le cadre du pilotage du projet	Coordonnateur /RSE	
Accès sécurisé à la base de données RUCHE Limiter l'utilisation de l'accès « admin » de la base de données seulement qu'aux activités de paramétrage et inviter chaque utilisateur à utiliser son propre « log-in » afin de permettre au système de tracer la source des informations.	Coordonnateur /RSE	
Risque de double comptage des bénéficiaires Systématiser l'utilisation des QR code unique dans toutes les fiches dynamiques concernant les personnes pour éviter le double comptage et revoir la situation des bénéficiaires du projet au titre de 2024 pour extraire les cas de double comptage.	RSE/ASE	
Aménagement des bassins versants Concilier la cartographie des aires protégées existantes et en cours de création avec les zones cibles des activités d'aménagement du projet AgriFARM HMG en collaboration avec les services concernés du MEDD	RC1	
Mécanisme de gestion des plaintes (MGP) Finaliser et rendre opérationnel un MGP pour le projet et organiser des séances de sensibilisation et des formations sur le MGP à tous les niveaux de saisine	UGP	
Gestion et exécution financière		
Reinforce internal controls over direct payments	RAF	09/2024
Review access rights in accounting software	RAF	09/2024
Design and implement controls to record and follow up checks in transit	RAF	09/2024
Ensure respect of reporting clauses of contract with UNOPS	Coordinator	09/2024
Improve tracking of fixed assets	RAF	09/2024
Reinforce controls of works, expenditures incurred by implementing partners	Coordinator	09/2024
update asset register	RAF	09/2024
Reinforce fraud and corruption sensitisation	Coordinator	12/2024
Recruitment of internal auditor	Coordinator	12/2024
Perform monthly budget reconciliations	Coordinator	12/2024
Implement electronic archiving	Coordinator	12/2024
Mécanisme transitoire pour garantir la séparation des tâches. Instaurer un mécanisme transitoire garantissant la séparation des tâches, en attendant le recrutement d'un RAF permanent, par la délégation temporaire de responsabilités ou des contrôles renforcés.	Coordonnateur national / Tutelle	12/2024
Amélioration de la structuration des PTBA 2025. Clarifier la structuration du PTBA 2025 en distinguant les sources de financement du FIDA (prêt et dons, initiaux ou additionnels) afin de faciliter l'identification et le suivi précis des dépenses prévues pour les activités.	RSE / RAF intérimaire	12/2024
Processus et procédures de l'évaluation à l'attribution des contrats • Veiller à ce que chaque membre du comité d'analyse remplisse et signe le formulaire d'impartialité et de confidentialité.	RPM	12/2024

Conservation des dossiers • Mettre à jour le CMT avec les informations de paiement actuelles et les nouveaux contrats. • Utiliser correctement et en temps opportun l'OPEN	Coordinateur/RPM	12/2024
Le recrutement rapide des cadres clés manquants. Recruter en urgence un Responsable Administratif et Financier (RAF) qualifié, ainsi qu'un Contrôleur Interne, afin de rétablir la stabilité de l'équipe et d'assurer une séparation adéquate des tâches, en conformité avec les standards du FIDA.	Coordonnateur national / Tutelle	01/2025
Plan de passation des marchés et PTBA : • Lancer le processus de passation des marchés pour activités du PPM 2024 au plutôt possible avant la fin de cette année fiscale et transférer les activités inachevées dans le PPM 2025 • Accélérer la mise en œuvre des activités de passation des marchés dont le processus avait commencé. • Etablir une stratégie adéquate pour la préparation du PPM pour bien regrouper des marchés ayant les caractéristiques similaires	RPM	01/2025
Processus et procédures de la préqualification/présélection aux documents d'appel d'offres : • S'assurer que les clauses SECAP sont appliquées dans chaque processus de passation des marchés et d'incorporer également les moyens et un plan de mise en œuvre et des moyens de vérification dans les documents d'appel d'offres surtout en s'appuyant sur les documents d'appel d'offres types du FIDA.	Spécialiste de l'environnement, genre et jeunesse / RPM	01/2025
Renforcement de la gestion comptable et du respect des normes. Assurer l'intégration complète du référentiel SYCEBNL, le paramétrage des états financiers dans le logiciel comptable, et la mise à jour des données.	Coordonnateur national / RAF intérimaire	02/2025
Evaluation du personnel Produire le rapport de l'évaluation du personnel pour l'année antérieure et le partager avec le FIDA. Effectuer l'évaluation pour le compte de l'année qui s'achève.	Coordinateur / RAF	03/2025
Recrutement d'un assistant au SAF Recruter un assistant administratif et financier avec un contrat de consultance ou de stage pour alléger la charge de travail.	Coordinateur / RAF	03/2025
Missions Désigner un signataire pour les ordres de mission du Coordinateur et veiller à ce qu'il ne signe plus ses propres ordres de mission, quelle que soit la mission concernée.	Ministère / Coordinateur	03/2025
Appui technique à la gestion financière. Mobiliser une assistance technique spécialisée en gestion financière pour résoudre les retards comptables, renforcer la fiabilité des états financiers et accompagner le nouveau RAF dans l'appropriation des procédures et exigences du FIDA.	Coordonnateur national / RAF intérimaire	03/2025
Révision des clauses des conventions partenaires. Procéder à une révision des clauses des conventions ou à une communication spécifique aux partenaires, afin d'aligner les modalités sur la nouvelle méthode de décaissement. Celle-ci exige des justifications trimestrielles des avances comme condition préalable au renouvellement des demandes.	Coordonnateur national / Partenaires	03/2025
Inscription dans les contrats, des taxes à prendre en charge par l'Etat Insérer dans les contrats, le montant des impôts et taxes à la charge de l'Etat	RAF	06/2025
Mise en œuvre de la procédure d'exonération des taxes La mission recommande l'application de la procédure d'exonération des taxes afin de permettre la prise en compte de la contrepartie nationale.	RAF	06/2025

Dépenses inéligibles Rembourser sur le compte désigné les dépenses inéligibles d'un montant total de 66 139 664 GNF.	Gouvernement	06/2025
Archivage électronique de toutes les pièces comptables et conservation dans TOMPRO et sauvegarder les données sur un serveur cloud Veiller à l'archivage électronique de toutes les pièces justificatives dans TOMPRO afin de faciliter le classement, la recherche des pièces pour une meilleure organisation comptable et sauvegarder les données sur un serveur cloud. Le contrat de la stagiaire en charge de la sauvegarde numérique étant arrivé à son terme, et en raison de l'instabilité actuelle du personnel, l'archivage électronique initié a été interrompu. Il est impératif de relancer ce processus en respectant les recommandations initiales, à savoir : veiller à l'archivage électronique de toutes les pièces justificatives dans TOMPRO afin de faciliter leur classement, leur recherche pour une meilleure organisation comptable, et assurer la sauvegarde des données sur un serveur cloud.	Coordonnateur National / RAF	07/2025
Assurance des biens mobiliers et immobiliers Souscrire à une police d'assurance pour les locaux de l'UGP à Mamou.	Coordinateur / RAF / RPM	07/2025
Renforcement du personnel du service administratif et financier Procéder au recrutement d'un Assistant Administratif et Financier au niveau de l'UCP sous un contrat de prestation.	RAF/RPM	07/2025
Mise à jour du dossier du personnel Mettre à jour le dossier du personnel du projet sur la base des indications contenues dans le manuel des procédures de gestion.	RAF	09/2025
Formalisation du contrôle interne comptable au niveau des Antennes Instaurer une visite mensuelle du Comptable dans les Antennes afin de superviser les opérations comptables, de formaliser les contrôles réalisés et uniformiser les pratiques comptables.	RAF	09/2025
Formalisation du contrôle interne comptable au niveau de l'UCP Instaurer un contrôle hebdomadaire des fiches d'imputation comptable établies par le Comptable	RAF	09/2025
Recrutement d'un auditeur interne Recruter un consultant individuel qui sera chargé d'assumer la fonction d'audit interne sur la base des tdr validés par le FIDA. Recruter un consultant expérimenté ou un cabinet spécialisé pour assurer des missions d'audit interne. Ces interventions, prévues sur une base trimestrielle, permettraient de renforcer le contrôle interne et d'accompagner l'entité jusqu'à la fin du projet.	RAF/RPM	09/2025
PTBA Respecter la date limite de 60 jours avant le début de l'exercice concerné prévue dans la lettre à l'emprunteur pour la soumission de la DNO du PTBA.	Coordinateur / RAF / RPM / SE	11/2025
Réallocation des fonds de l'accord de prêt/don FIDA Initier une demande de réallocation du financement initial du FIDA afin de résorber le dépassement constaté sur la catégorie « Salaires et indemnités ». Accorder une attention particulière au taux de décaissement de la catégorie "Salaires", qui a déjà atteint 50 % en tenant compte des financements initiaux et supplémentaires du FIDA. De manière générale, il est recommandé d'alerter le FIDA lorsque le taux de décaissement atteint 90 % et lorsque, au regard des prévisions, il existe un risque de dépassement des 100 %. Il convient donc d'initier une réallocation à temps afin d'éviter des dépassements excessifs.	Coordonnateur	12/2025



Investir dans les populations rurales

Guinée

Projet visant l'agriculture familiale, la résilience et les marchés en Haute et Moyenne Guinée

Rapport de supervision

: Cadre logique du projet

Dates de mission: 2 au 13 décembre 2024

Date du document: 22/01/2025

Identifiant du projet 2000001059

Numéro du rapport: 7137-GW

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Projet visant l'agriculture familiale, la résilience et les marchés en Haute et Moyenne Guinée

Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2025)	Résultat cumulatif (2025)	Résultat cumulatif % (2025)	Source	Fréquence	Responsabilité	
Portée AGRIFARM HMG	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages							SSE du projet	Annuelle	UGP e BSD	Equité dans l'utilisation des ressources et la répartition des bénéfices au niveau des ménages et des organisations Bonne capacité de mise en œuvre Une estimation de sept personnes /ménage dans les deux régions du projet notes: Les personnes recevant des appuis du projet sont considérées comme ayant amélioré leur résilience au changement climatique car elle bénéficie d'au moins une des activités suivantes du Projet : i) mise en œuvre de pratiques agricoles permettant de réduire l'impact des aléas climatiques sur le système productif (stress hydrique, inondation); ii) aménagements
	Membres des ménages (number)	0	105 000	525 000		80 339	15.303				
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés							SSE du projet	Annuelle	UGP e BSD	
	Ménages dirigés par une femme (number)		11 200	56 000		7 407	13.2				
	Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef (number)		3 800	22 000		3 437	15.6				
	Ménages (number)	0	15 000	78 000		11 477	14.7				
	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet							SSE du projet	Annuelle	UGP e BSD	
	Hommes (number)		3 800	22 000		3 773	17.2				
	Femmes (number)		11 200	56 000		7 704	13.8				
	Jeunes (number)					1 526					
	Nombre total de personnes bénéficiant de services (number)	0	15 000	78 000		11 477	14.7				

Chaîne logique			Indicateurs					Moyens de vérification			Hypothèses (petite irrigation, etc.) permettant de sécuriser l'accès physique et en quantité du ménage à l'eau agricole, iii) infrastructures (marchés, pistes, stockage, etc.) conçues ou localisées en prenant en compte les risques climatiques. De cet indicateur de portée sont déduits : (i) le nombre correspondant de ménages touchés (1a), estimé équivalent à l'indicateur 1 pour l'instant puisqu'il est qu'il est supposé qu'il n'y ait pas un taux significatif de ménages doublement bénéficiaires, notamment sur la composante 2
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2025)	Résultat cumulatif (2025)	Résultat cumulatif % (2025)	Source	Fréquence	Responsabilité	

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2025)	Résultat cumulatif (2025)	Résultat cumulatif % (2025)	Source	Fréquence	Responsabilité	
Objectif du projet Objectif global : Contribuer à améliorer de manière durable la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle et les capacités de résilience aux crises des ménages ruraux des régions de Haute et de Moyenne Guinée	Incidence de la pauvreté dans les deux régions d'intervention							Enquêtes SMART et MISC	Année 6	Gouvernement et FIDA	Stabilité socio-politique. Cadre national règlementaire, stratégique et institutionnel favorable. P.S Réajustement valeurs incidence de la pauvreté suite aux sources à jour: Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (2018/2019)/ Institut National de la Statistique (INS)/Décembre 2020
	Incidence de la pauvreté. (%)	55.4		47.9							
	Nombre des groupes alimentaires moyens consommés par la femme et l'enfant							Enquêtes SMART et MISC	Année 6	Gouvernement et FIDA	
	Nombre des groupes alimentaires moyens (number)	1.7	2.5	4							
Objectif de développement Accroître durablement les revenus des exploitations agricoles familiales, leur résilience aux chocs extérieurs, dont les changements climatiques, ainsi que leur accès physique aux marchés locaux, urbains et régionaux, dans les 15 préfectures ciblées des régions de Haute et Moyenne Guinée	Producteurs/trices déclarant avoir augmenté leurs revenus d'au moins 30% (de la marge nette de leurs activités agricoles) = 5							SSE du Projet Enquête annuelle sur les résultats (EAR)	Semestrielle Annuelle, à partir de l'année précédant la RMP	UGP et BSD	Equité dans l'utilisation des ressources et la répartition des bénéfices au niveau des ménages Bonne capacité de mise en œuvre
	Nombre de producteurs/productrices (number)	0	10 000	60 000							
Effet direct Effet 1: Les agriculteurs familiaux, femmes et jeunes inclus augmentent leurs productions et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques, de manière durable	1.2.4 Ménages faisant état d'une augmentation de la production							EAR	Annuelle à partir de l'année précédant la RMP	UGP, BSD et ANASA	Les variabilités climatiques ne sont pas extrêmes
	Membres des ménages (number)										
	Ménages (%)	0	40	80							
	Ménages dirigés par une femme (number)		4 480	22 400							
	Ménages (number)		6 000	31 200							

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2025)	Résultat cumulatif (2025)	Résultat cumulatif % (2025)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	3.2.2 Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique							EAR	Annuelle à partir de l'année précédent la RMP	UGP, BSD et ANASA	
	Membres des ménages (number)		6 000	62 400							
	Ménages (%)	0	40	80							
	Ménages dirigés par une femme (number)		4 480	44 800							
	Ménages (number)		15 000	78 000							
	1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)							COI, MDDW methodology	baseline, mid term, completion	UGP, prestataire	
	Femmes (%) (%)		20	60							
	Femmes (nombre) (number)		2 240	33 600							
	Ménages (%) (%)										
	Ménages (nombre) (number)		15 000	78 000							
	Membres des ménages (number)										
	Ménages dirigés par une femme (number)										
	1.2.9 Ménages dont les connaissances, attitudes et pratiques en matière de nutrition sont améliorées (KAP)										
	Ménages de personnes autochtones (number)										
	Ménages dirigés par une femme (number)										
	Ménages (nombre) (number)										
	Ménages (%) (%)										

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2025)	Résultat cumulatif (2025)	Résultat cumulatif % (2025)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Membres de ménages (number)										
Produit Produit 1.1: Des aménagements hydro-agricoles sont construits/remis en état et sont gérés ainsi que leur bassin versants de façon durable et adaptée aux changements climatiques.	1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état							SSE du Projet, Enquête spécifique	Semestrielle	UGP, IRAG et ANPROCA	Bonne estimation de couts des aménagements et sélection judicieuse des prestataires de mise en œuvre
	Superficie en hectares (ha)	0	2 940	6 000		456	7.6				
	3.1.4 Hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat							SSE du Projet, Enquête spécifique	Semestrielle	UGP, IRAG et ANPROCA	
	Superficie en hectares (ha)	0	15 000	40 000		750	1.9				
Produit Produit 1.2: Des techniques culturales améliorées, d'agriculture intelligente face au climat (Climate Smart Agriculture), sont diffusées pour augmenter les rendements.	1.1.4 Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production							EAR, SSE du projet	Annuelle, EAR à partir de l'année précédant la RMP	UGP, BSD et BTGR	Capacités techniques et managériales des OPA et des prestataires des services
	Nombre total de personnes formées par le projet (number)	0	12 400	30 000		5 077	16.923				
	Hommes formés à la production végétale (number)					1 474					
	Femmes formées à la production végétale (number)					799					
	Jeunes formés à la production végétale (number)					457					
	Hommes formés à la production animale (number)					0					
	Femmes formées à la production animale (number)					0					
	Jeunes formés à la production animale (number)					0					

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2025)	Résultat cumulatif (2025)	Résultat cumulatif % (2025)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Hommes formés en foresterie (number)					0					
	Femmes formées en foresterie (number)					0					
	Jeunes formés en foresterie (number)					0					
	Hommes formés à la production halieutique (number)					0					
	Femmes formées à la production halieutique (number)					0					
	Jeunes formés à la production halieutique (number)					0					
	Personnes formées à la production végétale (number)					2 273					
	Personnes formées à la production animale (number)					0					
	Total de personnes formées en foresterie (number)					0					
	Personnes formées à la production halieutique (number)					0					
	Hommes formés au moins une fois par le projet (number)					2 169					
	Femmes formées au moins une fois par le projet (number)					2 303					

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2025)	Résultat cumulatif (2025)	Résultat cumulatif % (2025)	Source	Fréquence	Responsabilité	
Produit Produit 1.3: Les capacités des organisations de base à rendre des services sont développées et/ou renforcées.	2.1.3 Organisations de producteurs ruraux soutenues							EAR, enquête spécifique OP, SSE du Projet	Semestrielle	UGP et BSD	Intégration et participation effective des exploitations familiales dans les OPA
	Tailles des organisations de producteurs (number)		1 050	2 250		2 209	98.178				
	Organisations de producteurs ruraux soutenues (number)	0	35	75		75	100				
	Hommes (number)		735	1 575		1 578	100.19				
	Femmes (number)		315	675		631	93.481				
	Jeunes (number)		410	900		714	79.333				
Produit Produit 1.4 Les capacités des ménages sont renforcées pour améliorer leur situation nutritionnelle	1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition							SSE du Projet	Semestrielle	UGP et BSD	Absence de crise sanitaire aigües. Nota Bene: Sur la base des 65000 de la composante 2
	Nombre de personnes qui participent (number)	0	30 000	65 000		1 975	3.038				
	Hommes (number)		21 000	45 500		804	1.767				
	Femmes (number)		9 000	19 500		475	2.436				
	Ménages (number)		11 200	56 000		0	0				
	Membres des ménages bénéficiaires (number)					0					
	Personnes autochtones (number)					0					
	Jeunes (number)		12 000	26 000		826	3.177				
	Ménages dirigés par une femme (number)		11 200	56 000		0	0				

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2025)	Résultat cumulatif (2025)	Résultat cumulatif % (2025)	Source	Fréquence	Responsabilité	
Effet direct Effet 2 Les producteurs/rices agricoles commercialisent mieux leurs excédents de productions agricoles	2.2.6 Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage							SSE du Projet, Enquête spécifique ; EAR	EAR à partir de l'année précédant la RMP	UGP, BSD et ANASA	Absence de crise climatique majeure
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés (%)										
	Taille des ménages (number)	0	30 000	65 000							
	Ménages dirigés par une femme (number)		11 200	56 000							
	Pourcentage d'augmentation de volumes des produits agricoles commercialisées dans les zones projet							SSE du Projet, Enquête spécifique ; EAR	EAR à partir de l'année précédant la RMP	UGP, BSD et ANASA	
	Increase in production (%)	0	15	30							
Produit Produit 2.1: Les infrastructures économiques connectent les zones de production aux marchés en toutes saisons	2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées							SSE di projet	Année 3 et 6	UGP et BSD	Capacités renforcées du secteur BTP (Bureau d'études et PME) , bonne disponibilité et synergie entre les départements ministériels concernés
	Longueur des routes (km) (km)	0	350	850		86.16	10.136				
	2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état							SSE di projet	Année 3 et 6	UGP et BSD	
	Nombre total d'installations (number)	0	15	28		13	46.4				
	Installations de commercialisation construites ou remises en état (number)		13	26		9	34.6				
	Installations de transformation construites ou remises en état (number)		2	2		0	0				
	Installations de stockage construites ou remises en état (number)					0					

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2025)	Résultat cumulatif (2025)	Résultat cumulatif % (2025)	Source	Fréquence	Responsabilité	
Produit Produit 2.2: Les acteurs ruraux (individuels et en groupe) sont engagés dans des activités commerciales rémunératrices des filières agricoles et à haute valeur nutritive	Nombre d'entreprises rurales ayant investi dans le développement des filières par des financements à coût partagés										Capacités des institutions financières à intégrer le dispositif à couts partagés
	nombre d'entreprises (number)	0	500	2 000							
	nombre d'entreprises dont ayant investi dans des filières à haute valeur nutritive (number)	0	150	700							



Investir dans les populations rurales

Guinée

Projet visant l'agriculture familiale, la résilience et les marchés en Haute et Moyenne Guinée

Rapport de supervision

Appendice 1: Performance financière réelle par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Dates de mission: 2 au 13 décembre 2024
Date du document: 22/01/2025
Identifiant du projet 2000001059
Numéro du rapport: 7137-GW

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Appendice 1 : Performance financière réelle par source de financement et par composante ; décaissements par catégorie au 30-11-2024.

Tableau 2A : Performance financière par source de financement

Source de financement	Montants prévus (en milliers d'USD)	Décaissements (en des fonds milliers d'USD)	Proportion des fonds décaissés
FIDA - Prêt initial	15 450,00	12 749,98	82,52%
FIDA - Don initial	15 450,00	13 915,78	90,07%
FIDA - Prêt supplémentaire	21 470,00	2 076,71	9,67%
FIDA - Don supplémentaire	7 980,00	890,02	11,15%
OFID	25 000,27	3 442,47	13,77%
BADEA	15 000,49	436,69	2,91%
Etat	16 381,96	421,85	2,58%
Bénéficiaire	4 304,95	-	0,00%
Total	121 037,66	33 933,49	28,04%

Tableau 2B : Performance financière par source de financement et par composante (en milliers d'USD)

Composante	FIDA 1 Prêt & Don			FIDA 2 Prêt & Don			OFID			BADEA		
	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
A. Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique	22 619,89	11 714,75	51,79%	16 343,42	-	0,00%	-	0,00	0,00%	6 209,81	236,90	3,81%
B. Accès aux marchés	4 511,79	1 913,11	42,40%	6 472,48	-	0,00%	25 000,48	5 111,83	20,45%	8 790,22	184,94	2,10%
C. Coordination du programme et renforcement des acteurs	3 768,62	8 397,51	222,83%	6 636,24	58,65	0,88%	-	0,63	0,00%	-	-	0,00%
Total	30 900,30	22 025,36	71,28%	29 452,14	58,65	0,20%	25 000,48	5 112,45	20,45%	15 000,03	421,85	2,81%

Composante	Etat Guinéen			Bénéficiaire			Total		
	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
A. Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique	5 804,36	3,46	0,06%	-	-	0,00%	50 977,47	11 955,11	23,45%
B. Accès aux marchés	10 472,75	67,25	0,64%	4 304,95	-	0,00%	59 552,66	7 277,13	12,22%
C. Coordination du programme et renforcement des acteurs	104,85	593,96	566,46%	-	-	0,00%	10 509,71	9 050,75	86,12%
Total	16 381,96	664,67	4,06%	4 304,95	-	0,00%	121 039,85	28 282,99	23,37%

Tableau 2C1 : Décaissements du prêt initial du FIDA (en USD, au 30-11-2024)

Catégorie	Description de la catégorie	Allocation initiale	Allocation révisée	Décaissement	DRF à établir	Solde	Proportion des fonds décaissés
I	Travaux	8 375 000,00	8 370 000,00	6 023 636,08	-	2 346 363,92	71,97%
II	Équipement et matériel	520 000,00	520 000,00	464 366,84	-	55 633,16	89,30%
III	Consultations	2 490 000,00	2 490 000,00	1 394 615,61	-	1 095 384,39	56,01%
IV	Subventions et dons	1 420 000,00	1 420 000,00	837 271,43	-	582 728,57	58,96%
V	Salaires et indemnités	1 100 000,00	1 110 000,00	1 958 431,49	-	-848 431,49	176,44%
-	Non alloués	1 545 000,00	1 540 000,00	-	-	1 540 000,00	0,00%
	Avances au CD	-	-	2 071 656,59	-	-2 071 656,59	0,00%
	Total	15 450 000,00	15 450 000,00	12 749 978,04	-	2 700 021,96	82,52%

Figure 1 : Décaissement du prêt initial du FIDA, comparaison entre allocation initiale et allocation révisée, décaissement effectif

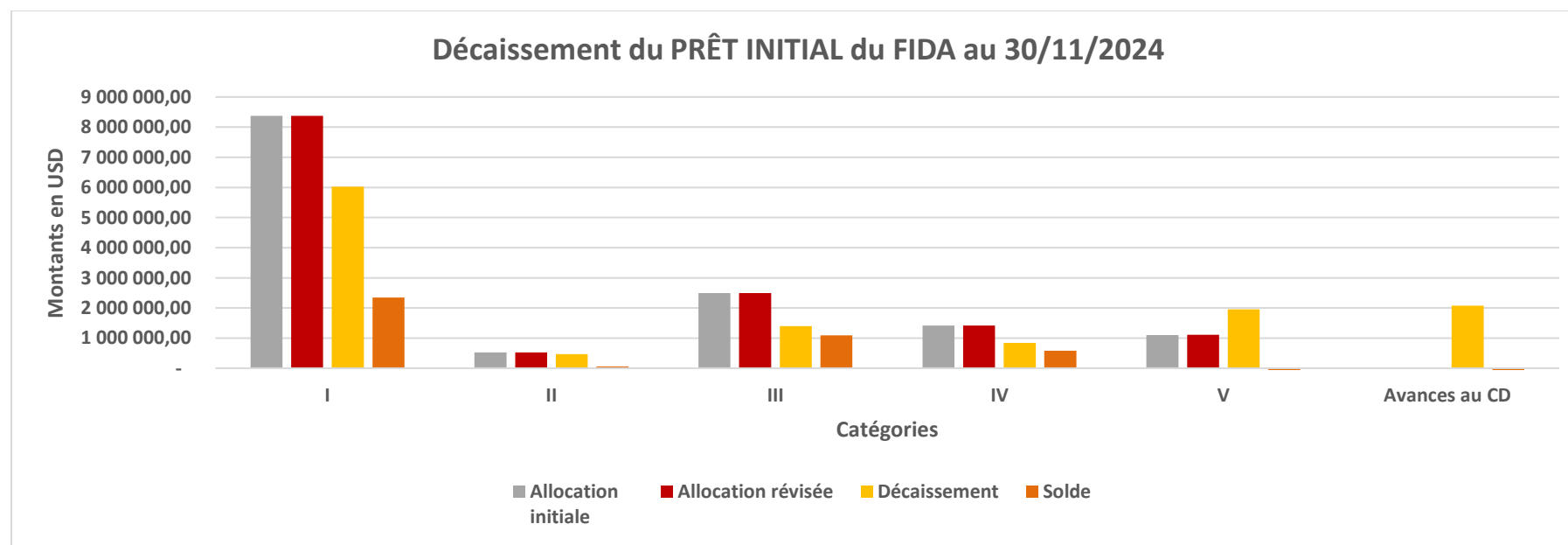


Tableau 2C2 : Décaissements du don initial du FIDA (en USD, au 30-11-2024)

Catégorie	Description de la catégorie	Allocation initiale	Allocation révisée	Décaissement	DRF à établir	Solde	Proportion des fonds décaissés
I	Travaux	5 355 000,00	8 370 000,00	7 042 448,78	-	1 327 551,22	84,14%
II	Équipement et matériel	135 000,00	520 000,00	193 009,68	-	326 990,32	37,12%
III	Consultations	2 985 000,00	2 490 000,00	1 546 704,65	-	943 295,35	62,12%
IV	Subventions et dons	3 735 000,00	1 420 000,00	936 881,87	-	483 118,13	65,98%
V	Salaires et indemnités	1 695 000,00	1 110 000,00	2 125 146,16	-	-1 015 146,16	191,45%
-	Non alloués	1 545 000,00	1 540 000,00	-	-	1 540 000,00	0,00%
	Avances au CD	-	-	2 071 591,94	-	-2 071 591,94	0,00%
	Total	15 450 000,00	15 450 000,00	13 915 783,08	-	1 534 216,92	90,07%

Figure 2 : Décaissement du don initial du FIDA, comparaison entre allocation initiale et allocation révisée, décaissement effectif

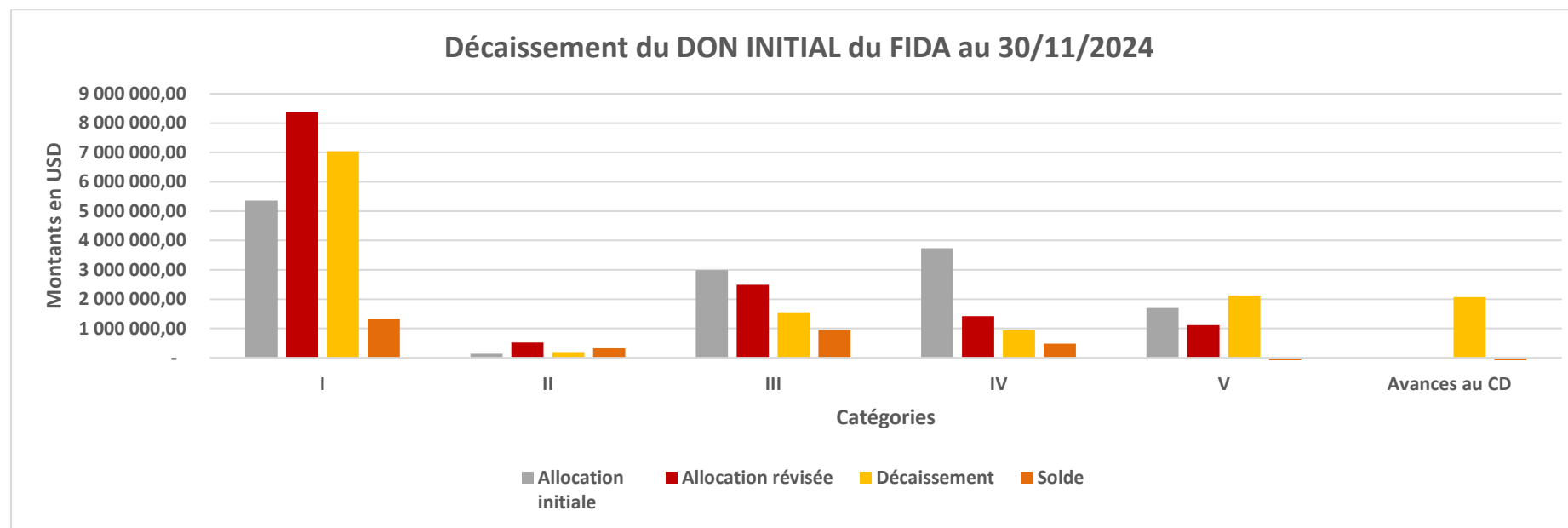


Tableau 2C1 : Décaissements du prêt supplémentaire du FIDA (en USD, au 30-11-2024)

Catégorie	Description de la catégorie	Allocation initiale	Allocation révisée	Décaissement	DRF à établir	Solde	Proportion des fonds décaissés
I	Travaux	2 700 000,00	-	-	-	2 700 000,00	0,00%
II	Équipement et matériel	330 000,00	-	-	-	330 000,00	0,00%
III	Consultations	6 190 000,00	-	-	-	6 190 000,00	0,00%
IV	Subventions et dons	6 190 000,00	-	-	-	6 190 000,00	0,00%
V	Salaires et indemnités	3 920 000,00	-	-	-	3 920 000,00	0,00%
-	Non alloués	2 140 000,00	-	-	-	2 140 000,00	0,00%
	Avances au CD	-	-	2 076 705,00	-	-2 076 705,00	0,00%
	Total	21 470 000,00	-	2 076 705,00	-	19 393 295,00	9,67%

Figure 1 : Décaissement du prêt additionnel du FIDA, comparaison entre allocation initiale et allocation révisée, décaissement effectif

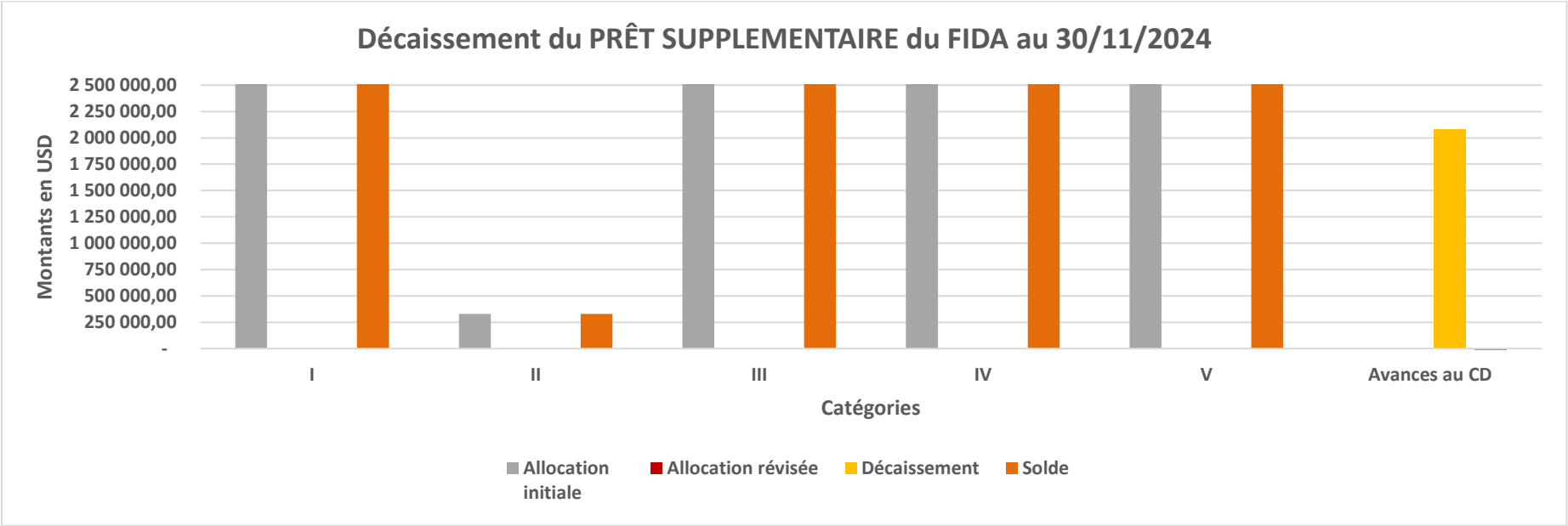
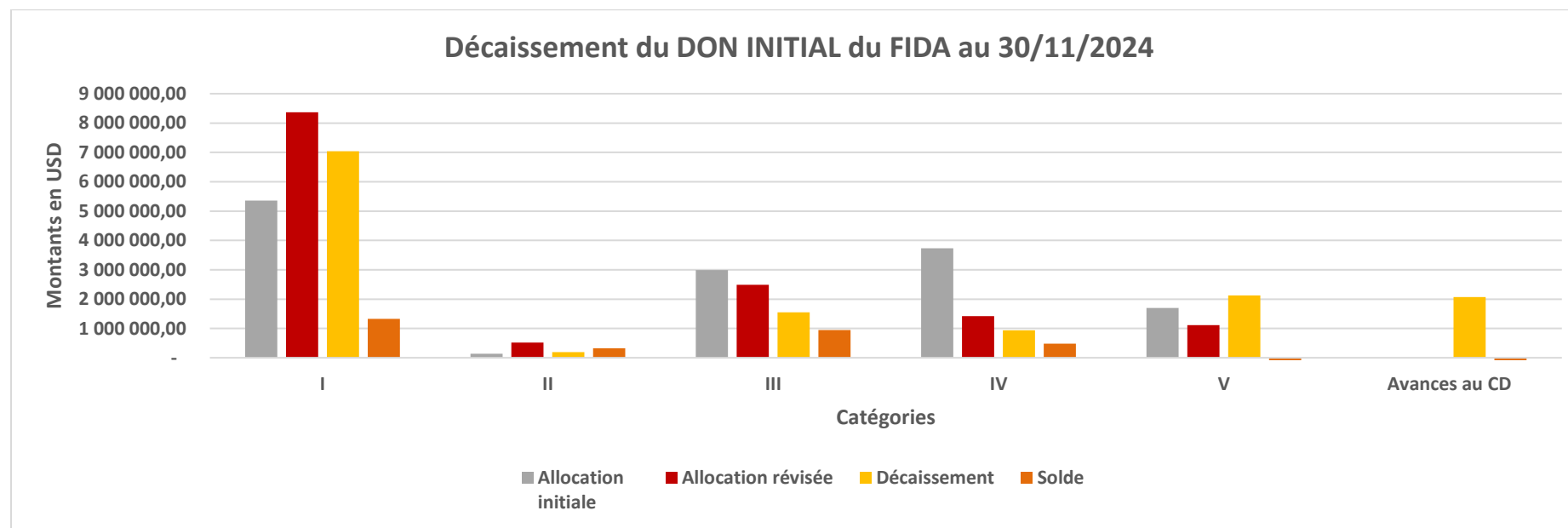


Tableau 2C2 : Décaissements du don supplémentaire du FIDA (en USD, au 30-11-2024)

Catégorie	Description de la catégorie	Allocation initiale	Allocation révisée	Décaissement	DRF à établir	Solde	Proportion des fonds décaissés
I	Travaux	1 010 000,00	-	-	-	1 010 000,00	0,00%
II	Équipement et matériel	130 000,00	-	-	-	130 000,00	0,00%
III	Consultations	2 290 000,00	-	-	-	2 290 000,00	0,00%
IV	Subventions et dons	2 300 000,00	-	-	-	2 300 000,00	0,00%
V	Salaires et indemnités	1 450 000,00	-	-	-	1 450 000,00	0,00%
-	Non alloués	800 000,00	-	-	-	800 000,00	0,00%
-	Avances au CD	-	-	890 017,00	-	-890 017,00	0,00%
	Total	7 980 000,00	-	890 017,00	-	7 089 983,00	11,15%

Figure 2 : Décaissement du don initial du FIDA, comparaison entre allocation initiale et allocation révisée, décaissement effectif





Investir dans les populations rurales

Guinée

Projet visant l'agriculture familiale, la résilience et les marchés en Haute et Moyenne Guinée

Rapport de supervision

Appendice 2: Avancement des activités du PTBA

Dates de mission: 2 au 13 décembre 2024

Date du document: 22/01/2025

Identifiant du projet 2000001059

Numéro du rapport: 7137-GW

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Appendice 2 : Avancement des activités du PTBA

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
11 : Aménagements productifs et résilients au risque climatique								
1110101 : Atelier d'orientation et de cadrage du personnel et cadres des Services techniques (FF et SERPROCA)	Identification des besoins et validation TDR	GUIDRE	18/07/2024	0%	1		95%	101 000 000
	Recruter prestataire/Élaborer et valider les supports d'animation ou de formation	RC1	21/07/2024	15%	1	1		
	Contrat signé/planifiée les séances de renforcement des capacités	RC1	31/07/2024	10%	1	1		
	Réaliser les prestations/la formation	RC1	31/07/2024	60%	1	1		
	Rapport élaboré et validé	RC1	31/07/2024	10%	1	1		
1110102 : Former les communautés des BV (1200 personnes)	Identification des besoins et validation TDR	RC1	14/09/2024	0%	1		0%	275 350 000
	Recruter prestataire/Élaborer et valider les supports d'animation ou de formation	RC1	09/09/2024	0%	1			
	Contrat signé/planifiée les séances de renforcement des capacités	RC1	16/09/2024	0%	1			
	Réaliser les prestations/la formation	RC1	23/09/2024	0%	1			
	Rapport élaboré et validé	RC1	30/09/2024	0%	1			
1110103 : Concevoir le manuel de formation	Les specifications techniques sont elaborees et valides	RC1	05/08/2024	0%	1		0%	38 000 000
	l'imprimeur est selectionné	RC1	05/08/2024	0%	1			
	les offres sont évaluées et validés	RC1	12/08/2024	0%	1			
	le contrat est signé	RC1	19/08/2024	0%	1			
	les manuels sont imprimés et livrés	RC1	31/08/2024	0%	1			
1110104 : Imprimer et diffuser le manuel de formation	Les specifications techniques sont elaborees et valides	RC1	02/09/2024	0%	1		0%	215 164 055

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
	l'imprimeur est sélectionné	RC1	09/09/2024	0%	1			
	les offres sont évaluées et validés	RC1	16/09/2024	0%	1			
	le contrat est signé	RC1	23/09/2024	0%	1			
	les manuels sont imprimés et livrés	RC1	30/09/2024	0%	1			
1110106 : Education environnementale - formation des enseignants/c	Identification des besoins et validation TDR	RC1	08/10/2024	0%	1		0%	84 578 900
	Recruter prestataire/Élaborer et valider les supports d'animation ou de formation	RC1	29/10/2024	0%	1			
	Contrat signé/planifiée les séances de renforcement des capacités	RC1	28/10/2024	0%	1			
	Réaliser les prestations/la formation	RC1	29/10/2024	0%	1			
	Rapport élaboré et validé	RC1	05/11/2024	0%	1			
1110107 : Education environnementale - micro-projets pédagogique	Les micro-projets sont sélectionnés	RC1	30/11/2024	0%	1		0%	113 000 000
	Le contenu pédagogique est élaboré et validé	RC1	30/11/2024	0%	1			
	Le micro-projet est financé	RC1	31/12/2024	0%	1			
	Le micro-projet est mis en œuvre	RC1	31/12/2024	0%	1			
	Le rapport d'activité est élaboré et validé	RC2	31/12/2024	0%	1			
1110201 : Assistante Technique	Les TDR sont élaborés et validés	RC1	23/10/2024	5%	1	1	100%	4 650 627 150
	Le prestataire/consultant est recruté	RC1	30/10/2024	15%	1	1		
	Le contrat est signé	RC1	03/11/2024	10%	1	1		
	La prestation est effectuée	RC1	10/11/2024	50%	1	1		
	Le rapport est élaboré et validé	RC1	30/11/-1	20%	1	1		
1110201 : Certificat et suivi environnementale (EIES/NIES), aménagements, marchés, pistes(Consultations publiques sur le terrain, Audiences, Organisation des ateliers de	Les TDR sont élaborés et validés	RC1	08/06/2024	0%	1		0%	438 750 000
	Le prestataire/consultant est recruté	RC1	02/07/2024	0%	1			
	Le contrat est signé	RC1	10/07/2024	0%	1			

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
validation des rapports EIES/NIES, Suivi de la certification)	La prestation est effectuée	RC1	25/07/2024	0%	1			
	Le rapport est élaboré et validé	RC1	31/07/2024	0%	1			
1110202 : Former les Services techniques (Forêt et Faune et SERPROCA)	Identification des besoins et validation TDR	RC1	09/09/2024	5%	1	1	100%	130 192 600
	Recruter prestataire/Élaborer et valider les supports d'animation ou de formation	RC1	16/09/2024	15%	1	1		
	Contrat signé/planifiée les séances de renforcement des capacités	RC1	16/09/2024	10%	1	1		
	Réaliser les prestations/la formation	RC1	16/09/2024	60%	1	1		
	Rapport élaboré et validé	RC1	30/09/2024	10%	1	1		
1110203 : Diagnostic foncier sur chaque BV /h	Les TDR sont élaborés et validés	RC1	29/07/2024	5%	1	1	80%	301 600 000
	Prise de contact et négociation avec les coutumiers et les propriétaires fonciers	RC1	30/09/2024	30%	1	1		
	Les documents de sécurisations sont élaborés et validés	RC1	30/09/2024	45%	1	1		
	Rapport d'activité est élaborés et validés	RC1	30/09/2024	0%	1			
1110206 : Validation des options d'aménagement	Les TDR sont élaborés et validés	ND	15/10/2024	5%	1		0%	0
	Les supports de présentation sont élaborés et validés	ND	31/12/2024	0%	1			
	Les lettres d'invitation sont élaborées et transmises	ND	31/12/2024	0%	1			
	La réunion de validation est réalisée	ND	31/12/2024	0%	1			
	Le PV de validation est élaboré et signé	ND	31/12/2024	0%	1			
1110301 : Gestion durable des forêts existantes (25%)	Élaborer et valider les TDRs	GUIDRE	31/08/2024	0%	1		0%	1 558 336 875
	Création des COGES du PA	GUIDRE	30/09/2024	0%	1			
	Délimitation, bornage vert et installation des plaques signalétiques	GUIDRE	31/12/2024	0%	1			

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
	Formalisation du foncier et la négociation des règles d'usage	GUIDRE	31/12/2024	0%	1			
	Gestion des feux/Restauration de la forêt	GUIDRE	31/12/2024	0%	1			
	Mise en place du Groupement de Gestion de la Forêt Communautaire (GFC)	GUIDRE	31/12/2024	0%	1			
1110302 : Développement agroforesterie dans tapades, jardins de case et champs externes (35%), acquisition de plants de fruitiers	Ciblage et identification des besoins	RC1	15/08/2025	0%	1		0%	3 958 386 400
	Acquisition et distribution des plants	RC1	31/08/2024	0%	1			
	Plantation/Appui conseil	RC1	31/10/2024	0%	1			
	Sécurisation des tapades (acquisition des grillages)	RC1	31/12/2024	0%	1			
	Cartographie et evaluation du taux de reprise des plants	RC1	31/12/2024	0%	1			
	Élaboration et validation du rapport de campagne	RC1	31/12/2024	0%	1			
1110303 : Création de plantations d'arbres fruitiers (20%), acquisition de plants fruitiers	les TDR sont elaborés et valides	ND	11/11/2024	0%	1		0%	0
	Identifications des bénéficiaires et de leurs besoins	ND	30/11/2024	0%	1			
	Visite et cartographie des sites	ND	30/11/2024	0%	1			
1110304 : Acquisition de 11 700 rouleaux de grillage + tandeurs pour (tapade et jardins de case)	Les spécifications techniques sont élaborées	RC1	13/05/2024	5%	1	1	20%	7 956 000 000
	Le DAO est élaboré	RPM	20/06/2024	15%	1	1		
	Les offres sont évaluées	RPM	13/08/2024	0%	1			
	Le contrat est signé	RPM	31/08/2024	0%	1			
	Les équipements/biens sont achetés et livrés	RPM	08/08/2024	0%	1			
1110401 : Prime personnel clé (Cantonement Forestier, Superviseur SPFF et Point focal DNFF) ET OGPRF	Les pièces justificatives sont transmises	Coordinateur	31/12/2024	0%	1		0%	8 494 188 000
	Les dépenses sont justifiées	Coordinateur	31/12/2024	0%	1			

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
1120102 : Réaliser les étude Technique (APS, APD, DAO et EIES)(180 ha de Mare / UNOPS pour mémoire (PM), 534 ha Périmètres Pluvial / FIDA (60%)/Solde , 488 ha Périmètres Pluvial / FIDA (60%)/Solde , 2 024 ha Périmètres Pluvial /BADEA (80%)/Solde , 35 ha de plaine de Galigouloun / FIDA (100%), 50 ha de la plaine de Kouffa / FIDA (100%), 105 ha de la plaine de hogodounki / FIDA (100%), 400 ha des plaines au Bord fleuve sankarani / BADEA (100%))	Organiser les séances de cadrage méthodologique	RC1	31/08/2024	15%	6	4	62%	2 801 278 104
	Remise des sites et Mobilisation et installation de l'équipe	RC1	31/08/2024	15%	6	4		
	Réaliser les Etudes d'Avant-Projet Sommaires (APS) et Etudes foncières	RC1	30/09/2024	20%	6	4		
	Réaliser les Etudes d'Avant-Projet Détaillées (APD) et EIES	RC1	30/11/2024	20%	6	4		
	Elaborer et valider les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO)	RC1	31/12/2024	30%	6	3		
1120105 : Réaliser les études pédologiques de 641 ha Périmètres Pluvial / FIDA pour établir la carte de fertilisation des domaines aménagés	Elaborer et valider les TDR ;	RC1	09/09/2024	0%	1		0%	137 013 750
	Levée pédologique des Sites	RC1	16/09/2024	0%	1			
	Réaliser les travaux d'analyse au laboratoire	RC1	31/10/2024	0%	1			
	Elaboration des cartes	RC1	30/11/2024	0%	1			
	Production des rapports	RC1	09/12/2024	0%	1			
1120203 : Réaliser les travaux d'aménagement de 3 520 ha	Le DAO /AMMI est lancé	RPM	09/09/2024	10%	10	5	48%	45 153 117 750
	La PME /ONG est recrutée	RPM	15/10/2024	15%	10	5		
	Le contrat est signé	RPM	29/10/2024	10%	10	5		
	Les travaux sont réalisés	RC2	31/12/2024	60%	10	5		
	La réception est organisée	RC2	31/12/2024	0%	10			
1120204 : Assurer le suivi/contrôle des travaux d'aménagement (948 ha Périmètres UNOPS (PM) FIDA, 192 ha Périmètre	Installation de l'équipes	RC1	19/08/2024	15%	1	1	100%	1 245 866 670

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
UNOPS (PM) FIDA, 413 ha Périmètres Pluvial / FIDA (70%), 165 ha Périmètres Pluvial / FIDA (40%), 228 ha Périmètres Pluvial / FIDA (70%), 95 ha Périmètres irrigué / FIDA (40%)....)	Suivi et Planification des étapes d'exécution	RSE	09/09/2024	60%	1	1		
	production des Rapports	RSE	13/09/2024	25%	1	1		
1120503 : Supervision conjointe / encadrement technique (DNDR/BTGR/SPGR) des travaux d'Aménagement de 4 780 ha	Les pièces justificatives sont transmises	RC1	31/12/2024	40%	1	1	100%	644 655 296
	Les dépenses sont justifiées	RC1	31/12/2024	60%	1	1		
Taux d'avancement 11 : Amenagements productifs et resilients au risque climatique							33,57%	78 297 105 550
12 : Amelioration de la productivite agricole								
1210101 : Identification de nouvelles technologies et de nouvelles zones de démonstration ET Augmenter la production des fiches techniques du Mais, Riz	Conception	IRAG	30/09/2024	20%	2	2	100%	438 320 000
	Redaction et saisie	IRAG	30/08/2024	60%	2	2		
	Edition des manuels et fiches	IRAG	15/09/2024	20%	2	2		
1210104 : Tests d'adaptabilité technico-économique en milieu paysan (CEP) et Identification et installation des 25 CEP en Agroforesterie (50 plants fruitiers et forestiers/CEP)	Identification des sites	IRAG	15/07/2024	20%	2	2	100%	3 071 490 000
	Installation des sites	IRAG	25/08/2024	50%	2	2		
	Suivi des sites	IRAG	15/11/2024	20%	2	2		
	Elaboration du rapport	IRAG	30/09/2024	10%	2	2		
1210105 : Frais des missions de supervision des activités du Point Focal et Fonctionnement Général (carburant,	Les pièces justificatives sont transmises	IRAG	15/12/2024	40%	1	1	100%	167 300 000

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
entretien réparation véhicule et moto, fourniture de bureau...)	Les dépenses sont justifiées	IRAG	15/12/2024	60%	1	1		
1210201 : Fourniture d'intrants des mini-CEP ET DES CEPA	900	SERPROCA	30/08/2024	0%	1		100%	2 419 615 000
	901	SERPROCA	25/09/2024	0%	1			
	Procéder au paiement de l'appel de fond pour la campagne Agricole	SERPROCA	15/05/2024	40%	1	1		
	livraison et distribution des intrants au CEP	SERPROCA	15/07/2024	60%	1	1		
1220101 : Formation de 60 conseillers agricoles sur des themes specifiques/ l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires avec EPI (Bio et Chimiques)	Les TDR sont élaborés et validés	SERPROCA	15/08/2024	5%	1	1	100%	51 300 000
	Le formateur est recruté/supports formation sont élaborés et validés	SERPROCA	19/08/2024	10%	1	1		
	Les formateurs sont formés	SERPROCA	27/06/2024	20%	1	1		
	La démultiplication est réalisée en faveur des cibles	SERPROCA	12/09/2024	45%	1	1		
	Le rapport est élaboré et validé	SERPROCA	13/09/2024	20%	1	1		
1220104 : Mission de suivi des Directions National et Régionales SERPROCA	Les TDR sont élaborés et validés	SERPROCA	10/10/2024	5%	2	2	90%	292 265 000
	Les missions sont réalisées	SERPROCA	10/11/2024	75%	2	2		
	Les rapports sont élaborés	SERPROCA	30/11/2024	20%	2	1		
1220107 : Appui aux Fonctionnement des conseillers agricoles et arriéré 2022	Les pièces justificatives sont transmises	SERPROCA	30/12/2024	40%	18	9	50%	2 339 456 000
	Les dépenses sont justifiées	SERPROCA	30/12/2024	60%	18	9		
1220108 : Portes ouvertes/sensibilisation	Les TDR sont élaborés et validés	SERPROCA	20/11/2024	0%	1		0%	60 000 000
	Les réunions sont organisées	SERPROCA	15/12/2024	0%	1			
	Le Rapport est tenu	SERPROCA	20/12/2024	0%	1			
1230101 : Production de semences de prébase (riz, maïs) et des semences de base conventionnelle (riz, maïs, niébe)	Préparation du sol	IRAG	25/08/2024	40%	1	1	70%	938 460 000
	Semis et entretien	IRAG	25/08/2024	30%	1	1		
	Récolte et Conditionnement	IRAG	15/11/2024	0%	1			

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
1230102 : Controle à l'installation des champs semencier, vegetation, maturité, et des lots de stocks de semences et le Suivi régulier des producteurs	Les TDR sont élaborés et validés	DNA	01/12/2024	5%	5	1	20%	533 907 560
	Les missions sont réalisées	DNA	09/12/2024	75%	5	1		
	Les rapports sont élaborés	DNA	30/12/2024	20%	5	1		
Taux d'avancement 12 : Amelioration de la productivite agricole							73,00%	10 312 113 560
13 : Appui aux groupements de producteurs et aux associations a la base								
1310112 : Appuyer la mise en place et la formation de 24 comités de suivis et de gestions des infrastructures en HG (Report)	Identification des besoins et validation TDR	CNOPG-HG	08/10/2024	0%	2		0%	140 177 250
	Recruter prestataire/Élaborer et valider les supports d'animation ou de formation	CNOPG-HG	15/10/2024	0%	2			
	Contrat signé/planifiée les séances de renforcement des capacités	CNOPG-HG	17/10/2024	0%	2			
	Réaliser les prestations/la formation	CNOPG-HG	08/11/2024	0%	2			
	Rapport élaboré et validé	CNOPG-HG	18/11/2024	0%	2			
1310112 : Appuyer l'accompagnement des AUE et l'animation période des cadres de concertation sur la gestion des périmètres.	Les TDR sont élaborés et validés	CNOPG-HG	08/07/2024	5%	2	2	90%	46 170 000
	Le prestataire est recruté	CNOPG-HG	16/07/2024	15%	2	2		
	Le Contrat est signé	CNOPG-HG	18/07/2024	10%	2	2		
	La prestation est effectuée	CNOPG-HG	20/09/2024	60%	2	2		
	Le rapport est élaboré et validé	CNOPG-HG	29/09/2024	0%	2			
1320104 : fonctionnement CTR HG et MG	Les TDR sont élaborés et validés	ND	31/12/2025	0%	1	1	100%	3 416 641 100
	Les pièces justificatives sont transmises	ND	31/12/2024	40%	1	1		
	Les dépenses sont justifiées	ND	31/12/2024	60%	1	1		

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
1320104 : Fonctionnements et Gouvernance (Appui à la prise en charge de (2) Techniciens (PF et RSE), Appui au fonctionnement du bureaux (Carburants des techniciens, vehicules, consommables bureaux..., Participation aux réunions trimestrielles avec l' UCGP et partenaires (perdiems et carburant) , Appui à la prise en charge de (2) stagiaires , Evaluation et actualisation du PSD de la CNOP-G(vision 2027))	Les pièces justificatives sont transmises	RAF	30/01/2024	40%	12	9	75%	0
	Les dépenses sont justifiées	RAF	30/12/2024	60%	12	9		
1320106 : SStructuration huit (6) nouvelles coopératives autour des périmètres dont (03) à Bowoulénna et (03) à Tinkisso conformément à la loi OHADA (Report 2022)conformément à la loi OHADA	Les TDR sont élaborés et valides	CNOPG-HG	08/08/2024	0%	2		0%	215 460 000
	Identification et/ou création des SCOOPS	CNOPG-HG	15/08/2024	0%	2			
	Appui accompagnement pour l'ouverture des comptes aux sein des IMF	CNOPG-HG	31/08/2024	0%	2			
	Mise à disposition des fonds	CNOPG-HG	09/09/2024	0%	2			
	Suivi et accompagnement des SCOOPS	CNOPG-HG	25/09/2024	0%	2			
1330105 : Organiser deux (2) voyages d'étude et d'échange inter OP/MEAR et AUE/ PMA de la Haute Guinée et Moyenne Guinée	Les TDR sont élaborés et validés	CNOPG-HG	09/10/2024	0%	2		0%	210 000 000
	Le budget et le calendrier sont élaborés	CNOPG-HG	11/10/2024	0%	2			
	Les missions de terrain sont réalisées	CNOPG-HG	30/10/2024	0%	2			
	L'aide-mémoire mission est élaboré et validé	CNOPG-HG	07/11/2024	0%	2			
	La mission est restituée	CNOPG-HG	11/11/2024	0%	2			
1330109 : Organiser (06) sessions de formation sur le développement économique et les services marchands en faveur des jeunes et des femmes membres des coopératives et des	Identification des besoins et validation TDR	CNOPG-HG	07/10/2024	0%	1		0%	153 900 000
	Recruter prestataire/Élaborer et valider les supports d'animation ou de formation	CNOPG-HG	14/10/2024	0%	1			

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
	Contrat signé/planifiée les séances de renforcement des capacités	CNOPG-HG	15/10/2024	0%	1			
	Réaliser les prestations/la formation	CNOPG-HG	30/10/2024	0%	1			
	Rapport élaboré et validé	CNOPG-HG	06/11/2024	0%	1			
1330109 : Organiser des ateliers de concertation et d'échange par préfecture sur le genre et l'équité autour des AUE formalisées	Identification des besoins et validation TDR	CNOPG-HG	21/11/2024	0%	1		0%	27 360 000
	Recruter prestataire/Élaborer et valider les supports d'animation ou de formation	CNOPG-HG	28/11/2024	0%	1			
	Contrat signé/planifiée les séances de renforcement des capacités	CNOPG-HG	30/11/2024	0%	1			
	Réaliser les prestations/la formation	CNOPG-HG	23/12/2024	0%	1			
	Rapport élaboré et validé	CNOPG-HG	30/12/2024	0%	1			
1330109 : Former 225 jeunes dont 30% de femmes sur le leadership et en développement organisationnel autour des sites à aménager en HG (Report 2022)	Identification des besoins et validation TDR	CNOPG-HG	28/08/2024	0%	1		0%	76 950 000
	Recruter prestataire/Élaborer et valider les supports d'animation ou de formation	CNOPG-HG	09/09/2024	0%	1			
	Contrat signé/planifiée les séances de renforcement des capacités	CNOPG-HG	11/09/2024	0%	1			
	Réaliser les prestations/la formation	CNOPG-HG	25/09/2024	0%	1			
	Rapport élaboré et validé	CNOPG-HG	30/09/2024	0%	1			
1330109 : Formation des cadres des services deconcentrés sur l'Acte Uniforme OHADA sur les Sociétés Coopératives et l'appui à la mise en place des registres préfectoraux et Régionaux des coopératives	Identification des besoins et validation TDR	CNOPG-HG	08/07/2024	0%	1		0%	136 000 000
	Recruter prestataire/Élaborer et valider les supports d'animation ou de formation	CNOPG-HG	30/07/2024	0%	1			
	Contrat signé/planifiée les séances de renforcement des capacités	CNOPG-HG	03/08/2024	0%	1			
	Réaliser les prestations/la formation	CNOPG-HG	15/09/2024	0%	1			
	Rapport élaboré et validé	CNOPG-HG	30/09/2024	0%	1			

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
1330109 : Organiser deux missions de suivi-évaluation et d'appui conseil en Haute et Moyenne Guinée en faveur des CTR, AUE/PMA et MAEAR...	Identification des besoins et validation TDR	ND	07/09/2024	0%	1		0%	130 000 000
	Recruter prestataire/Élaborer et valider les supports d'animation ou de formation	ND	11/09/2024	0%	1			
	Contrat signé/planifiée les séances de renforcement des capacités	ND	17/09/2024	0%	1			
	Réaliser les prestations/la formation	ND	26/09/2024	0%	1			
	Rapport élaboré et validé	ND	30/09/2024	0%	1			
1330109 : Formation de 250 femmes et 250 jeunes en leadership	Les TDR sont élaborés et validés	CNOPG-MG	15/07/2024	0%	1		0%	0
	Le formateur est recruté/supports formation sont élaborés et validés	CNOPG-MG	22/07/2024	0%	1			
	Les formateurs sont formés	CNOPG-MG	30/07/2024	0%	1			
	La démultiplication est réalisée en faveur des cibles	CNOPG-MG	15/08/2024	0%	1			
	Le rapport est élaboré et validé	CNOPG-MG	27/08/2024	0%	1			
Taux d'avancement 13 : Appui aux groupements de producteurs et aux associations a la base							22,08%	4 552 658 350
14 : Amelioration de la securite nutritionnelle								
1410101 : Identification des produits à haute valeur nutritive (céréales, légumes, fruits confit et feuilles séchées), purées pour bébés à base de céréales enrichies et des sauces accompagnant habituellement le riz et d'autres céréales	les TDR sont élaborés et validés	RC1	15/07/2024	5%	1	1	20%	112 285 001
	Les outils de diagnostic sont élaborées et validées	RC1	20/07/2024	15%	1	1		
	Le Diagnostic est réalisé	RC1	15/08/2024	0%	1			
	Les réunions de restitutions et de validation sont organisées	RC1	10/09/2024	0%	1			
	Rapport est élaboré et validé	RC1	20/09/2024	0%	1			
1410102 : Elaboration de la stratégie d'accompagnement nutritionnelle du Projet AgriFARM HMG (Finalisation)	Les TDR sont élaborés et validés	ND	08/07/2024	5%	1	1	30%	230 850 000
	Le prestataire est recruté	ND	20/07/2024	15%	1	1		
	Le Contrat est signé	ND	27/07/2024	10%	1	1		
	La prestation est effectuée	ND	30/08/2024	0%	1			

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
	Le rapport est élaboré et validé	ND	06/09/2024	0%	1			
1410401 : Organisation de 10 evements promotionnelle de la farine infantile et des produits locaux à haute valeur nutritive plus adaptés	Les TDR sont élaborés et validés	AGUISSA	24/11/2024	0%	1		0%	85 500 000
	Les réunions sont organisées	AGUISSA	25/11/2024	0%	1			
	Le Rapport est tenu	AGUISSA	10/11/2024	0%	1			
1410501 : Renforcement des capacités des groupements de femmes et autres acteurs impliqués dans la production et la distribution des produits locaux à haute valeur nutritive	Les TDR sont élaborés et validés	AGUISSA	14/10/2024	0%	1		0%	509 494 490
	Les réunions sont organisées	AGUISSA	13/11/2024	0%	1			
	Le Rapport est tenu	AGUISSA	30/11/2024	0%	1			
1410501 : Elaboration des Guides imagés et la diffusion des messages nutritionnels	Les TDR sont élaborés et validés	RC1	10/06/2024	0%	1		0%	0
	Les réunions sont organisées	RC1	13/06/2024	0%	1			
	Le Rapport est tenu	RC1	21/06/2024	0%	1			
1410501 : Formation des superviseurs, des animateurs et des personnes relais communautaires au contenu des fiches techniques des produits locaux (Legumineuses et maïs)	Les TDR sont élaborés et validés	AGUISSA	19/08/2024	0%	1		0%	161 746 800
	Les réunions sont organisées	AGUISSA	26/08/2024	0%	1			
	Le Rapport est tenu	AGUISSA	31/08/2024	0%	1			
1410501 : Intégration de la nutrition dans les curricula des champs école paysan (CEP)/formation des conseillers agricoles sur les modules	Elaborer et valider les TDRs	AGUISSA	07/06/2024	5%	2	1	40%	0
	Identifier les contraintes et de technologies	AGUISSA	17/06/2024	15%	2	1		
	Former/Mettre à niveau les conseillers agricoles	AGUISSA	24/06/2024	25%	2	1		
	Elaborer le protocole de mise à œuvre du CEP	AGUISSA	28/06/2024	10%	2	1		
	Identifier les paysans relais et les apprenants	AGUISSA	08/07/2024	5%	2	1		

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
	Installer le CEP	AGUISSA	15/07/2024	20%	2	1		
	Suivi evaluation du CEP	AGUISSA	30/10/2024	0%	2			
1410501 : Sensibilisation des acteurs du système alimentaire sur les pratiques agro écologiques dans les exploitations agricoles	Les TDR sont élaborés et validés	AGUISSA	30/08/2024	0%	1		0%	153 900 000
	Les réunions sont organisées	AGUISSA	31/12/2024	0%	1			
	Le Rapport est tenu	AGUISSA	30/12/2024	0%	1			
1420101 : Appuis à l'amélioration nutritionnelles et autonomisation des femmes(Achats intrants engrais, Achats intrants semences céréales, Achats intrants semences légumineuses, Achats intrants semences maraichères, Transport des intrants agricoles, Stockage des intrants agricoles	Les TDR sont élaborés et validés	RC1	30/06/2024	5%	1	1	100%	0
	Le prestataire/consultant est recruté	RC1	31/07/2024	15%	1	1		
	Le contrat est signé	RC1	31/07/2024	10%	1	1		
	La prestation est effectuée	RC1	31/07/2024	50%	1	1		
	Le rapport est élaboré et validé	RC1	31/07/2024	20%	1	1		
1420101 : Distribution des kits agricoles nutritionnelles en faveur des femmes	Les spécifications techniques sont élaborées	RC1	15/07/2024	5%	2	2	100%	1 203 600 000
	Le DAO est élaboré	RPM	15/07/2024	15%	2	2		
	Les offres sont évaluées	RPM	30/07/2024	15%	2	2		
	Le contrat est signé	RPM	05/08/2024	15%	2	2		
	Les équipements/biens sont achetés et livrés	RC1	30/11/-1	50%	2	2		
1420103 : prise en charge du personnel et appuis aux fonctionnements (AGUISSA et MGE	Les pièces justificatives sont transmises	AGUISSA	31/12/2024	40%	12	4	33%	3 215 013 858
	Les dépenses sont justifiées	AGUISSA	31/12/2024	60%	12	4		
Taux d'avancement 14 : Amélioration de la sécurite nutritionnelle							29,36%	5 672 390 149
21 : Rehabilitation des infrastructures economiques d acces au marc								

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
2110101 : Etudes (APS, APD, EIES, DAO) de 432 km de pistes rurales	Organiser les séances de cadrage méthodologique	RC2	31/07/2024	15%	17	8	47%	2 312 338 950
	Remise des sites et Mobilisation et installation de l'équipe	RC2	31/07/2024	15%	17	8		
	Réaliser les Etudes d'Avant-Projet Sommaires (APS) et Etudes foncières	RC2	31/08/2024	20%	17	8		
	Réaliser les Etudes d'Avant-Projet Détaillées (APD) et EIES	RC2	31/08/2024	20%	17	8		
	Elaborer et valider les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO)	RC2	31/10/2024	30%	17	8		
2110102 : Réhabilitation de 393 km pistes rurales (PR)	La PME est recrutée	RPM	13/06/2024	5%	11	4	22%	18 269 340 750
	Le contrat est signé	RPM	24/06/2024	5%	11	3		
	L'installation chantier est effectué	RC2	15/07/2024	15%	11	3		
	Les terrassements (dégagement des emprises, décapage,déblais et remblais)	RC2	15/10/2024	25%	11	3		
	Les travaux de revêtement de la route, de construction d'ouvrages (d'art) sur réseaux	RC2	30/11/2024	30%	11	3		
	La réception provisoire est organisée	RC2	23/08/2024	0%	11			
	Repli du chantier	RC2	23/08/2024	0%	11			
	La réception définitive est organisée	RC2	23/08/2024	0%	11			
2110103 : Suivi/contrôle des travaux de construction des 393 km de pistes	Installation de l'équipes	RC2	08/07/2024	15%	11	3	27%	1 389 128 644
	Suivi et Planification des étapes d'exécution	RC2	31/07/2024	60%	11	3		
	production des Rapports	RC2	08/08/2024	25%	11	3		
2110103 : Suivi/contrôle des travaux de construction des 325 km de pistes et 113 km d'ouvrages de franchissement	Le DAO /AMMI est lancé	RPM	24/06/2024	10%	7	3	41%	1 091 815 678
	La PME /ONG est recrutée	RPM	15/07/2024	15%	7	3		
	Le contrat est signé	RPM	05/08/2024	10%	7	3		
	Les travaux sont réalisés	RC2	19/08/2024	60%	7	3		

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
	La réception est organisée	RC2	23/08/2024	0%	7			
2110104 : Supervision conjointe et encadrement technique: DNDR et DNTP	Les TDR sont élaborés et validés	BTGR	10/06/2024	5%	1	1	100%	5 508 320 128
	Le budget et le calendrier sont élaborés	BTGR	10/06/2024	5%	1	1		
	Les missions de terrain sont réalisées	BTGR	19/06/2024	50%	1	1		
	L'aide-mémoire mission est élaboré et validé	BTGR	24/06/2024	30%	1	1		
	La mission est restituée	BTGR	26/06/2024	10%	1	1		
2110201 : Etudes (APS, APD, EIES, DAO) de 55 km de Routes Nationales	Organiser les séances de cadrage méthodologique	RC2	31/08/2024	15%	1	1	85%	18 445 825 261
	Remise des sites et Mobilisation et installation de l'équipe	RC2	31/08/2024	15%	1	1		
	Réaliser les Etudes d'Avant-Projet Sommaires (APS) et Etudes foncières	RC2	31/10/2024	20%	1	1		
	Réaliser les Etudes d'Avant-Projet Détaillées (APD) et EIES	RC2	30/11/2024	20%	1	1		
	Elaborer et valider les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO)	RC2	30/11/2024	30%	2	1		
2110202 : Réhabilitation de 325 km Routes Nationales (RN) et 113 km d'ouvrages de franchissement Réhabilitation de 325 km Routes Nationales (RN) et 113 km d'ouvrages de franchissement	Aucune tâche programmée							18 193 430 216
2110203 : Suivi/contrôle des travaux de construction des 325 km de pistes et 113 km d'ouvrages de franchissement	Aucune tâche programmée							0
2120101 : Etudes (APS, APD, EIES, DAO) de Marchés de Demi Gros (MDG)	Organiser les séances de cadrage méthodologique	RC2	05/08/2024	15%	4	4	85%	157 961 250

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
	Remise des sites et Mobilisation et installation de l'équipe	RC2	19/08/2024	15%	4	4		
	Réaliser les Etudes d'Avant-Projet Sommaires (APS) et Etudes foncières	RC2	09/09/2024	20%	4	4		
	Réaliser les Etudes d'Avant-Projet Détaillées (APD) et EIES	RC2	08/08/2024	20%	4	4		
	Elaborer et valider les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO)	RC2	02/12/2024	30%	4	2		
2120102 : travaux de construction de 4 Marchés de Demi Gros (MDG)	La PME est recrutée	RC2	09/09/2024	5%	4	1	20%	8 852 439 150
	Le contrat est signé	RC2	17/09/2024	5%	4	1		
	L'installation chantier est effectué	RC2	01/10/2024	10%	4	1		
	Maçonneries - Enduits	RC2	09/10/2024	25%	4	1		
	Menuiserie Métallique et Bois	RC2	23/10/2024	20%	4	1		
	Finition (Plomberie sanitaire, carrelage, Peinture...)	RC2	05/11/2024	15%	4	1		
	La réception provisoire est organisée	RC2	18/11/2024	0%	4			
	Repli du chantier	RC2	23/08/2024	0%	4			
	La réception définitive est organisée	RC2	23/08/2024	0%	4			
2120103 : Equipements des Marchés de Demi Gros	Les spécifications techniques sont élaborées	RC2	08/07/2024	0%	1		0%	0
	Le DAO est élaboré	RC2	02/09/2024	0%	1			
	Les offres sont évaluées	RC2	15/10/2024	0%	1			
	Le contrat est signé	RPM	22/10/2024	0%	1			
	Les équipements/biens sont achetés et livrés	RPM	15/11/2024	0%	1			
2120104 : Suivi/contrôle des travaux de construction de 4 Marchés de Demi Gros	Installation de l'équipes	RC2	08/07/2024	15%	4	1	25%	695 593 221
	Suivi et Planification des étapes d'exécution	RC2	23/07/2024	60%	4	1		

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
	production des Rapports	RC2	05/08/2024	25%	4	1		
2120201 : Etudes (APS, APD, EIES, DAO) de 14 Marchés de Collectes (MC)	Organiser les séances de cadrage méthodologique	RC2	10/06/2024	15%	13	13	82%	3 777 167 700
	Remise des sites et Mobilisation et installation de l'équipe	RC2	24/06/2024	15%	13	13		
	Réaliser les Etudes d'Avant-Projet Sommaires (APS) et Etudes foncières	RC2	01/08/2024	20%	13	13		
	Réaliser les Etudes d'Avant-Projet Détaillées (APD) et EIES	RC2	02/09/2024	20%	13	9		
	Elaborer et valider les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO)	RC2	24/09/2024	30%	13	8		
2120202 : construction de 20 marchés de collecte	La PME est recrutée	RC2	08/05/2024	5%	22	6	14%	11 608 464 966
	Le contrat est signé	RC2	23/05/2024	5%	22	6		
	L'installation chantier est effectué	RC2	28/06/2024	10%	22	6		
	Maçonneries - Enduits	RC2	15/07/2024	25%	22	3		
	Menuiserie Métallique et Bois	RC2	29/07/2024	20%	22	3		
	Finition (Plomberie sanitaire, carrelage, Peinture...)	RC2	30/08/2024	15%	22	3		
	La réception provisoire est organisée	RC2	06/09/2024	0%	22			
	Repli du chantier	RC2	23/09/2024	0%	22			
	La réception définitive est organisée	RC2	04/10/2024	0%	22			
2120204 : Suivi/contrôle des travaux de construction de 18 Marchés de collecte	Installation de l'équipes	RC2	15/08/2024	15%	22	3	14%	1 606 305 600
	Suivi et Planification des étapes d'exécution	RC2	26/08/2024	60%	22	3		
	production des Rapports	RC2	06/09/2024	25%	22	3		
Taux d'avancement 21 : Réhabilitation des infrastructures économiques d accès au marc							37,47%	91 908 131 514
22 : Gestion et maintenance des infrastructures économiques								
2210105 : effectuer le suivi contrôle qualité des dispositifs et processus de contrôle	Installation de l'équipes	admin	11/10/2024	0%	1		0%	239 400 000

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
qualité des activités d'ingénieries civiles (marchés et pistes)	Suivi et Planification des étapes d'exécution	admin	21/10/2024	0%	1			
	production des Rapports	admin	26/10/2024	0%	1			
2210111 : Fonctionnement MGE-MG et AGUSSA	Les pièces justificatives sont transmises	MGE	31/12/2024	0%	1		0%	5 739 250 542
	Les dépenses sont justifiées	MGE	31/12/2024	0%	1			
2210113 : Appuis a la gouvernance des PMA	TDR élaborés et Validés	MGE	14/10/2024	0%	1		0%	284 800 500
	Information et sensibilisation communautaire	MGE	23/10/2024	0%	1			
	identification et sensibilisation par groupes d'acteurs	MGE	10/11/2024	0%	1			
	AG de mise en place	MGE	30/11/2024	0%	1			
	Rapport d'activité	MGE	06/12/2024	0%	1			
2210113 : Formation des animateurs et des correspondants (PMA) sur système de veille (Collecte des données, traitements) au niveau de 13 marchés	TDR élaborés et Validés	S/E MGE	08/11/2024	0%	1		0%	0
	Information et sensibilisation communautaire	S/E MGE	30/11/2024	0%	1			
	identification et sensibilisation par groupes d'acteurs	S/E MGE	30/11/2024	0%	1			
	AG de mise en place	S/E MGE	30/11/2024	0%	1			
	Rapport d'activité	S/E MGE	25/11/2024	0%	1			
2210116 : Réaliser le diagnostic des acteurs de PMA, Mettre en place des PMA, Poursuivre les séances d'informations et de sensibilisations des acteurs des PMA, Mise en place des plateforme Multi-acteurs de marchés, Animer et accompagner les cadres de concertation des PMA	TDR élaborés et Validés	MGE	14/07/2024	0%	1		0%	575 010 500
	Information et sensibilisation communautaire	MGE	15/08/2024	0%	1			
	identification et sensibilisation par groupes d'acteurs	MGE	15/08/2024	0%	1			
	AG de mise en place	MGE	30/08/2024	0%	1			
	Rapport d'activité	MGE	31/08/2024	0%	1			

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
2210119 : Mettre en place et animer les structures de gestion des marchés (GIE)	Les TDR sont élaborés et validés	S/E MGE	15/07/2024	0%	1		0%	0
	Identification des mode de gestion des marchés existences	S/E MGE	22/07/2024	0%	1			
	Partage et choix d'un model approprié	S/E MGE	29/07/2024	0%	1			
	Recrutement d'un GIE	S/E MGE	22/08/2024	0%	1			
	Rapport d'activité est élaborés et validés	S/E MGE	30/08/2024	0%	1			
2210119 : Organiser des missions d'identification du mode de gestion des marchés existants	Les TDR sont élaborés et validés	MGE	24/09/2024	0%	1		0%	99 180 000
	Identification des mode de gestion des marchés existences	MGE	30/09/2024	0%	1			
	Partage et choix d'un model approprié	MGE	10/10/2024	0%	1			
	Recrutement d'un GIE	MGE	25/11/2024	0%	1			
	Rapport d'activité est élaborés et validés	MGE	10/12/2024	0%	1			
2220102 : Identifier et mettre en place des CVEP sur les piste à réhabiliter	Élaboration et validation des TDR	RC2	12/08/2024	5%	85	62	73%	1 922 600 000
	Information et Sensibilisation des habitants des villages riverains	RC2	27/08/2024	60%	85	62		
	Installation des CVEP	RC2	09/09/2024	25%	85	62		
	Élaboration du rapport	RC2	30/09/2024	10%	85	62		
Taux d'avancement 22 : Gestion et maintenance des infrastructures économiques							9,13%	8 860 241 542
23 : Financement du micro entrepreneariat agricole et rural								
2320101 : Assistance techniques aux IMFs	Les TDR sont élaborés et validés	RPM	18/06/2024	0%	1		15%	2 086 200 000
	Le prestataire/consultant est recruté	RPM	14/07/2024	15%	1	1		
	Le contrat est signé	RPM	14/07/2024	10%	1			
	La prestation est effectuée	PFSE (FIDA)	28/07/2024	50%	1			
	Le rapport est élaboré et validé	PFSE (FIDA)	05/08/2024	20%	1			
2320106 : Organisation de la deuxième session de la commission de selection des plans d'affaires des MEAR	Les TDR sont élaborés et validés	RC2	08/07/2024	0%	1		0%	213 750 000
	Les missions sont réalisées	RC2	29/07/2024	0%	1			

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
	Les rapports sont élaborés	RC2	05/08/2024	0%	1			
2320106 : Organisation d'un voyage d'échange d'expériences de la minirizérie de Gaoua	Les TDR sont élaborés et validés	CDIEP	19/07/2024	0%	1		0%	128 250 000
	Les missions sont réalisées	CDIEP	27/07/2024	0%	1			
	Les rapports sont élaborés	CDIEP	02/08/2024	0%	1			
2320107 : Acquisitions unités semi-industrielles	Les spécifications techniques sont élaborées	CDIEP	20/05/2024	5%	2	2	20%	2 565 000 000
	Le DAO est élaboré	CDIEP	05/06/2024	15%	2	2		
	Les offres sont évaluées	CDIEP	15/07/2024	0%	2			
	Le contrat est signé	CDIEP	20/07/2024	0%	2			
	Les équipements/biens sont achetés et livrés	CDIEP	05/09/2024	0%	2			
2330103 : Mise en oeuvre du Plan de renforcements de capacités des Mini Rizerie (organisationnel, technique et opérationnel) de l'union des femmes étuveuses de Dabola et de la coopérative des professionnels agricoles de Guinée CPA-G pour l'installation des deux (02) mini rizeries	Identification des besoins et validation TDR	AGUISSA	14/07/2024	5%	1	1	100%	316 500 000
	Recruter prestataire/Élaborer et valider les supports d'animation ou de formation	AGUISSA	14/07/2024	15%	1	1		
	Contrat signé/planifiée les séances de renforcement des capacités	AGUISSA	14/07/2024	10%	1	1		
	Réaliser les prestations/la formation	AGUISSA	31/12/2024	60%	1	1		
	Rapport élaboré et validé	AGUISSA	25/12/2024	10%	1	1		
2330103 : Organisation de deux ateliers de formation des conseillers sur l'utilisation de l'outil RuralInvest pour l'élaboration des micro projets et plans d'affaires	Les TDR sont élaborés et validés	CDIEP	30/05/2024	5%	1	1	30%	1 244 240 000
	Le formateur est recruté/supports formation sont élaborés et validés	CDIEP	06/07/2024	25%	1	1		
	La formation est réalisée	CDIEP	28/07/2024	0%	1			
	Le rapport est élaboré et validé	CDIEP	09/09/2002	0%	1			
2330103 : Éducation financière en faveur de 143 femmes et des jeunes	Identification des besoins et validation TDR	CDIEP	28/11/2024	5%	1	1	100%	230 850 000

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
	Recruter prestataire/Élaborer et valider les supports d'animation ou de formation	CDIEP	28/11/2024	15%	1	1		
	Contrat signé/planifiée les séances de renforcement des capacités	CDIEP	28/11/2024	10%	1	1		
	Réaliser les prestations/la formation	CDIEP	28/11/2024	60%	1	1		
	Rapport élaboré et validé	CDIEP	28/11/2024	10%	1	1		
2330110 : Financement à cout partagés de 220 microentreprises (40-60) (subv. 12MFGN + benef 18MFGN)	Les TDR sont élaborés et validés	CDIEP	24/05/2024	0%	1		0%	2 640 000 000
	Tenue des commissions de pré selection et selection des MEAR	CDIEP	01/07/2024	0%	1			
	Les plans d'affaires sont élaborés	CDIEP	08/07/2024	0%	1			
	Selection des MEAR	CDIEP	19/07/2024	0%	1			
	Education financière	CDIEP	30/07/2024	0%	1			
	Mise en relation avec les IMF et Financement des MEARS	ND	12/08/2024	0%	1			
	Suivi accompagnement des MEAR	CDIEP	23/12/2024	0%	1			
	Rapport d'activité	CDIEP	30/12/2024	0%	1			
Taux d'avancement 23 : Financement du micro entreprenariat agricole et rural							33,13%	9 424 790 000
31 : Coordination et gestion du projet								
3120101 : Acquisition des Véhicules 4x4 double cabine	Les spécifications techniques sont élaborées	RPM	08/07/2024	5%	1	1	20%	1 021 200 000
	Le DAO est élaboré	ND	31/08/2024	15%	1	1		
	Les offres sont évaluées	RPM	30/09/2024	0%	1			
	Le contrat est signé	RPM	31/10/2024	0%	1			
	Les équipements/biens sont achetés et livrés	RPM	31/12/2024	0%	1			
3120102 : Acquisition des motos	Les spécifications techniques sont élaborées	RPM	05/07/2024	5%	1	1	20%	730 158 000
	Le DAO est élaboré	RPM	22/07/2024	15%	1	1		

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
	Les offres sont évaluées	RPM	02/08/2024	0%	1			
	Le contrat est signé	RPM	30/08/2024	0%	1			
	Les équipements/biens sont achetés et livrés	RPM	16/09/2024	0%	1			
3120301 : Equipement informatique (24 Ordinateurs portatifs + 1 fixes) en faveur des cadres AgriFARM HMG, 4 tablettes, Imprimantes Multi fonction (RC1, RC2, CSE, PM), Mobilier bureau, Disque dure de (5 x 4 000 Go + 18 x 2 000 Go), des anti virus pour personnel	Les spécifications techniques sont élaborées	RPM	10/05/2024	5%	6	6	100%	600 441 000
	Le DAO est élaboré	RPM	07/06/2024	15%	6	6		
	Les offres sont évaluées	RPM	01/07/2024	15%	6	6		
	Le contrat est signé	RPM	19/07/2024	15%	6	6		
	Les équipements/biens sont achetés et livrés	RPM	26/07/2024	50%	6	6		
3130101 : Formations des cadres de l'AGRIFARM et partenaires, Atelier d'internalisation (team building)	Identification des besoins et validation TDR	Coordinateur	09/07/2024	5%	1	1	5%	978 650 000
	Recruter prestataire/Élaborer et valider les supports d'animation ou de formation	Coordinateur	30/07/2024	0%	1			
	Contrat signé/planifiée les séances de renforcement des capacités	Coordinateur	15/08/2024	0%	1			
	Réaliser les prestations/la formation	Coordinateur	24/08/2024	0%	1			
	Rapport élaboré et validé	Coordinateur	30/08/2024	0%	1			
3130202 : Personnel UGP(Salaires du personnel , Arriéré des salaires du personnel)	Les pièces justificatives sont transmises	RAF	31/12/2024	40%	15	15	100%	8 571 595 985
	Les dépenses sont justifiées	RAF	31/12/2024	60%	15	15		
3130203 : Charges sur salaire (CNSS)	Les pièces justificatives sont transmises	RAF	31/12/2024	40%	12	3	25%	514 238 505
	Les dépenses sont justifiées	RAF	31/12/2024	60%	12	3		
3130204 : Couverture maladie (Assurance)	Les pièces justificatives sont transmises	RAF	31/12/2024	40%	12	12	100%	1 900 604 327

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
	Les dépenses sont justifiées	RAF	31/12/2024	60%	12	12		
3130205 : Fonctionnement UCGP, ANTENNE LABE ET Antenne KANKAN	Les pièces justificatives sont transmises	RAF	31/12/2024	40%	12	10	83%	4 462 954 465
	Les dépenses sont justifiées	RAF	31/12/2024	60%	12	10		
3130316 : stagiaires (fonction transversales)	Les pièces justificatives sont transmises	RAF	31/01/2024	40%	12	10	83%	72 000 000
	Les dépenses sont justifiées	RAF	31/12/2024	60%	12	10		
3130401 : Audit 2023	Les TDR sont élaborés et validés	RPM	08/08/2024	5%	1	1	100%	212 750 000
	L'AAMI est lancé	RPM	19/08/2024	10%	1	1		
	Les offres sont évaluées	RPM	27/08/2024	20%	1	1		
	L'auditeur est recruté	ND	06/09/2024	15%	1	1		
	L'audit est réalisé	RAF	19/09/2024	40%	1	1		
	Le rapport est validé	Coordinateur	27/09/2024	10%	1	1		
Taux d'avancement 31 : Coordination et gestion du projet							63,60%	19 064 592 282
32 : Suivi evaluation et gestion des savoirs								
3210102 : Elaboration stratégie ciblage, genre et inclusion sociale	Aucune tâche programmée							0
3210104 : Enquête annuelle des effets directs (EAR)	Les TDR sont élaborés et validés	RSIG	09/09/2024	0%	1		0%	127 650 000
	Le prestataire est recruté	RSIG	30/09/2024	0%	1			
	Le contrat est signé	RSIG	08/10/2024	0%	1			
	L'enquête est réalisée	RSIG	20/12/2024	0%	1			
	Le rapport enquête est validé	RSIG	31/12/2024	0%	1			
3210201 : Réunions trimestrielles projet	Les TDR sont élaborés et validés	Coordinateur	06/09/2024	5%	2	1	50%	340 400 000
	Les lettres d'invitation sont signées et transmises	Coordinateur	13/09/2024	10%	2	1		
	Les supports de la réunion sont élaborés et validés	Coordinateur	20/09/2024	15%	2	1		

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
	La session est organisée	Coordinateur	27/09/2024	50%	2	1		
	Le P.V/ Rapport est établi et validé	Coordinateur	04/10/2024	20%	2	1		
3210202 : Comité de Pilotage	Les TDR sont élaborés et validés	Coordinateur	08/05/2024	5%	1	1	100%	255 300 000
	Les lettres d'invitation sont signées et transmises	Coordinateur	20/05/2024	10%	1	1		
	Les supports de la réunion sont élaborés et validés	Coordinateur	28/05/2024	15%	1	1		
	La session est organisée	Coordinateur	01/06/2024	50%	1	1		
	Le P.V/ Rapport est établi et validé	Coordinateur	10/06/2024	20%	1	1		
3210203 : Misssion de suivi du Comités Consultatifs Régionaux Mamou	Les TDR sont élaborés et validés	Coordinateur	06/08/2024	5%	1	1	100%	692 544 298
	Les missions sont réalisées	ND	10/08/2024	75%	1	1		
	Les rapports sont élaborés	Coordinateur	16/08/2024	20%	1	1		
3210205 : Mission de supervision des membres comité de pilotage	Les TDR sont élaborés et validés	Coordinateur	05/10/2024	5%	1	1	100%	0
	Le budget et le calendrier sont élaborés	Coordinateur	11/10/2024	5%	1	1		
	Les missions de terrain sont réalisées	Coordinateur	19/10/2024	50%	1	1		
	L'aide-mémoire mission est élaboré et validé	Coordinateur	31/10/2024	30%	1	1		
	La mission est restituée	Coordinateur	01/11/2024	10%	1	1		

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
3210206 : Mission de suivi par le projet	Les TDR sont élaborés et validés	Coordinateur	01/11/2024	5%	6	2	33%	919 080 000
	Les missions sont réalisées	Coordinateur	18/11/2024	75%	6	2		
	Les rapports sont élaborés	Coordinateur	23/11/2024	20%	6	2		
3210302 : Mise en place et Opérationnalisation d'un dispositif SE Sectoriel	Les TDR sont élaborés et validés	admin	08/10/2024	0%	1		0%	638 250 000
	Le prestataire/consultant est recruté	admin	28/10/2024	0%	1			
	Le contrat est signé	admin	04/11/2024	0%	1			
	La prestation est effectuée	admin	18/11/2024	0%	1			
	Le rapport est élaboré et validé	admin	23/11/2024	0%	1			
3210303 : Atelier du partage du manuel de suivi evaluation et maintenance	Conception	admin	09/09/2024	0%	1		0%	918 005 000
	Redaction et saisie	admin	24/09/2024	0%	1			
	Edition des manuels et fiches	admin	07/10/2024	0%	1			
3210305 : Collecte et saisie des données primaires par le SSE	Les TDR sont élaborés et validés	admin	09/11/2024	5%	1	1	100%	83 942 640
	Les missions sont réalisées	admin	18/11/2024	75%	1	1		
	Les rapports sont élaborés	admin	25/11/2024	20%	1	1		
3210403 : Participation à des ateliers régionaux organisés par le FIDA	Identification des besoins et validation TDR	ND	09/09/2024	5%	1	1	100%	102 120 000
	Recruter prestataire/Élaborer et valider les supports d'animation ou de formation	ND	30/09/2024	15%	1	1		
	Contrat signé/planifiée les séances de renforcement des capacités	ND	31/10/2024	10%	1	1		
	Réaliser les prestations/la formation	ND	31/10/2024	60%	1	1		
	Rapport élaboré et validé	ND	08/11/2024	10%	1	1		
3220101 : Elaborer et signer quatorze (14) contrats de prestation avec les radios rurales/communautaires Mamou, Labé,	Les TDR sont élaborés et validés	RCGS	08/07/2024	5%	14	15	21%	536 130 000
	Le prestataire/consultant est recruté	RPM	31/07/2024	15%	14	15		
	Le contrat est signé	RPM	31/07/2024	0%	14			

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
Tougué, Koundara, Dabola, Siguiri et Kankan pour la couverture	La prestation est effectuée	RCGS	31/07/2024	0%	14			
	Le rapport est élaboré et validé	RCGS	31/07/2024	0%	14			
3220102 : Confectionner les calendriers et agendas 2025 du Projet AgriFARM	Les TDR sont élaborés et validés	RCGS	11/11/2024	5%	1	1	100%	203 695 500
	Le prestataire/consultant est recruté	RCGS	18/11/2024	15%	1	1		
	Le contrat est signé	RCGS	23/11/2024	10%	1	1		
	La prestation est effectuée	RCGS	23/12/2024	50%	1	1		
	Le rapport est élaboré et validé	RCGS	28/12/2024	20%	1	1		
3220103 : Editer et publier deux bulletins d'information sur AgriFARM	Les TDR sont élaborés et validés	RCGS	10/06/2024	0%	1		100%	80 000 000
	Le prestataire/consultant est recruté	RCGS	30/06/2024	0%	1			
	Le contrat est signé	RCGS	10/07/2024	0%	1			
	La prestation est effectuée	RCGS	15/08/2024	0%	1			
	Le rapport est élaboré et validé	RCGS	20/08/2024	0%	1			
	Les spécifications techniques sont élaborées	RCGS	06/11/2024	5%	1	1		
	Le DAO est élaboré	RPM	06/11/2024	15%	1	1		
	Les offres sont évaluées	RPM	06/11/2024	15%	1	1		
	Le contrat est signé	RPM	06/11/2024	15%	1	1		
	Les équipements/biens sont achetés et livrés	RCGS	06/11/2024	50%	1	1		
3220104 : Confectionner des gadgets (dépliants, Posters, Tee-shirts, casquettes, kakémono, stylos, gilets) du Projet AgriFARM et partenaires	Les spécifications techniques sont élaborées	RCGS	15/04/2024	5%	7	7	100%	340 400 000
	Le DAO est élaboré	RCGS	30/04/2024	15%	7	7		
	Les offres sont évaluées	RCGS	30/05/2024	15%	7	7		
	Le contrat est signé	RCGS	05/07/2024	15%	7	7		
	Les équipements/biens sont achetés et livrés	RCGS	30/09/2024	50%	7	7		
	les TDR sont elaborés et validés	RCGS	05/07/2024	0%	1		0%	170 200 000

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
3220105 : Capitalisation de bonne pratique' sur l'entreprenariat de jeune et femme (3 Bonnes Pratiques) et atelier de diffusion des bonnes pratiques paysannes	Consultant est recrute et ou la collecte est organisee	RPM	30/08/2024	0%	1			
	Note de capitalisation est redigee	RCGS	26/08/2024	0%	1			
	Atelier de partage des resultats organise et la note de capitalisation finalisee	RCGS	09/09/2024	0%	1			
	Document de capitalisation edite	RCGS	06/11/2024	0%	1			
	Resultats de capitalisation est diffuse	RCGS	06/11/2024	0%	1			
3220202 : Atelier de Présentation et de validation de la stratégie de Communication et de Gestion de Savoir,	Les TDR sont élaborés et validés	ND	15/07/2024	5%	1	1	100%	68 080 000
	Le formateur est recruté/supports formation sont élaborés et validés	ND	28/07/2024	25%	1	1		
	La formation est réalisée	ND	31/07/2024	50%	1	1		
	Le rapport est élaboré et validé	ND	29/07/2024	20%	1	1		
Taux d'avancement 32 : Suivi evaluation et gestion des savoirs							59,06%	5 475 797 438
33 : Renforcement des acteurs institutionnels								
3310101 : Paiement du solde du cabinet pour le recrutement du parsonnel du Projet AgriFARM HMG	Les TDR sont élaborés et validés	RAF	23/08/2024	5%	1	1	100%	196 000 000
	L'appel à candidature est lancé	RAF	23/08/2024	10%	1	1		
	Le facilitateur est recruté	RAF	23/08/2024	15%	1	1		
	Le contrat est signé	RAF	23/08/2024	10%	1	1		
	Le test est organisé et rapport validé	RAF	23/08/2024	60%	1	1		
3310102 : Mission d'appui spécifique et mise en œuvre des recommandations	Les TDR sont élaborés et validés	Coordinateur	07/10/2024	5%	1	1	100%	255 300 000
	Le prestataire/consultant est recruté	ND	22/10/2024	15%	1	1		
	Le contrat est signé	Coordinateur	11/11/2024	10%	1	1		
	La prestation est effectuée	Coordinateur	18/11/2024	50%	1	1		
	Le rapport est élaboré et validé	Coordinateur	29/11/2024	20%	1	1		

ACTIVITES	TACHES	Responsable	Date butoir	PROPORTION	Lot prévu	Lot Réalisé	Taux (%)	Coût
3320101 : Assistance Technique Nationale et Internationale (PS et Appui institutionnel)	Les TDR sont élaborés et validés	Coordinateur	21/06/2024	5%	6	2	33%	748 880 000
	Le prestataire/consultant est recruté	Coordinateur	30/06/2024	15%	6	2		
	Le contrat est signé	Coordinateur	30/06/2024	10%	6	2		
	La prestation est effectuée	PFSE (FIDA)	28/07/2024	50%	6	2		
	Le rapport est élaboré et validé	PFSE (FIDA)	07/08/2024	20%	6	2		
Taux d'avancement 33 : Renforcement des acteurs institutionnels							77,67%	1 200 180 000
Taux d'avancement PTBA 2024 Initiale							41,70%	234 768 000 385



Investir dans les populations rurales

Guinée

Projet visant l'agriculture familiale, la résilience et les marchés en Haute et Moyenne Guinée

Rapport de supervision

Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution

Dates de mission: 2 au 13 décembre 2024

Date du document: 22/01/2025

Identifiant du projet 2000001059

Numéro du rapport: 7137-GW

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Appendice 3 : Respect des dispositions juridiques : état de l'exécution

Section	Disposition	Objectif/Date limite	Degré de conformité/Date	Observations
Section 7.02	L'UCP ouvre et gère un compte de projet (en ...); le gouvernement fait un dépôt initial équivalent à ? USD.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord de financement.	0%	Dans le cadre des activités relevant de la composante 2, consacrée à la réhabilitation d'infrastructures économiques facilitant l'accès au marché, l'État est attendu pour contribuer en partie sous forme d'exonérations fiscales. De plus, il est prévu que l'État prenne en charge intégralement les actions liées à la sous-composante 2.1, portant sur la réalisation des pistes rurales, pour un montant estimé à 7,57 millions d'USD, ce qui représente 46 % de la contrepartie financière attendue de sa part. À la date de la mission, un compte a été ouvert auprès de la Banque Centrale de Guinée pour accueillir les fonds correspondants. Toutefois, les ressources n'ont pas encore été mobilisées.
Section 4.03 d)	Le gouvernement alimente le compte du projet chaque trimestre à l'avance.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord de financement.	Non applicable	La contrepartie de l'État guinéen se manifeste principalement à travers des exonérations d'impôts, de taxes et d'autres droits sur les acquisitions du projet. La mise en œuvre des activités nécessitant un apport en numéraire n'a pas démarré.
Sections 3.02, 4.07 a) i), 7.05, 12.01 xxvi)	Les biens, travaux et services sont achetés conformément aux procédures définies à l'annexe 3 des directives du FIDA relatives à la passation des marchés.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord de financement	100%	Les procédures utilisées par le projet sont conformes à celles définies par les directives du FIDA.
Section 7.10	L'assurance des véhicules, du matériel et des travaux de génie civil financés à partir du prêt est conforme aux bonnes pratiques commerciales.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord de financement	50%	Uniquement le matériel de transport sont assurés. Le bâtiment, les matériels et mobiliers de bureaux ne le sont pas. Des travaux de génie civil n'ont pas été mis en œuvre dans cette première phase.

Section	Disposition	Objectif/Date limite	Degré de conformité/Date	Observations
Section 9.03 b)	Rapport d'audit soumis au FIDA.	À la date limite du 30 juin de l'année suivant l'exercice à auditer.	100%	L'audit externe est réalisé chaque année et le rapport transmis au FIDA dans le délai.
Section 8.03	Les rapports d'avancement sont soumis au FIDA tous les trimestres.	Dans un délai maximal de 45 jours à compter de la fin de chaque trimestre.	50%	Les rapports financiers intérimaire sont transmis périodiquement au FIDA. Celui de 2023 a été transmis hors délai.
Section 7.01 b) ii)	Le PTBA est soumis au Fonds pour examen et commentaires.	Dans un délai maximal de 60 jours avant le début de l'année concernée	50%	Depuis le début de la mise en œuvre, les PTBA ont systématiquement été soumis au FIDA pour examen. Toutefois, le délai de 60 jours avant le début de l'année concernée n'a jamais pu être respecté.
Section 8.03 b)	Un examen à mi-parcours est réalisé conjointement par l'emprunteur et le FIDA.	À mi-chemin de la période d'exécution du projet	100%	L'examen a mi parcours a été réalisé en novembre 2022.
Section 11.01	Dans le cadre du projet, les dépenses d'investissement sont exemptées de tous droits de douane, des taxes d'accise et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).	Dès l'entrée en vigueur de l'accord de financement	50%	Les impôts et taxes sont prise en charge par le Gouvernement sous forme d'exonération au fur et à mesure de l'exécution du projet. Toutefois, la TVA est parfois payée sur les fonds du FIDA.



Investir dans les populations rurales

Guinée

Projet visant l'agriculture familiale, la résilience et les marchés en Haute et Moyenne Guinée

Rapport de supervision

Appendice 7: Matrice Intégrée des Risques du Projet (IPRM)

Dates de mission: 2 au 13 décembre 2024

Date du document: 22/01/2025

Identifiant du projet 2000001059

Numéro du rapport: 7137-GW

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Sommaire general

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
Contexte national	Substantiel	Substantiel
<i>Political Commitment</i>	<i>Élevé</i>	<i>Moyen</i>
<i>Governance</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Macroeconomic</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Fragility and Security</i>	<i>Élevé</i>	<i>Élevé</i>
Stratégies et politiques sectorielles	Faible	Faible
<i>Policy alignment</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Policy Development and Implementation</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
Contexte environnemental et climatique	Moyen	Moyen
<i>Project vulnerability to environmental conditions</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Project vulnerability to climate change impacts</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
Portée du projet	Faible	Faible
<i>Project Relevance</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Technical Soundness</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Faible	Faible
<i>Implementation Arrangements</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Monitoring and Evaluation Arrangements</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
Gestion financière du projet	Substantiel	Substantiel
<i>Project Organization and Staffing</i>	<i>Élevé</i>	<i>Élevé</i>
<i>Project Budgeting</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Project Funds Flow/Disbursement Arrangements</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Internal Controls</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Accounting and Financial Reporting</i>	<i>Élevé</i>	<i>Moyen</i>
<i>Project External Audit</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
Passation des marchés relatifs au projet	Substantiel	Substantiel
<i>B.1 Assessment of Project Complexity</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>B.2 Assesment of Implementing Agency Capacity</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Project Procurement Overall</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>A.1 Legal, Regulatory and Policy Framework</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>A.2 Institutional Framework and Management Capacity</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>A.4 Accountability, Integrity and Transparency of the Public Procurement System</i>	<i>Élevé</i>	<i>Élevé</i>
<i>A.3 Public Procurement Operations and Market Practices.</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Moyen
<i>Biodiversity Conservation</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Resource Efficiency and Pollution Prevention</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Cultural Heritage</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Indigenous People</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Labour and Working Conditions</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Community health, safety and security</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
<i>Physical and Economic Resettlement</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Greenhouse Gas Emissions</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Vulnerability of target populations and ecosystems to climate variability and hazards</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
Parties prenantes	Moyen	Faible
<i>Stakeholder Engagement/Coordination</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Stakeholder Grievances</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Risque global	Moyen	Moyen

Contexte national	Substantiel	Substantiel
Political Commitment	Élevé	Moyen
Risque: La situation politique est assez délicate avec un contexte politique fortement marqué par un changement de régime en octobre 2021 avec la mise en place du Comité national de rassemblement pour le développement (CNRD). La période de transition devrait s'étendre jusqu'en 2025 mais le risque de glissement de ce calendrier est élevé. Depuis le coup d'état de septembre 2021, il y a eu 3 changements de chefs de gouvernement avec des remaniements ministériels peu profonds. Un nouveau ministre de l'agriculture et un SG ont été respectivement nommés en février et mai 2024.	Élevé	Moyen
Mesures d'atténuation: - Suivi au quotidien de l'évolution de la situation - Existence de point focal au niveau du Ministère de l'Agriculture et au niveau du Ministère de l'Economie et des finances - Archivage des documents clés du FIDA en prévoyance - Continuation du dialogue au sein du groupe thématique Agriculture pour le maintien des opérations sur le terrain.		
Governance	Substantiel	Moyen
Risque: Risque que le pays présente des défaillances de gouvernance susceptibles de compromettre l'exécution du projet et la réalisation des objectifs de développement du projet. Cela peut être dû à la faiblesse ou à l'absence des éléments suivants: freins et contrepoids politiques; systèmes d'audit public; transparence de l'information à propos des règles, règlements et décisions du gouvernement; normes visant à prévenir la fraude et la corruption; qualité et transparence de l'affectation des ressources pour le développement rural.	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation: - Respect strict des procédures de gestion et de passation conformément aux manuels existants au sein du projet. - L'utilisation de partenaires de mise en œuvre solides et traditionnels comme UNOPS, MGE, AGUISSA offre une résilience pour le respect des normes. - Suivi au quotidien des décaissements et des activités par l'équipe pays du FIDA - Maintien du dialogue permanent avec le point focal FIDA au Ministère de l'agriculture et de l'élevage		
Macroeconomic	Moyen	Moyen

Risque: La croissance dépend fortement du secteur minier (l'exportation de la bauxite) et des investissements faits dans les infrastructures ces 3 dernières années (routes). L'explosion de l'unique dépôt de d'hydrocarbures du pays, en plein centre ville, a eu un impact négatif sur les activités économiques (pénurie de carburant, hausse des prix des denrées, délestage électrique).	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: 1. La Guinée disposant des deux-tiers des réserves mondiales de bauxite; la croissance est principalement soutenue par les exportations de bauxite. Le megaprojet Simandou (gisement de minerai de fer), qui entre dans sa phase d'opérationnalisation, devrait avoir des retombées positives sur la croissance économique. La région dispose de la plus grande réserve identifiée au monde de minerai de fer, encore inexploitée et estimée à 2,4 milliards de tonnes. 2. Le Gouvernement de transition a élaboré un Programme de Référence Interimaire (PRI) qui englobe toutes les politiques de développement du pays. 3. Pour mettre en œuvre le PRI, la Guinée s'appuie sur des politiques et plans sectoriels comme le Plan d'Investissement Agricole et de Sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) et le PNDA (Politique Nationale de Développement Agricole). Ces politiques et plans intègrent les priorités transversales du FIDA (genre, nutrition, les jeunes). 4. Le COSOP 2020-2024 est aligné sur les priorités nationales. Celui-ci a été prorogé de 12 mois jusqu'en décembre 2025 pour l'aligner sur la durée du PRI. 5. Le FIDA a appuyé la Guinée face à la pandémie COVID-19, avec une restructuration du PTBA 2020 pour prendre en compte des actions anti COVID-19. Aussi, la Guinée a bénéficié de la facilité de don RPSF pour un montant de 1,18 million dollars US.		
Fragility and Security	Élevé	Élevé
Risque: - Troubles civils liés au processus de transition en cours. - La récente explosion du principal dépôt de carburant du pays à Conakry a des conséquences se traduisant notamment par des délestages électriques (l'électricité est principalement produite par les centrales thermiques malgré le lancement des barrages hydro électriques). L'on assiste périodiquement à des manifestations sporadiques des jeunes contre les délestages - Activité économique et implication politique réduite due aux aléas politiques	Élevé	Élevé
Mesures d'atténuation: - En général, les tensions pré et post électorales surviennent en Guinée n'entravent pas les activités au quotidien. - Les OP et les sociétés constituent des acteurs centraux dans la mise en œuvre des projets compte tenu fait que l'agriculture guinéenne est essentiellement familiale et rurale. Ainsi, AgriFARM interviendra auprès d'acteurs économiques et locaux plus éloignés des aléas politiques (élections notamment). - Le FIDA a toujours impliqué les OP dans la mise en œuvre des projets qu'il finance		
Stratégies et politiques sectorielles	Faible	Faible
Policy alignment	Faible	Faible
Risque: Risque que les stratégies et politiques nationales qui régissent le secteur rural et agricole ne soient pas suffisamment favorables aux pauvres ou alignées sur les priorités du FIDA (par exemple sur des questions comme la terre, l'environnement, le climat, le genre, les peuples autochtones, la nutrition, les jeunes, la participation du secteur privé), ce qui compromet l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.	Faible	Faible

Mesures d'atténuation: La Guinée a un PNDA plus récent 2016-2025 qui prend en compte de manière cohérente ces thématiques clés et les couches vulnérables et des pauvres en Guinée.		
Policy Development and Implementation	Faible	Faible
Risque: Les stratégies et politiques sectorielles sont alignées sur les priorités nationales; leur mise en œuvre n'est pas suffisamment appuyée par des cadres juridiques et réglementaires	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Le FIDA participe à la revue de la performance des politiques nationales (notamment le PNDES) et fait partie du groupe thématique sur l'agriculture. Pour le secteur agricole, le Décret D/2018/308/PRG/SGG du 7 décembre 2018, portant attribution et organisation du Ministère de l'Agriculture, définit les nouvelles missions dans le cadre de la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique gouvernementale dans les domaines du développement agricole et de sécurité alimentaire. Le FIDA à travers ses interventions, participe au renforcement des capacités des organisations paysannes pour les impliquer davantage dans les dialogues politiques.		
Contexte environnemental et climatique	Moyen	Moyen
Project vulnerability to environmental conditions	Moyen	Moyen
Risque: AgriFARM sera mis en œuvre dans des zones où les ressources naturelles sont déjà fortement dégradées, et où le processus de dégradation se poursuivra.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: A travers les aménagements hydro-agricoles, AgriFARM contribuera à améliorer les conditions d'exploitation des plaines et bas-fonds tout en améliorant les modalités de gestion de l'eau et de la fertilité des sols. Le projet, dans son ensemble, vise à diminuer les impacts environnementaux de l'agriculture, en ciblant des pratiques plus efficaces (de l'utilisation de la terre, de l'eau, des intrants, etc.) et durables (techniques et systèmes de production, économique) sur des sites déjà exploités ou abandonnés. Des mesures seront prises pour prévenir et limiter les risques sur l'environnement: (i) des études d'impacts seront réalisées sur l'ensemble des ouvrages construits/réhabilités (périmètres, pistes, marchés) ; (ii) une sensibilisation des bénéficiaires sera réalisée (Champs Ecole Paysan), afin de prouver l'avantage des pratiques agro écologiques d'intensification des productions (dont l'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires et des techniques de protection des utilisateurs et consommateurs, rotation/association des cultures.		
Project vulnerability to climate change impacts	Moyen	Moyen

Risque: Les principaux impacts environnementaux négatifs, dans la zone d'intervention du projet AgriFARM, (i) en Moyenne Guinée, la pratique de culture sur brûlis (riz pluvial, fonio) sur des sols à forte pente, avec une extension des zones érodées ; (ii) en Haute Guinée, la présence de sites miniers (or et diamant avec décapage des sols) et la pratique des cultures sur fortes pentes (riz pluvial au sud). Les impacts négatifs des activités minières, surtout Haute Guinée sont la modification de l'espace, des tracés des rivières et fleuves et de leurs affluents, la pollution, les nuisances et l'altération de la qualité de l'eau, la disparition d'espèces animales et végétales. Les projections climatiques confirment la tendance haussière des températures, une diminution des précipitations sur la période 2025, 2050 et 2100.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: - Le projet aura un impact à moyen et long terme positif sur l'environnement par la réhabilitation des sols des bassins versants (i) limitant les phénomènes d'érosion et d'ensablement des cours d'eau, (ii) augmentant la fertilité des sols, (iii) valorisant le développement du couvert végétal et du couvert forestier dans le cadre de l'aménagement des bassins versants à travers des actions de reboisement forestier et de développement de l'agroforesterie. - AgriFARM mettra en oeuvre des pratiques plus productives, plus profitables et d'adaptation aux changements climatiques (agroforesterie, utilisation de semences améliorées, aménagements CES/DRS, combinaison des agricultures irriguées et pluviales) - AgriFARM pourra adapter ses activités en concertation avec les parties prenantes au niveau nationale. - La Guinée a pris des mesures institutionnelles, juridiques et politiques pour gérer durablement l'environnement et les ressources naturelles, et renforcer sa résilience climatique.		
Portée du projet	Faible	Faible
Project Relevance	Faible	Faible
Risque: Risque que les objectifs et les interventions du projet ne cadrent pas bien avec les priorités de développement du pays ou du FIDA, ou ne soient pas suffisamment pertinents ou adaptés aux besoins et aux priorités du groupe cible visé tout au long de la durée de vie du projet.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: La dernière mission de supervision a confirmé à nouveau la pertinence du projet au regard des priorités nationales dans les différents documents de politiques sectorielles (PNDES, PNDA, PNIASAN, etc.). Afin de garantir aux femmes et aux jeunes une égalité d'accès aux moyens de production et aux services ainsi qu'à l'emploi et aux débouchés commerciaux, la stratégie de ciblage des bénéficiaires du Projet intègre des paramètres clairs et les critères précis pour une bonne prise en charge de la dimension genre. Le ciblage des groupes bénéficiaires se fait avec les communautés locales à la base. Le projet assurera de collecter les avis et feedback des bénéficiaires au cours des différentes missions de supervision, de la revue à mi-parcours et de l'étude de fin de projet. L'utilisation du logiciel RUCHE et de la collecte de données via outils digital, permettra une codification unique des bénéficiaires pour un comptage optimal des bénéficiaires (indicateurs de portée) et éviter le double comptage.		
Technical Soundness	Faible	Faible

Risque: Risque que des facteurs liés à la conception technique, comme une trop grande complexité, une innovation ou ambition excessive/insuffisante, le manque de prise en compte des enseignements tirés et des bonnes pratiques, une faible justification de la durabilité économique, sociale et environnementale, la faiblesse des fondements analytiques (notamment du fait qu'ils peuvent ne pas être disponibles), ou une conception trop rigide, puissent compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: 1. AgriFARM capitalise sur les acquis (i) des différentes phases du PNAFA en Guinée; (ii) du projet PRODAF au Niger. La CNOP- Guinée a été fortement impliquée dans la conception du projet AgriFARM. Le projet AgriFARM est organisé autour de 2 composantes complémentaires: (i) Renforcement de l'agriculture familiale durable et (ii) l'accès aux marchés 2. AgriFARM ambitionne d'améliorer la contribution de l'agriculture familiale au développement économique inclusif national, tout en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ainsi que leur résilience au changement climatique. Basé sur le développement d'une agriculture familiale dynamique, le Projet soutiendra un modèle économique compétitif et tourné vers le marché (offre/demande, infrastructures, partenariats public-privé), inclusif (femmes, jeunes, OPA), durable (résilience au changement climatique) et garantissant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. 3. Le Programme en Guinée aura la double fonction (i) de permettre à la population cible de sortir de la pauvreté et d'assurer sa sécurité alimentaire et nutritionnelle- et, (ii) de contribuer aux objectifs de développement économique du pays. Les bénéfices additionnels non-comptabilisés comprennent : i) l'amélioration de l'accès aux centres de santé et d'éducation, qui a un impact positif sur le développement du capital humain, ii) la diminution du coût d'exploitation des véhicules (entretien, réparation, consommation de carburant), iii) le développement plus général du commerce, grâce à une réduction du coût et du temps de transport. .		
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Faible	Faible
Implementation Arrangements	Faible	Faible
Risque: Risque que l'organisme d'exécution du projet ne dispose pas de ressources, de processus ou de systèmes adéquats pour gérer efficacement le projet (conformément à l'accord de financement et à tous les documents juridiques de base pertinents du FIDA) en vue de la réalisation des objectifs de développement envisagés. Il peut s'agir du manque de familiarité de l'organisme d'exécution du projet avec les projets/procédures du FIDA (ou d'une autre banque multilatérale de développement) et de son manque de capacité à coordonner/appuyer des modalités de mise en œuvre pouvant impliquer plusieurs organismes gouvernementaux, différents niveaux de gouvernement (ou des entités non gouvernementales), ou plusieurs bailleurs de fonds/organismes de financement ayant des procédures divergentes ou des exigences différentes en matière de communication de l'information.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Le FIDA fait un suivi régulier des aspects de mise en œuvre conformément aux manuels (exécution, suivi-évaluation) établis.		
Monitoring and Evaluation Arrangements	Faible	Faible

Risque: Risque que les processus et systèmes de suivi-évaluation de l'organisme d'exécution du projet soient faibles ou inefficaces, entraînant une capacité limitée à suivre, valider, analyser et communiquer les résultats, à tirer des enseignements et à ajuster l'exécution en vue de saisir les opportunités et prendre des mesures correctives en temps opportun.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: 1- Le projet prévoit la formation, l'orientation du personnel du programme et des partenaires d'exécution sur le ciblage, l'analyse de genre et l'inclusion ; (ii) le suivi des partenaires d'exécution. 2- AgriFARM prévoit des investissements intenses sur le suivi-évaluation. Le système de suivi-évaluation sera bâti entre autres autour du cadre logique et des PTBA. La collecte et saisie des données sera assurée au niveau régional par l'UGP et les opérateurs/partenaires d'exécution, à partir des fiches remplies sur le terrain. Ces données alimenteront la base de données informatisée, harmonisée et consolidée au niveau national qui permettra entre autres de: i) planifier et suivre l'exécution du PTBA; ii) renseigner automatiquement le système de mesure des résultats opérationnels (SMRO); iii) contribuer à la cartographie des réalisations via un système d'information géographique (SIG), et iv) suivre la performance économique et financière des principaux investissements de AgriFARM. 3- Le projet prévoit la mobilisation d'une Assistance technique à court terme en appui au démarrage et à la première phase de mise en œuvre du projet. Il est également prévu la mise en place d'un plan de recrutement et de formation de cadre juniors, stagiaires, etc.		
Gestion financière du projet	Substantiel	Substantiel
Project Organization and Staffing	Élevé	Élevé
Risque: Le département FM du projet AgriFARM dispose d'une structure adaptée, mais souffre de postes vacants clés, notamment celui du Responsable Administratif et Financier (RAF) et du comptable de l'antenne de Labé. Bien que le personnel en poste soit qualifié et formé aux procédures du FIDA, un renforcement des capacités est nécessaire, particulièrement pour les nouveaux employés. L'équipe a également connu une instabilité récente avec des départs notables, et les évaluations annuelles de performance n'ont pas été réalisées régulièrement. Par ailleurs, les formations sur les politiques du FIDA, actuellement limitées au personnel clé, devraient être élargies au personnel d'appui, avec une planification annuelle adaptée.	Élevé	Élevé
Mesures d'atténuation: Accélérer le recrutement des postes vacants avec des profils qualifiés et, si nécessaire, mobiliser des ressources intérimaires pour assurer la continuité des opérations. Un plan de formation ciblé sera mis en œuvre pour renforcer les capacités du personnel, en particulier sur l'analyse des RFI. Les évaluations de performance seront reprises avec un cycle annuel personnalisé, et le plan de renforcement des capacités sera actualisé pour intégrer des mécanismes de suivi rigoureux. Les formations sur les politiques du FIDA seront élargies à tout le personnel, y compris le personnel d'appui, et planifiées sur une base annuelle.		
Project Budgeting	Substantiel	Moyen

Risque: Le PTBA fait l'objet d'une vérification adéquate avant sa soumission au FIDA, mais des contraintes spécifiques, telles que les contextes de crise, compliquent le respect strict des délais de soumission prévus dans l'accord de financement. Bien que les budgets soient détaillés et réalistes, un manque de systématisation dans l'utilisation des liens entre le PTBA et le PPM a été constaté, rendant difficile leur harmonisation. Bien que les écarts entre prévisions et réalisations soient identifiés grâce au logiciel comptable, ces écarts ne font pas l'objet d'analyses documentées ou de suivis correctifs.	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation: Finaliser les préparations nécessaires pour la réunion du comité de pilotage et soumettre les projets de PTBA au FIDA dès leur disponibilité pour un avis préliminaire. Assurer l'intégration systématique des codes de ligne d'activité du PTBA dans le PPM et mettre en place une revue régulière de cohérence entre ces deux outils. Instituer un processus formel de documentation et d'analyse des écarts identifiés, désigner des responsables pour en examiner les causes et proposer des actions correctives adaptées.		
Project Funds Flow/Disbursement Arrangements	Substantiel	Substantiel
Risque: Absence de rapprochements bancaires réguliers pour l'année 2024, alors que le logiciel de gestion du projet permet une réconciliation automatique non exploitée. Une concentration des tâches au niveau régional et central, due à l'absence d'un RAF à l'UGP, limite la séparation des fonctions, affaiblissant ainsi le contrôle interne. Bien que des exonérations fiscales soient prévues et un compte ouvert à la Banque Centrale pour accueillir les fonds nécessaires, les ressources n'ont pas encore été mobilisées, et les exonérations ne sont pas systématiquement comptabilisées. Des écarts ont été constatés entre les dispositions de l'accord de financement et celles de certains partenaires, avec des avances non justifiées et des contraintes d'accès aux pièces justificatives.	Substantiel	Substantiel
Mesures d'atténuation: Procéder aux rapprochements bancaires pour l'UGP et l'antenne de Labé avant la fin de l'année à partir du logiciel. Renforcer le contrôle interne en séparant clairement les tâches et en réorganisant les responsabilités, notamment par la recrutement d'un RAF à l'UGP. Mettre en place un mécanisme systématique d'enregistrement des exonérations fiscales et douanières en comptabilité. Aligner strictement les conventions, contrats et protocoles d'accord avec les dispositions de l'accord de financement. Renforcer le suivi de la justification des avances.		
Project Internal Controls	Substantiel	Substantiel

Risque: Le manuel financier, bien qu'existant, n'a pas été mis à jour depuis 2020 pour intégrer les évolutions récentes telles que la nouvelle méthode de décaissement du FIDA et le référentiel pour les entités à but non lucratif. Les procédures de signalement et de traitement des fraudes, ainsi que le processus d'approbation des modifications, sont absents. La préparation et l'examen des bons de paiement, souvent confiés aux mêmes acteurs, et la concentration des responsabilités affaiblissent le contrôle interne, augmentant les risques d'erreurs et de fraudes dans les antennes. À l'UGP, les rapprochements bancaires sont effectués avec une séparation partielle des tâches, tandis que dans les antennes, l'absence de validation externe par le RAF rend le processus vulnérable. La méthode de comptabilisation des avances au personnel ne permet pas un suivi efficace. L'accord avec l'UNOPS n'était pas aligné sur les termes de financement, limitant la visibilité des activités. Le projet ne dispose pas de service d'audit interne, un poste jugé essentiel mais resté vacant depuis 2021.	Substantiel	Substantiel
Mesures d'atténuation: Réviser le manuel financier pour intégrer les évolutions récentes, inclure des procédures de signalement et de traitement des fraudes, et formaliser le processus d'approbation des modifications. Séparer la préparation et l'examen des bons de paiement en attribuant ces tâches à des personnes distinctes. Faire valider les rapprochements bancaires des antennes par le RAF, même à distance. Confier temporairement la comptabilité de l'antenne de Labé à un assistant comptable et instaurer une validation systématique des transactions par une tierce personne pour garantir la séparation des tâches pendant l'intérim du RAF. Adapter la méthode de comptabilisation des avances au personnel en enregistrant les charges uniquement après leur justification. Pour les conventions futurs, tirer les enseignements de l'accord avec l'UNOPS pour renforcer le contrôle des activités et un suivi régulier des dépenses. Mettre en place un audit interne en recrutant un consultant expérimenté ou un cabinet spécialisé pour réaliser.		
Project Accounting and Financial Reporting	Élevé	Moyen
Risque: La comptabilité du projet est conforme au SYSCOHADA révisé et alignée sur les normes internationales, mais elle doit être adaptée au nouveau référentiel applicable aux entités à but non lucratif en vigueur depuis janvier 2024. Des retards dans l'enregistrement des transactions et l'absence de rapprochements bancaires depuis le début de l'année limitent le suivi rigoureux des comptes. Le départ du RAF a affaibli les contrôles internes, malgré l'intérim assuré par le comptable national, ce qui réduit la séparation des tâches. Les rapports financiers ne sont pas générés directement par le système comptable automatisé mais préparés manuellement sous Excel, augmentant les risques d'erreurs et réduisant l'efficacité.	Élevé	Moyen

Mesures d'atténuation: Adapter la comptabilité au référentiel dédié aux entités à but non lucratif, avec une transition structurée pour produire les états financiers de 2024. Mettre à jour la comptabilité, réaliser les rapprochements bancaires en retard. Renforcer temporairement les contrôles internes en attendant le recrutement d'un RAF permanent, tout en stabilisant la hiérarchie. Configurer le système comptable automatisé pour générer directement les rapports financiers.		
Project External Audit	Moyen	Moyen
Risque: L'auditeur externe reconduit pour l'exercice en cours a obtenu une évaluation modérément satisfaisante lors de l'audit précédent, nécessitant des ajustements pour améliorer la qualité des travaux. La revue d'audit a confirmé un respect minimal des termes de référence approuvés, mais des efforts supplémentaires sont indispensables pour répondre pleinement aux attentes. Par ailleurs, sur les quatre recommandations formulées pour l'exercice 2022, deux ont été mises en œuvre, tandis que deux restent en suspens.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Renforcer les TDR de l'auditeur en y intégrant des attentes spécifiques aux recommandations du FIDA. Demander au FIDA de partager ses observations sur le dernier rapport d'audit, les communiquer à l'auditeur externe et collaborer avec ce dernier pour corriger les faiblesses identifiées. Élaborer un plan d'action pour garantir que les prochains rapports d'audit répondent pleinement aux exigences, tout en traitant prioritairement les recommandations non mises en œuvre afin d'assurer leur exécution dans les meilleurs délais.		
Passation des marchés relatifs au projet	Substantiel	Substantiel
B.1 Assessment of Project Complexity	Substantiel	Substantiel
Risque: 1. Le Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM HMG) est financé conjointement par le Gouvernement de la République de Guinée, le FIDA, l'OFID, la BADEA et les bénéficiaires. L'objectif de développement du projet est d'accroître durablement les revenus de 78 000 exploitations agricoles familiales, leur résilience aux chocs extérieurs, dont les changements climatiques, et d'améliorer leur situation nutritionnelle, ainsi que leur accès aux marchés locaux, urbains et régionaux dans les 15 préfectures ciblées . Le Projet cible de manière prioritaire les jeunes (au moins 40% pour les jeunes) et les femmes (au moins 30%). Le projet est organisé en trois composantes : i) Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique ; ii) Accès aux marchés ; iii) Coordination et gestion.	Substantiel	Substantiel

Mesures d'atténuation: Le Plan de Passation des Marchés (PPM) et le Plan de Travail Annuel (PTBA) nécessitent une mise en œuvre rapide pour garantir l'efficacité et respecter les délais. Il est essentiel de lancer immédiatement les processus de passation des marchés pour les activités du PPM 2024 avant la fin de l'année fiscale, en transférant les activités non terminées au PPM 2025. Une stratégie de préparation du PPM doit être mise en place pour regrouper les marchés similaires et optimiser le processus. Des mesures spécifiques doivent être prises pour assurer la conformité, comme l'application rigoureuse des clauses SECAP, la signature de formulaires d'impartialité et de confidentialité par les membres du comité d'analyse, et la prévision d'avenants sans coût pour les contrats de travaux. Une revue approfondie des contrats en cours et une mise à jour régulière des dossiers dans le système OPEN sont nécessaires pour garantir la transparence et une gestion efficace. Le renforcement des ressources humaines et la formation continue des équipes sur les outils de gestion permettront d'améliorer les processus de passation des marchés.		
B.2 Assessment of Implementing Agency Capacity	Substantiel	Moyen
Risque: Le projet est plus ou moins complexe avec plusieurs partenaires (externes et locaux)	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation: S'assurer que toutes les mesures et dispositions convenues sont suivies d'effet par tous les partenaires (bailleurs ou bénéficiaires)		
Project Procurement Overall	Substantiel	Substantiel
Risque: L'absence d'utilisation du e-procurement, la non-intégration des marchés durables et le renforcement insuffisant des capacités représentent les principaux problèmes du système de passation des marchés	Substantiel	Substantiel
Mesures d'atténuation: . Des mesures spécifiques doivent être définies pour assurer la continuité des processus de passation des marchés dans un environnement incertain, comme la mise en place de mécanismes de communication d'urgence et des protocoles pour les sites à risque. Pour l'absence d'implication du système de e-procurement, il est crucial d'intégrer immédiatement le système de passation des marchés électronique (e-procurement), notamment en mettant en place des formations et des ressources nécessaires pour son déploiement. Cela inclut l'identification des ressources humaines compétentes pour la gestion du système et le suivi rigoureux de son utilisation afin d'assurer la transparence et l'efficacité des processus de passation des marchés. Il est aussi important de garantir une mise à jour continue des outils comme le CMT et l'OPEN pour intégrer les appels d'offres et les contrats dans le système électronique. Concernant la politique d'achats publics durables, il est nécessaire de développer et de mettre en œuvre une politique claire qui inclut les critères de durabilité dans les appels d'offres, en veillant à ce que les clauses du PESEC soient systématiquement appliquées dans chaque processus. Les documents d'appel d'offres doivent intégrer des plans de mise en œuvre pour la durabilité, ainsi que des moyens de vérification afin de garantir le respect des normes environnementales, sociales et de gestion des changements climatiques. Des experts en environnement, genre et social doivent être intégrés à l'équipe de passation des marchés pour assurer la conformité et l'intégration des critères de durabilité dans tous les contrats. Pour renforcer les capacités institutionnelles, il est également nécessaire d'ajouter des ressources humaines supplémentaires dans l'unité de passation des marchés afin de garantir une gestion efficace des processus, tout en mettant l'accent sur la formation continue et la sensibilisation aux principes de durabilité et de transparence.		

A.1 Legal, Regulatory and Policy Framework	Substantiel	Substantiel
Risque: Il existe une Loi portant code de marchés publics et délégations de service public et des textes réglementaires relatifs aux marchés publics. Il s'agit entre autres du Décret portant organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Marchés Publics, le Décret portant organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, etc. Ces réglementations sont dépassées par rapport aux exigences du FIDA (PESEC, etc.).	Substantiel	Substantiel
Mesures d'atténuation: Mettre en œuvre toutes les recommandations ci-dessus afin de circonscrire les risques et améliorer le niveau global par rapport à la conformité. En particulier, les projets doivent respecter les obligations des directives du FIDA "Directives pour la passation des marchés relatifs aux projets" dans ce domaine et utiliser les dispositions du Guide de passation des marchés du FIDA. o Le projet doit respecter les obligations des directives du FIDA "Directives pour la passation des marchés relatifs aux projets" dans ce domaine et utiliser les dispositions du Guide de passation des marchés du FIDA. o S'assurer qu'au niveau du projet le public a accès aux informations relatives à la passation des marchés initiée à son niveau. Par exemple, en publiant sur le web site du projet (Publication d'un avis général de passation des marchés, publication systématiques des avis d'appel d'offres par les canaux appropriés		
A.2 Institutional Framework and Management Capacity	Substantiel	Substantiel
Risque: Le Code des Marchés Publics (CMP) encadre les entités adjudicatrices, incluant les acheteurs publics et certaines entités privées agissant pour le secteur public. La passation des marchés est décentralisée, et chaque autorité contractante gère la procédure, désignant des personnes responsables selon les montants et catégories des marchés. Le système inclut des commissions et cellules pour superviser la qualité des dossiers, bien que des dysfonctionnements comme le manque d'indépendance et de capacités soient observés.	Substantiel	Substantiel
Mesures d'atténuation: L'ARMP devrait étudier des regroupements d'achats pour optimiser les acquisitions récurrentes en évaluant les avantages et inconvénients potentiels. La mise en œuvre progressive de l'approche « contrat ouvert » est recommandée, avec la publication des documents de marché sur le Portail des marchés publics.		
A.4 Accountability, Integrity and Transparency of the Public Procurement System	Élevé	Élevé
Risque: Le processus de passation des marchés publics est transparent et consultatif, mené par l'ARMP en collaboration avec l'administration, le secteur privé, et la société civile, qui bénéficie de formations spécifiques. Bien que des informations détaillées soient publiées sur le Portail des marchés publics, incluant textes réglementaires et rapports d'audits, les budgets prévisionnels des marchés ne sont pas communiqués. La société civile est formée mais n'est pas systématiquement écoutée par le gouvernement, et sa participation directe dans les opérations de marchés n'est pas autorisée. Les relations entre le gouvernement et certaines organisations de la société civile sont tendues, particulièrement sur les questions de gouvernance et de corruption.	Élevé	Élevé

Mesures d'atténuation: Les relations entre le gouvernement et la société civile sont généralement tendues, surtout concernant la gouvernance. Il est recommandé d'explorer des moyens permettant à la société civile d'exercer un contrôle direct sur la procédure des marchés publics.		
A.3 Public Procurement Operations and Market Practices.	Substantiel	Substantiel
Risque: Le marché des acquisitions publiques est fonctionnel, avec des réformes menées en collaboration avec le secteur privé et la société civile, sous la régulation de l'ARMP. Le secteur privé est bien structuré et participe activement à l'accès aux marchés publics, avec un cadre juridique favorable pour les entreprises locales. Toutefois, des retards importants dans l'exécution des marchés et des manquements dans le suivi technique des contrats sont régulièrement signalés. Des efforts sont en cours pour améliorer l'environnement des affaires et encourager la participation du privé dans les délégations de service public.	Substantiel	Substantiel
Mesures d'atténuation: L'ARMP devrait élaborer et publier des directives pour servir de guides procédures pour la prise en compte des aspects durabilité dans les marchés. Améliorer les capacités des autorités contractantes en matière d'établissement et d'évaluation des spécifications basées sur les performances de façon à faciliter la prise en compte des objectifs de durabilité dans les contrats de marchés ; ceci devrait être réalisé par l'ARMP à travers des formations ciblées.		
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Moyen
Biodiversity Conservation	Faible	Faible
Risque: - Dégradation de la ressource forestière: sur l'ensemble du pays, près de 140 000 ha de forêt sont détruites annuellement à des fins agricoles (culture sur brûlis; défrichement) - Menaces de certaines espèces protégées: mammifères, oiseaux et plantes - Pressions anthropiques sur la biodiversité et les ressources naturelles : l'intensification des productions agricoles irriguée et pluviale - L'intensification des techniques entraînera de potentiels impacts, notamment en termes de démultiplication des pratiques déjà existantes de dégradation des milieux	Faible	Faible

Mesures d'atténuation: 1- La Guinée dispose d'un réseau d'aires protégées qui était de 15% en 2014; le Gouvernement de Guinée s'engage à accroître cette couverture à 25% du territoire national selon la Stratégie Nationale sur la Diversité Biologique. 2- Le programme sensibilisera les communautés sur les avantages écosystémiques des milieux naturels par l'aménagement de 15 600 ha de bassins versants en périphérie des 6 000 ha de bassins de production agricoles, ainsi que sur les pratiques agro-écologiques d'intensification raisonnée des productions irriguées et pluviales, et de leur combinaison. 3- AgriFARM prévoit une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans le cadre des dossiers d'appel d'offre (DAO) afin de définir et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation par (i) le contrôle qualité des travaux, (ii) la restauration des zones d'emprunt de matériel ; (iii) la réalisation d'ouvrage (ponts et assainissement) pour maintenir les dynamiques hydrologiques ; (iv) la réhabilitation des zones d'emprunt et des abords des pistes rurales pour éviter le développement de flaque et d'habitats propice au développement des vecteurs de maladies 4- AgriFARM va renforcer la gestion des ressources qui seront à la base des filières appuyées notamment en contribuant à la promotion de bonnes pratiques agro-environnementales dans les bassins de production et en contribuant à la restauration du couvert végétal et à l'atténuation de l'érosion dans le cadre de l'aménagement durable des bassins versants. 5- En général AgriFARM aura un impact à moyen et long terme positifs sur l'environnement par la réhabilitation des sols des bassins versants en valorisant le développement du couvert végétal et du couvert forestier dans le cadre de l'aménagement des bassins versants à travers des actions de reboisement forestier et de développement de l'agroforesterie.		
Resource Efficiency and Pollution Prevention	Moyen	Moyen
Risque: Risque que le projet puisse causer une pollution importante de l'air, de l'eau et des terres et une utilisation inefficace des ressources limitées pouvant menacer les personnes, les services écosystémiques et l'environnement aux niveaux local, régional et mondial. 1- AgriFARM sera mis en oeuvre dans des zones où les ressources naturelles sont fortement dégradées (brulis, défrichement) 2- Pollution phytosanitaire, notamment dans les zones irriguées, due à l'incitation à investir davantage dans l'agriculture	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: 1- Le Projet va renforcer la gestion des ressources naturelles en contribuant (i) à la promotion de bonnes pratiques agro-environnementales dans les bassins de production; (ii) à la réhabilitation durables des sous-bassins versants (agroforesterie, gestion durable des forêts existantes). Le Projet fera une EIES dans les dossiers d'appel d'offre des ouvrages hydo-agricoles 2- Le projet prévoit un accompagnement technique (à travers les Champs Ecole paysan) des producteurs bénéficiaires pour améliorer les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires. Il s'agira de mettre un accent sur la protection des utilisateurs et des consommateurs. Le projet prévoit également de valoriser l'agro-écologie.		
Cultural Heritage	Faible	Faible
Risque: Risque que le projet puisse causer une dégradation importante des ressources culturelles ou physiques, notamment des menaces pour des ressources d'importance historique, religieuse ou culturelle, ou leur perte.	Faible	Faible

Mesures d'atténuation: Les sites d'intervention du Projet (infrastructures de marchés, pistes rurales à réhabiliter, etc) ont été déjà identifiés et localisés. Le projet ne fera aucune activité à l'intérieur ou à proximité d'une Aire Protégée disposant d'une réglementation au niveau national (Foret Classée, Parc National et Réserve Naturelle).		
Indigenous People	Moyen	Moyen
Risque: Conflits sociaux au sein des communautés sur les périmètres aménagés, pour la gestion des infrastructures	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: 1- AgriFARM base ses investissements sur une ingénierie sociale préalable, permettant d'accéder à un consensus entre autorités, opérateurs économiques et bénéficiaires 2- AgriFARM déterminera le propriétaire des infrastructures (communal) et s'assurera qu'une structure de gestion ait été créée de manière participative et consensuelle.		
Labour and Working Conditions	Moyen	Moyen
Risque: - Les personnes vivant avec un handicap, et les enfants exploités pour le travail, font partie des groupes les plus vulnérables en Guinée - Dans les 2 régions naturelles que couvrent le Projet, le travail des enfants de 5 à 14 ans persiste dans les exploitations agricoles en zone rurale dans une proportion estimée à plus de 60%	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: 1- Tous les contrats avec des contractants, des fournisseurs et d'autres tiers à financer sur les fonds du FIDA comprendront des dispositions interdisant le travail des enfants et favorisant le travail décent. Un travail de sensibilisation sur ces problématiques sera fait lors du démarrage effectif du projet AgriFARM. 2- Le projet vise à réduire la charge de travail des couches cibles (femmes et jeunes) par les aménagements qui seront faits.		
Community health, safety and security	Moyen	Faible
Risque: Risque que le projet puisse avoir des effets négatifs importants sur l'état de santé/sécurité physique, mentale, nutritionnelle ou sociale d'un individu, d'un groupe ou d'une population, notamment en raison de la violence sexiste.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: 1- Le projet cible les ruraux pauvres en priorité les femmes et les jeunes. 2- AgriFARM accorde une attention particulière aux femmes et à l'amélioration de leur accès à des connaissances et des actifs productifs pour favoriser leur autonomie et augmenter leurs revenus. 3- Le projet aura un impact positif avec la création d'emplois; le désenclavement des communautés permet de leur offrir des perspectives économiques et sociales. Aussi le désenclavement des bassins de production permet d'améliorer la sécurité nutritionnelle et alimentaire des ménages au travers une agriculture familiale intensive orientée vers les marchés tout en réduisant la propagation des maladies et autres effets néfastes dus à la hausse des flux d'échanges.		
Physical and Economic Resettlement		Aucun risque anticipé - pas applicable

le projet ne prévoit pas de déplacer des communautés pour la réalisation des infrastructures (marchés, aménagements hydro-agricoles)		
Greenhouse Gas Emissions	Moyen	Moyen
Risque: Risque que le projet augmente considérablement les émissions de gaz à effet de serre (par l'utilisation des motopompes) et contribue ainsi aux changements climatiques anthropiques.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: 1- Les interventions de AgriFARM permettent d'envisager d'une part une réduction de l'émission de CO2 (réduction des feux de brousse et défrichements) et de méthane (maîtrise de l'eau dans les bas-fonds) et d'autre part une accumulation de carbone dans les sols, notamment par l'accroissement de la teneur en matière organique des sols cultivés. 2- Le projet devra appuyer la diffusion de modèles d'irrigation efficaces utilisant des systèmes d'exhaure solaire.		
Vulnerability of target populations and ecosystems to climate variability and hazards	Faible	Faible
Risque: - érosion et savanisation des forêts, baisse du niveau des nappes phréatiques - utilisation irrationnelle des produits agro-chimiques affectant la santé et la sécurité alimentaires des exploitants agricoles	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: 1- AgriFARM contribuera à un rechargement de la nappe phréatique par l'aménagement des bassins versants (reforestation, agroforesterie) 2- Le projet mettra en place des services de divulgation sur l'utilisation des pesticides grâce aux champs-écoles et avec l'appui des OP, afin de former les petits exploitants à un usage rationnel des produits agro-chimiques. 3- L'UGP prévoit de sensibiliser sur l'utilisation du compostage notamment dans les périmètres agricoles aménagés.		
Parties prenantes	Moyen	Faible
Stakeholder Engagement/Coordination	Faible	Faible
Risque: Risque que les parties prenantes pertinentes ne soient pas identifiées, ou que la divulgation d'informations, la consultation/coordination avec les parties prenantes et leur adhésion aux objectifs du projet, la réalisation des interventions et la promotion de pratiques environnementales et sociales saines (par exemple avec le gouvernement, les groupes cibles du projet, les organisations de la société civile, les partenaires d'exécution, le secteur privé, y compris les intermédiaires financiers) soient inadéquates/insuffisantes, entraînant des malentendus ou l'opposition des parties prenantes, ou des chevauchements/incohérences entre des partenaires travaillant dans la même zone cible, ce qui peut compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.	Faible	Faible

Mesures d'atténuation: 1- L'UGP sera l'acteur principal et central tout en travaillant de manière participative avec toutes les parties prenantes. 2- Des ateliers animés par le responsable du suivi-évaluation du Projet, et regroupant les responsables de l'UGP, les opérateurs/partenaires d'exécution et les représentants des Communes seront organisés pour que toutes les parties prenantes s'approprient les documents de planification donc le CL du Projet, leurs responsabilités dans le dispositif du suivi-évaluation et les outils qu'ils doivent produire (fiches de collecte, tableaux de bord, ...).		
Stakeholder Grievances	Moyen	Faible
Risque: Risque que le projet comporte des processus de règlement des doléances/plaintes inefficaces (notamment en ce qui concerne les allégations de non-respect des normes du FIDA en matière environnementale, sociale et climatique, de fraude, de corruption ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles), débouchant sur le non-traitement de plaintes de parties prenantes, ce qui peut compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: La mise en place et l'animation de plateformes multi acteurs autour des marchés dans plusieurs sites constitue un premier creuset d'échanges et d'harmonisation pour une mise en oeuvre efficace et inclusive. Les réunions trimestrielles de planification et de prise de décision servent aussi d'outils pour assurer la gestion avec les parties prenantes. Les expériences du PNAFA-BGF serviront aussi à AGRIFARM.		